

TOME 1

Blocs A&B

LE CATALOGUE DU PROJET

Résidences: Terres aux Cailloux & Les Roches Blanches

AUX PORTES DE CHIMAY

CHIMAY – Rue de Forges/rue du Chemin Vert/Chemin de la Justice



5 immeubles dans un parc

42 logements luxueux

5 cellules bureau

Finitions "à la carte"

Tout savoir sur un projet exclusif à plus d'un titre !

DEPUIS 1981

www.sotraba.be

Proche de vous !
SOTRABA
THOMAS & PIRON, LA FORCE D'UN TEAM

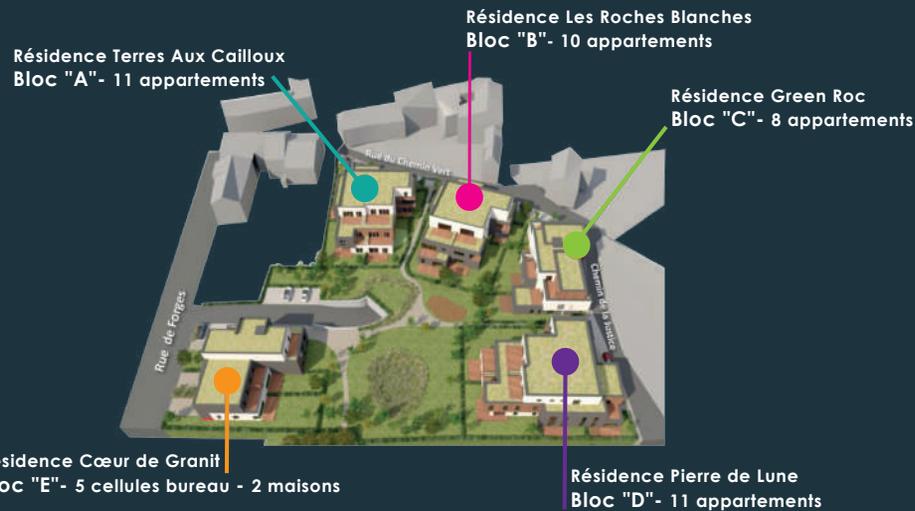
LA QUALITE SANS CONCESSION

INFOS & VENTE : 071/33 19 20

LA SITUATION



Le projet « Aux Portes de Chimay » est exclusif à plus d'un titre. A proximité immédiate de la place des Ormaux, accessible depuis la rue de Forges, la rue du Chemin Vert et le chemin de la Justice, il regroupe un ensemble de 5 immeubles qui prennent place dans un environnement verdoyant. Il s'agit des résidences dénommées « Terres aux Cailloux » (ou Bloc A), « Les Roches Blanches » (ou Bloc B), « Green Roc » (ou Bloc C), « Pierre de Lune » (ou Bloc D), et « Cœur de Granit » (ou Bloc E).



Vers BAINES

Vers SELOIGNES



Vers FROIDCHAPELLE -
CERFONTAINE

Vers COUVIN

LOCALISATION DU PROJET

LE PROMOTEUR

SOTRABA : la transparence est une évidence. Le rôle de cette rapide présentation de notre société et de sa philosophie n'est pas de critiquer le travail de nos concurrents, il est de promouvoir notre sérieux et notre expérience. Néanmoins nombreux sont les marchands de sommeil à des prix qui n'ont aucune logique. Chez Sotraba Constructions, nous offrons des garanties et nous ne travaillons pas sans avoir tous les éléments nécessaires à une réalisation top niveau.

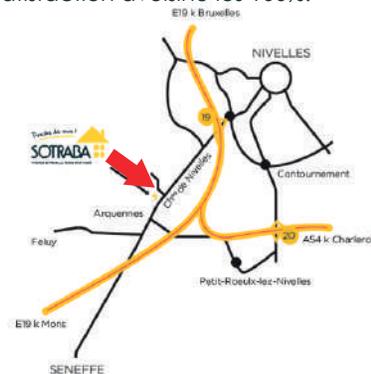
Sotraba Constructions a signé la Charte des Constructeurs d'Habitations Individuelles qui a été mise sur pied dans le but d'assainir le marché de la Construction et de mettre en évidence les entreprises sérieuses et honnêtes. Nous sommes agréés en catégorie D classe 6 sous le numéro 17515.

L'adhésion à la CHARTE constitue incontestablement une indication et une présomption de fiabilité et de sérieux. Les Signataires de la Charte s'engagent à garantir l'Application de l'Intégralité de la Loi Breyne dont voici l'essentiel...

- Le respect des prix et des délais fixés.
- Une double réception (provisoire et définitive),
- Des paiements échelonnés correspondants à l'avancement des travaux.
- Une garantie de solvabilité de l'entreprise.
- Le respect des principes d'éthique professionnelle.

- La garantie décennale : Tout professionnel intervenant sur la structure d'un bâtiment est légalement tenu de vous offrir une garantie décennale qui, comme son nom l'indique, doit vous protéger durant dix ans contre tous les vices de construction, et ce, dès la réception des travaux. L'entrepreneur et l'architecte sont donc tenus responsables pour les défauts graves (visibles ou non) mettant en danger la solidité du bâtiment et survenant après la remise définitive du bien immobilier nouvellement construit.
- Notez toutefois que les dégâts occasionnés par usure ou par manque d'entretien relèvent de la responsabilité du propriétaire.
- Le cautionnement bancaire pour garantir la bonne fin des travaux.
- Le versement d'indemnités en cas de retard.

Parce qu'un client heureux est un client qui en parlera autour de lui, notre taux de satisfaction avoisine les 100%.

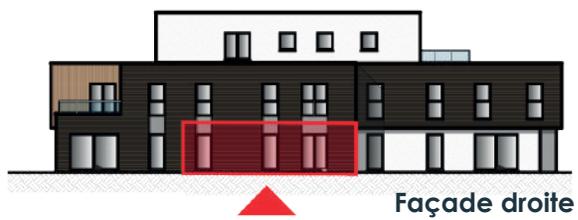
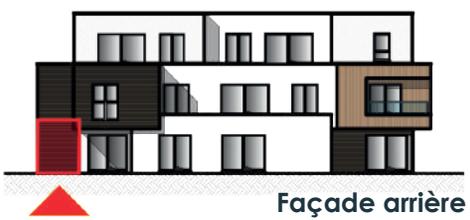


BLOC "A" A0.1

Rez de chaussée
Chambre : 1

Surface brute
± 75,56 m²

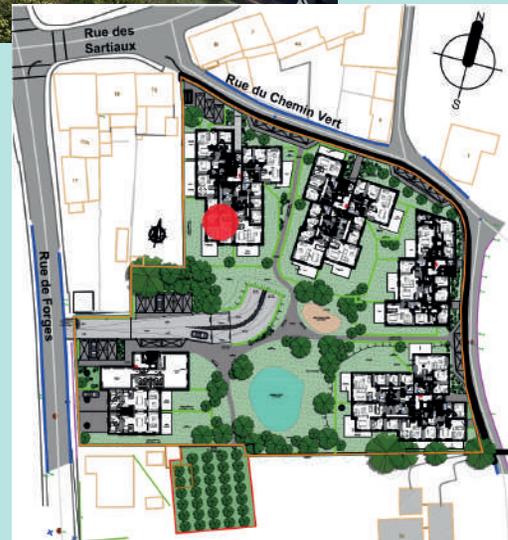
Jardin privatif
± 34,93 m²
dont terrasse
± 31,80 m²



 Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



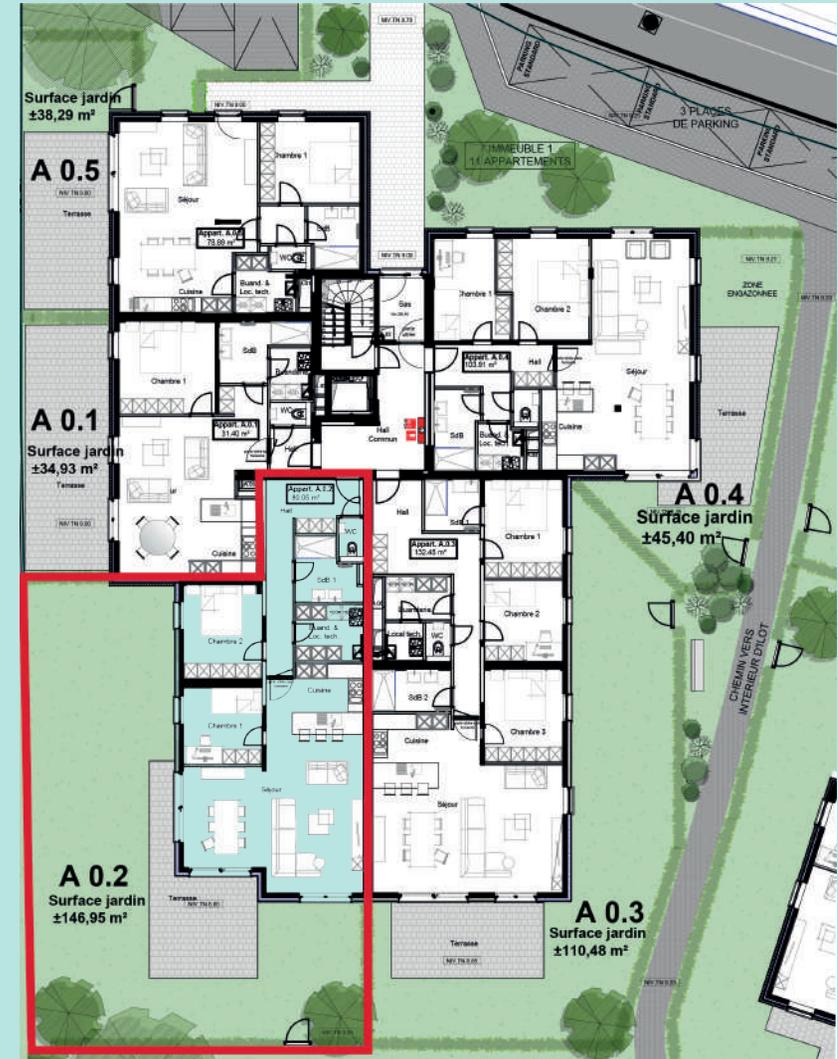
SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX

A0.2



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

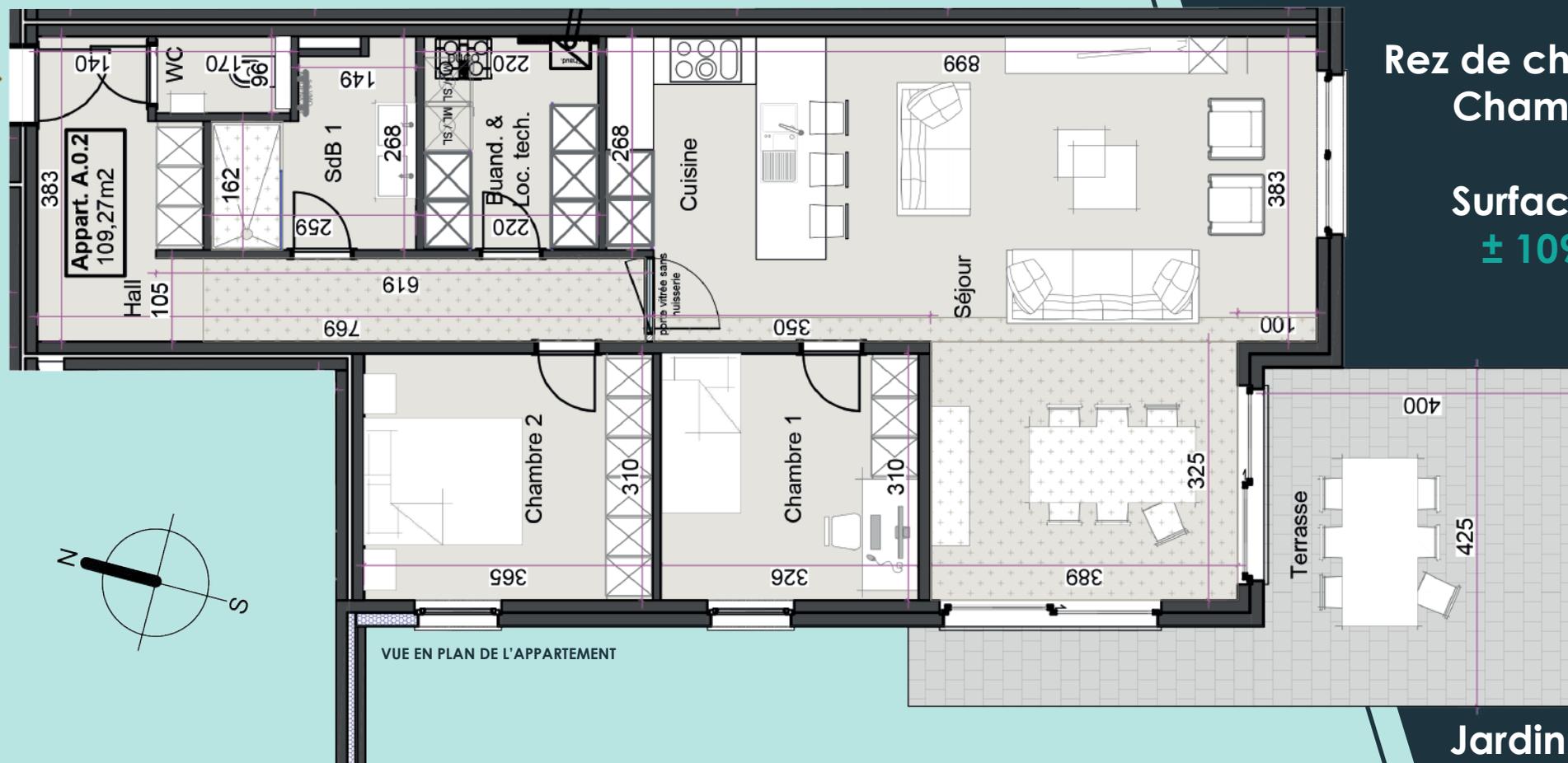
BLOC "A" A0.2

Rez de chaussée
Chambres : 2

Surface brute
± 109,27 m²

Jardin privatif
± 146,95 m²
dont terrasse
± 21,50 m²

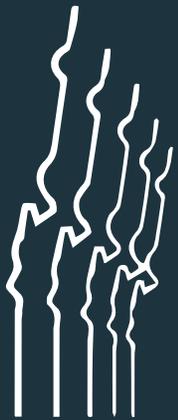
Entrée



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



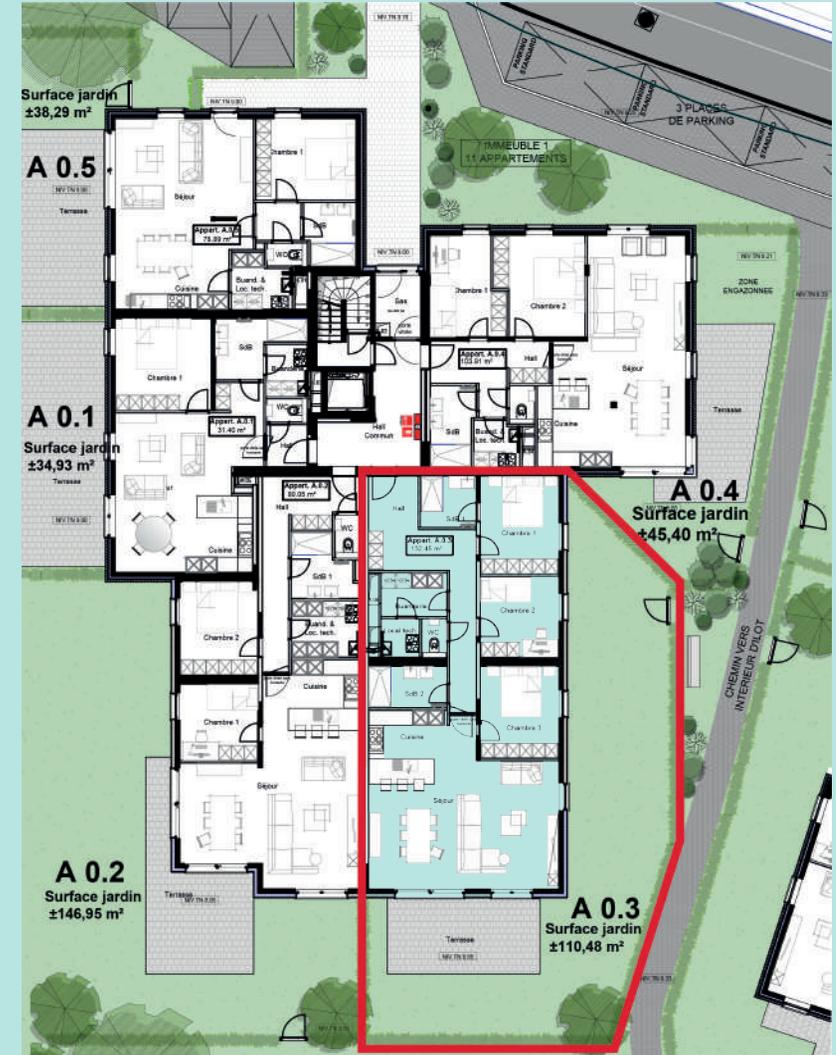
SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

A0.3

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

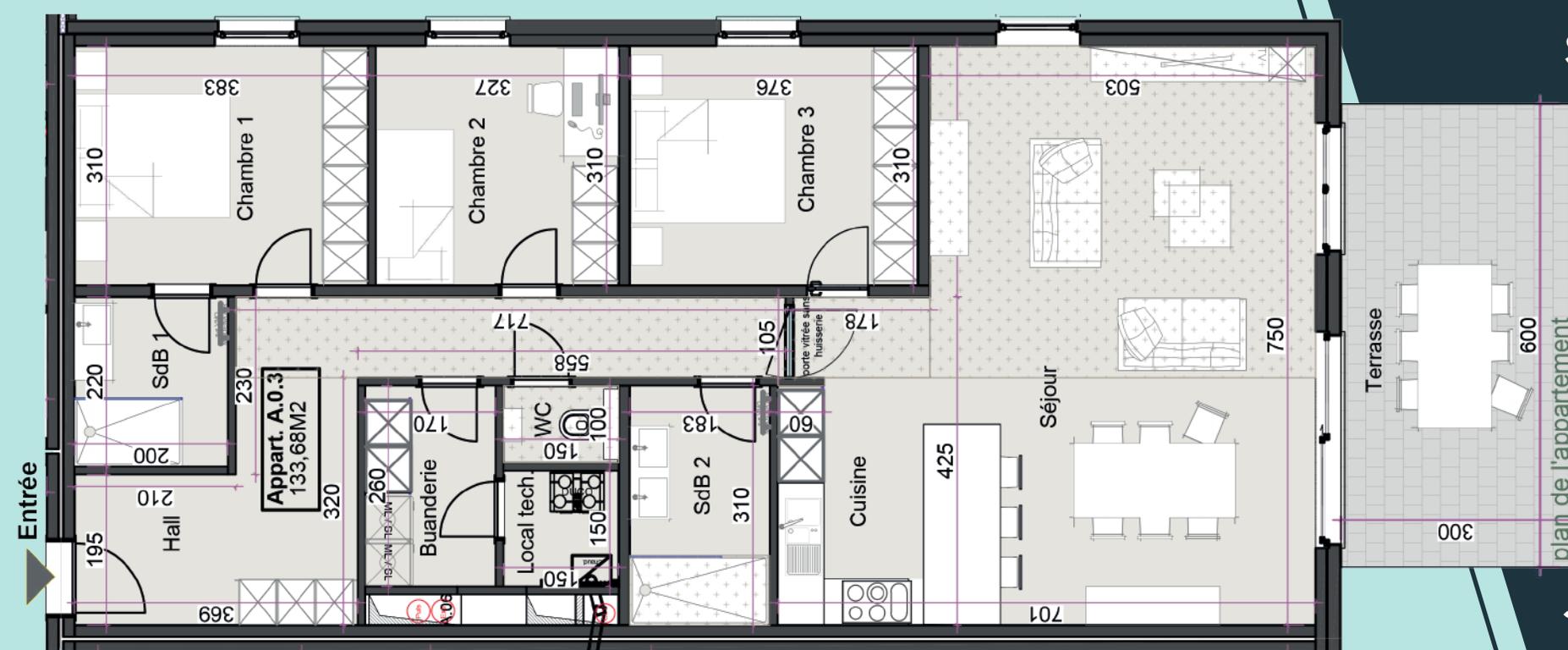
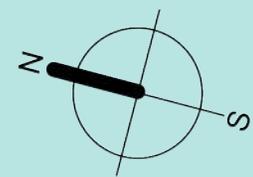
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" A0.3

Rez de chaussée
Chambres : 3

Surface brute
± 133,68 m²

Jardin privatif
± 110,48 m²
dont terrasse
± 18,00 m²

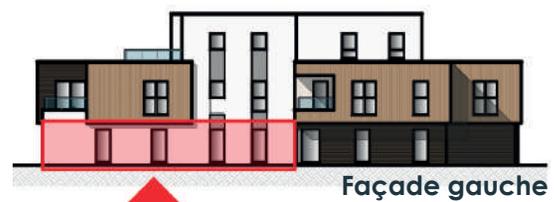
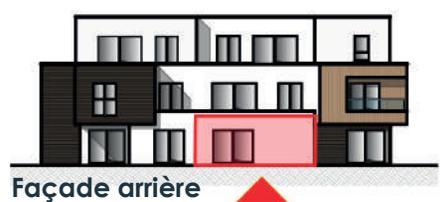


Entrée

Appart. A.0.3
133,68M²

plan de l'appartement

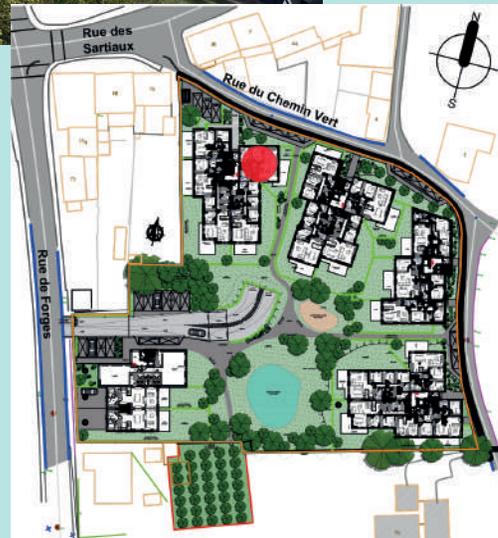
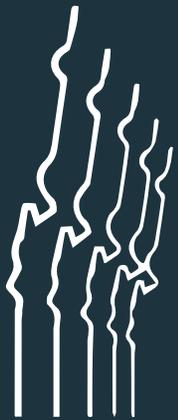
VUE EN PLAN DE L'APPARTEMENT



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



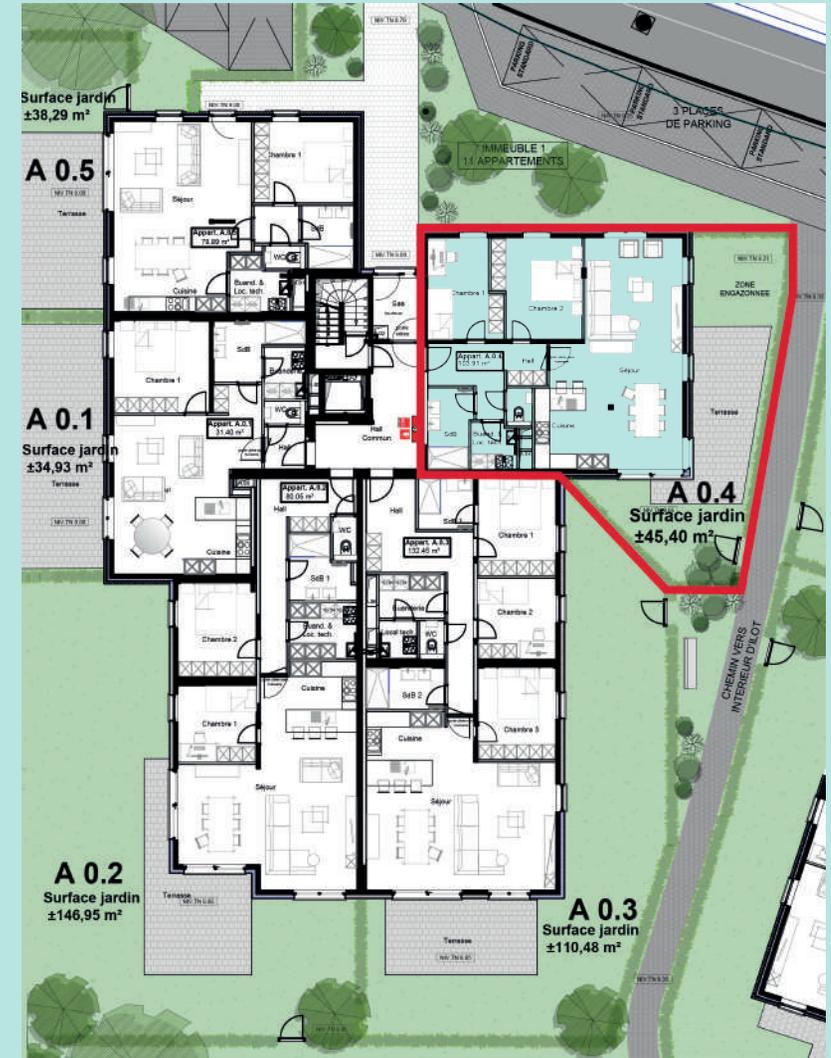
SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

A0.4

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

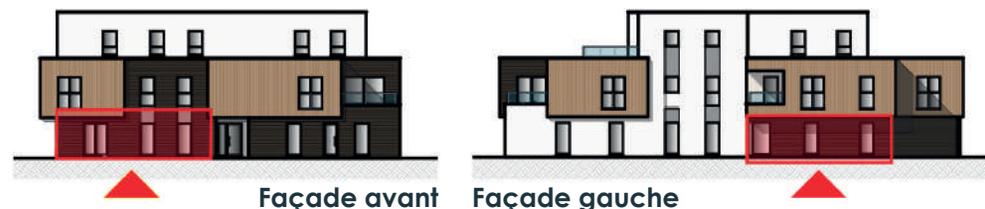
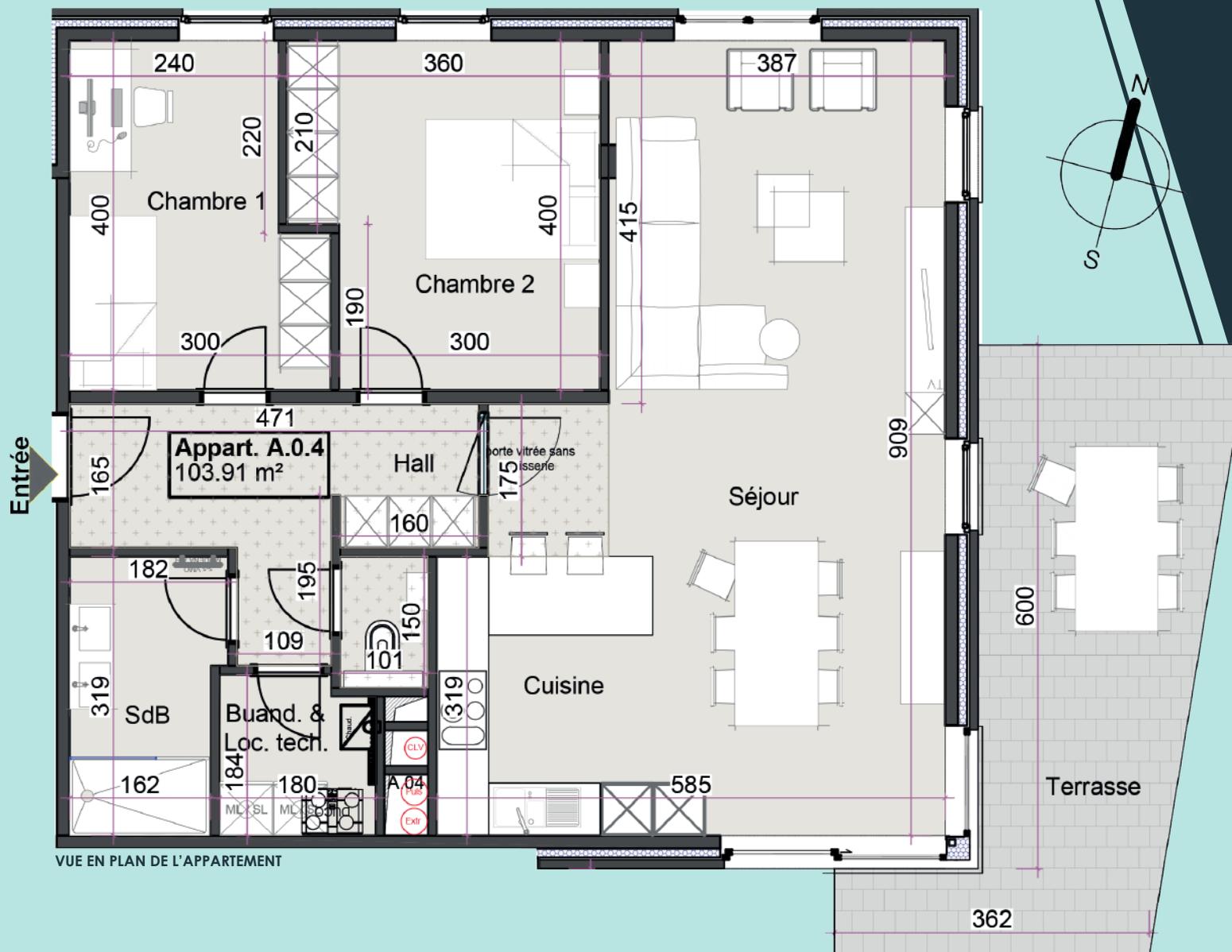
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" A0.4

Rez de chaussée
Chambres : 2

Surface brute
± 103,91 m²

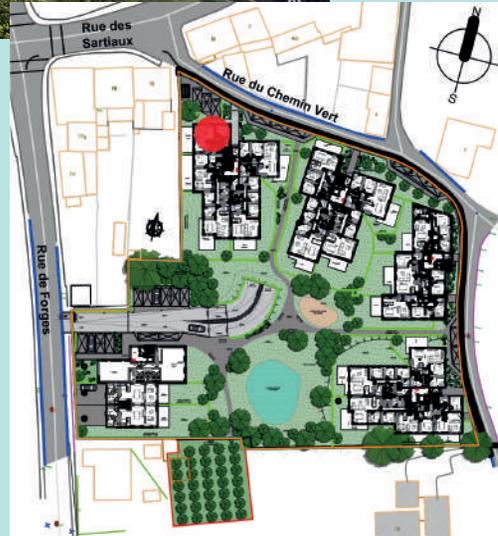
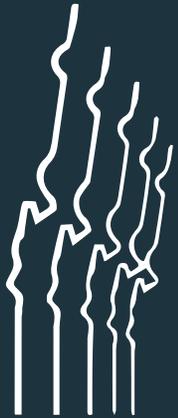
Jardin privatif
± 45,40 m²
dont terrasse
± 19,43 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

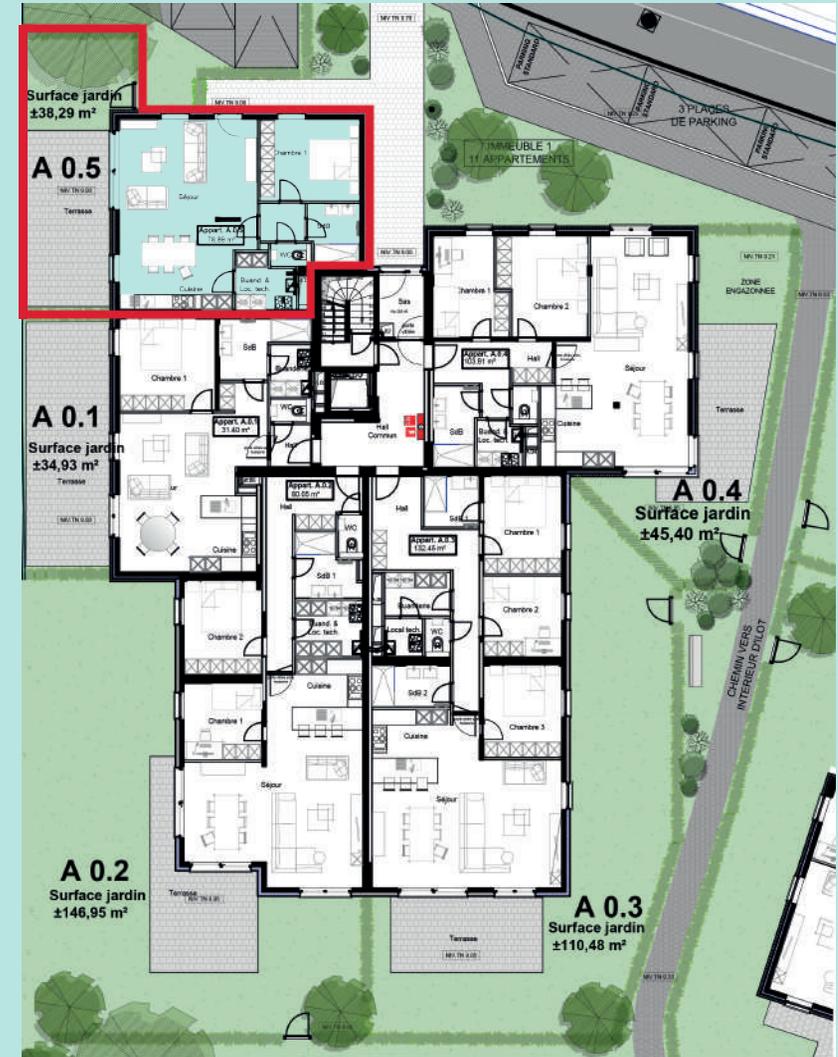


SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX



VUE EN PLAN DU BLOC

A0.5

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

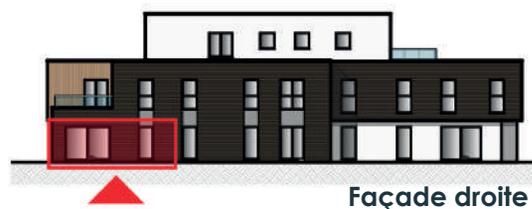
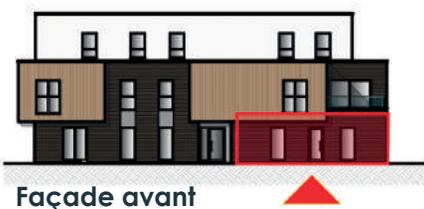
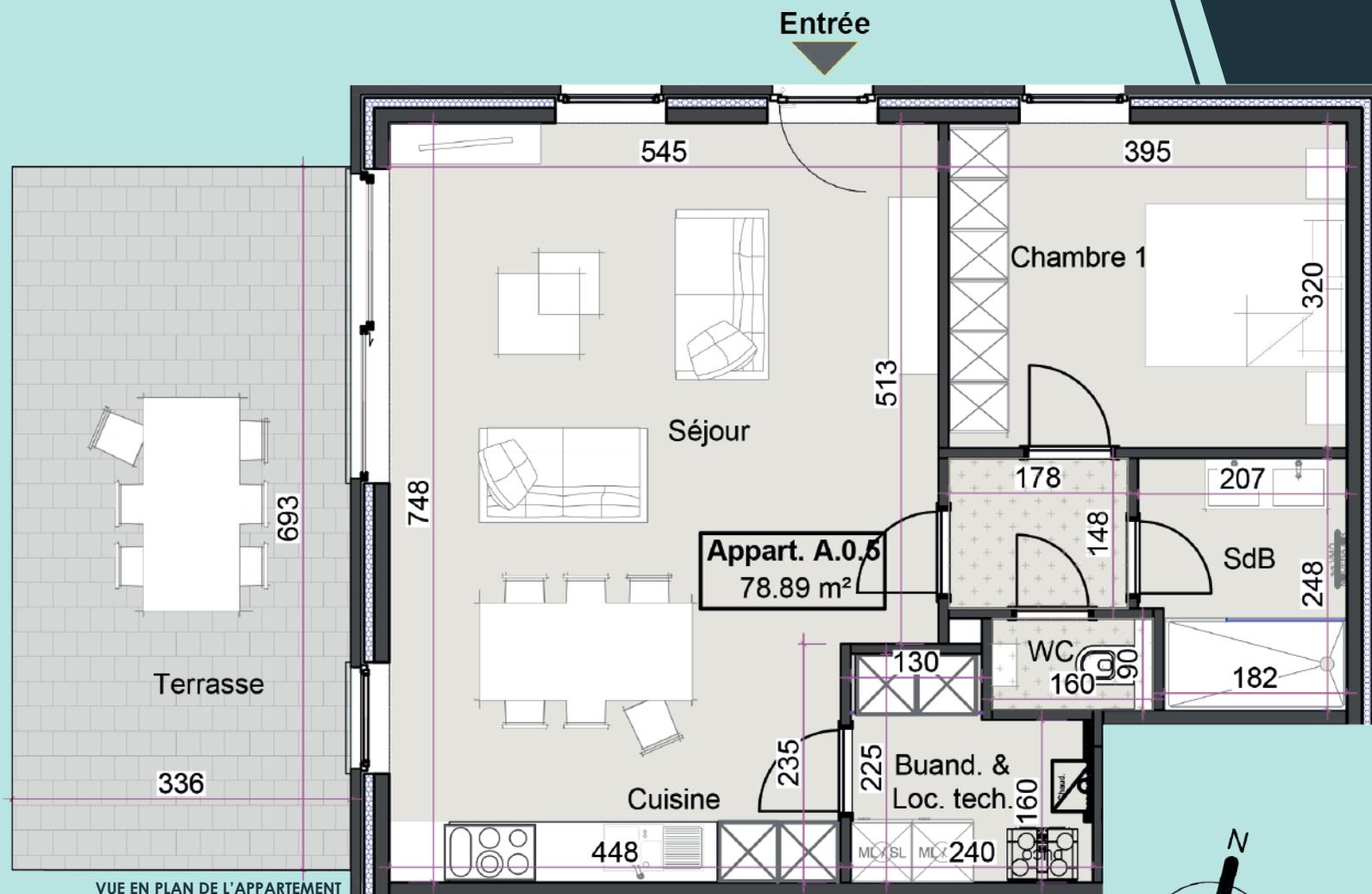
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" A0.5

Rez de chaussée
Chambre : 1

Surface brute
± 78,89 m²

Jardin privatif
± 38,29 m²
dont terrasse
± 23,28 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX



SIMULATION 3D



A1.1



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

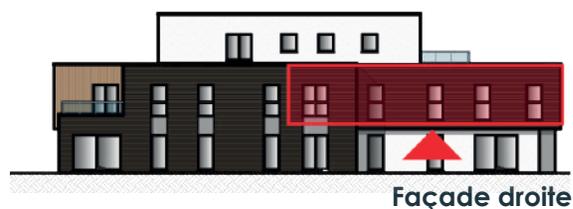
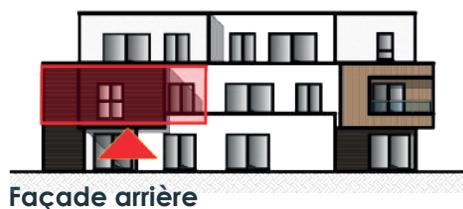
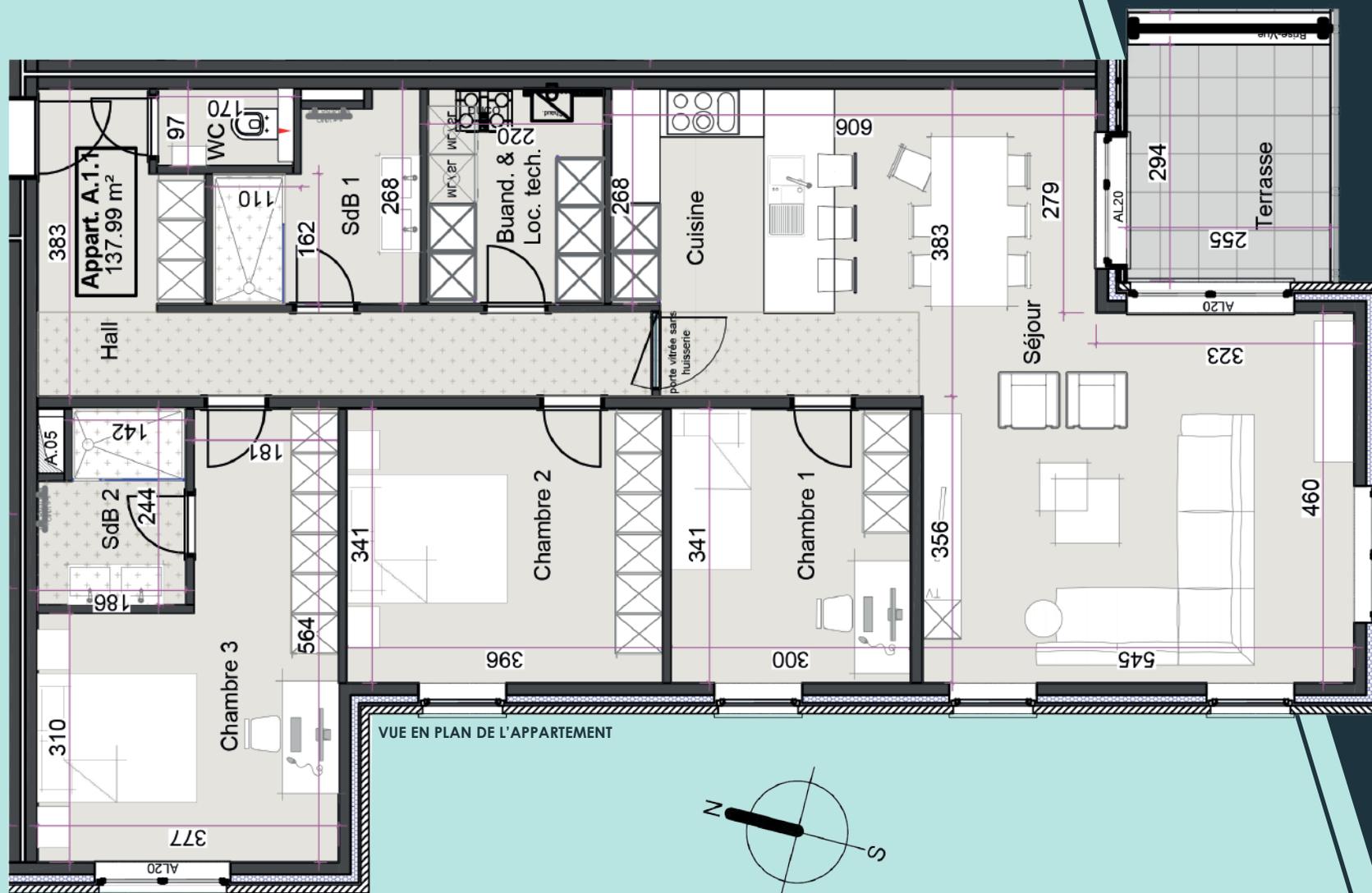
Entrée

BLOC "A" A1.1

1er Etage
Chambres : 3

Surface brute
± 137,99 m²

Terrasse
± 7,49 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX

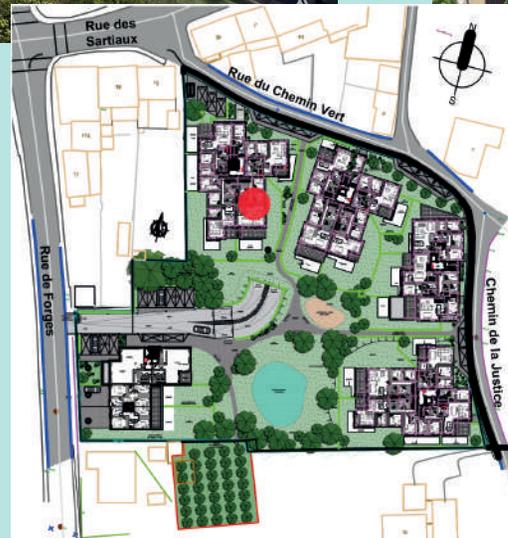


A1.2



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

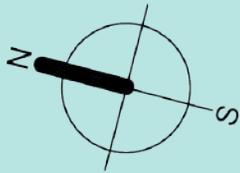
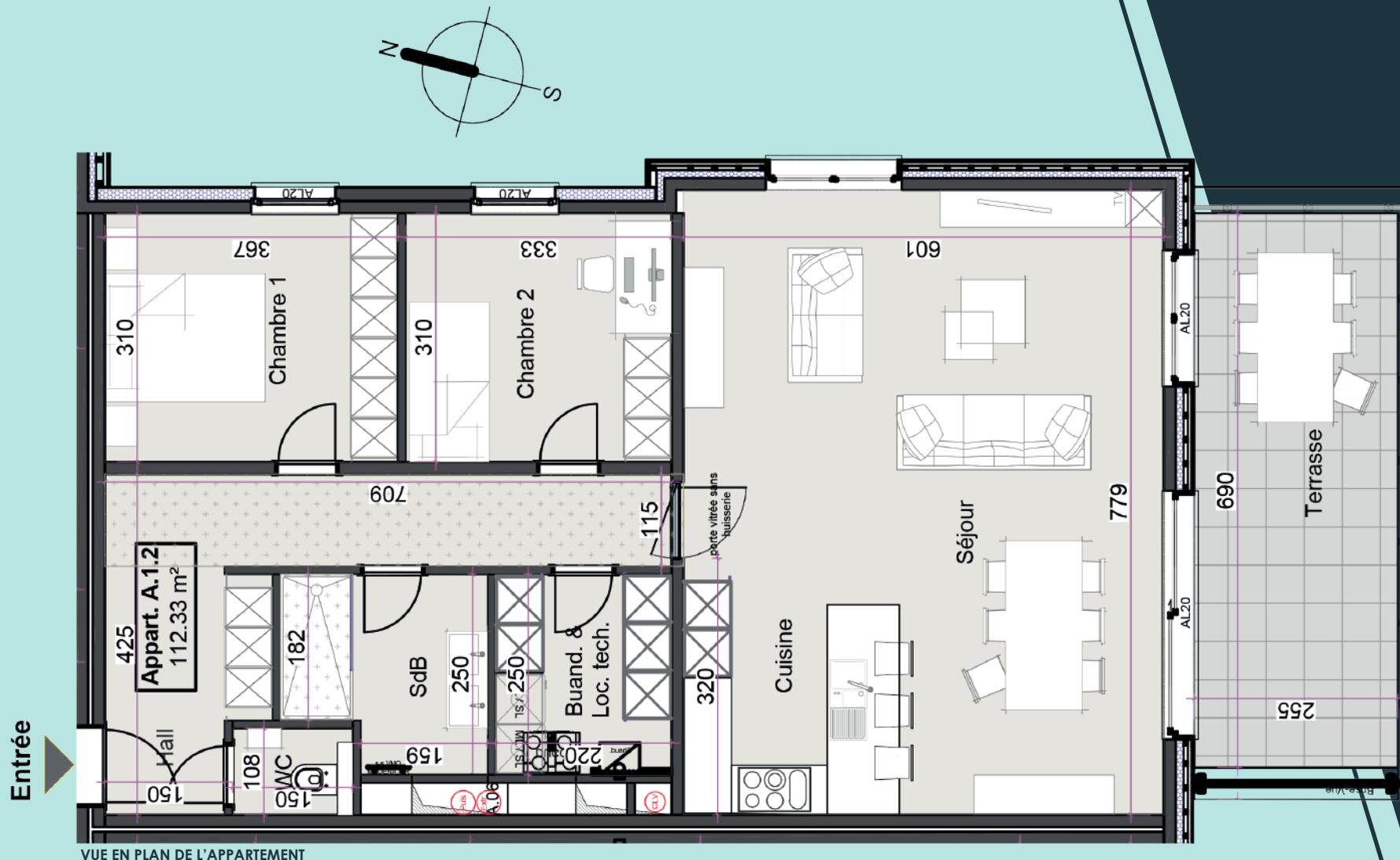
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" A1.2

1er Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 112,33 m²

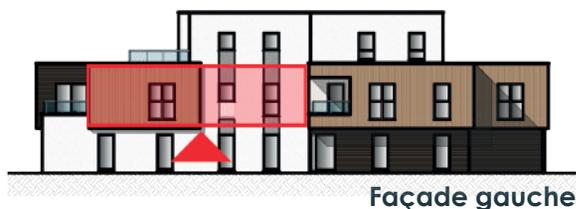
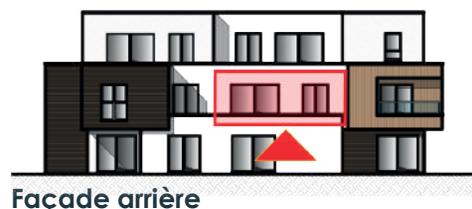
Terrasse
± 17,59 m²



Entrée

Appart. A.1.2
112.33 m²

VUE EN PLAN DE L'APPARTEMENT



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX



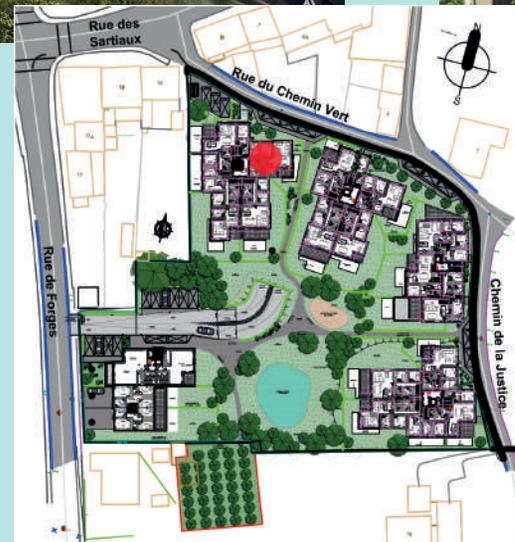
SIMULATION 3D



A1.3



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

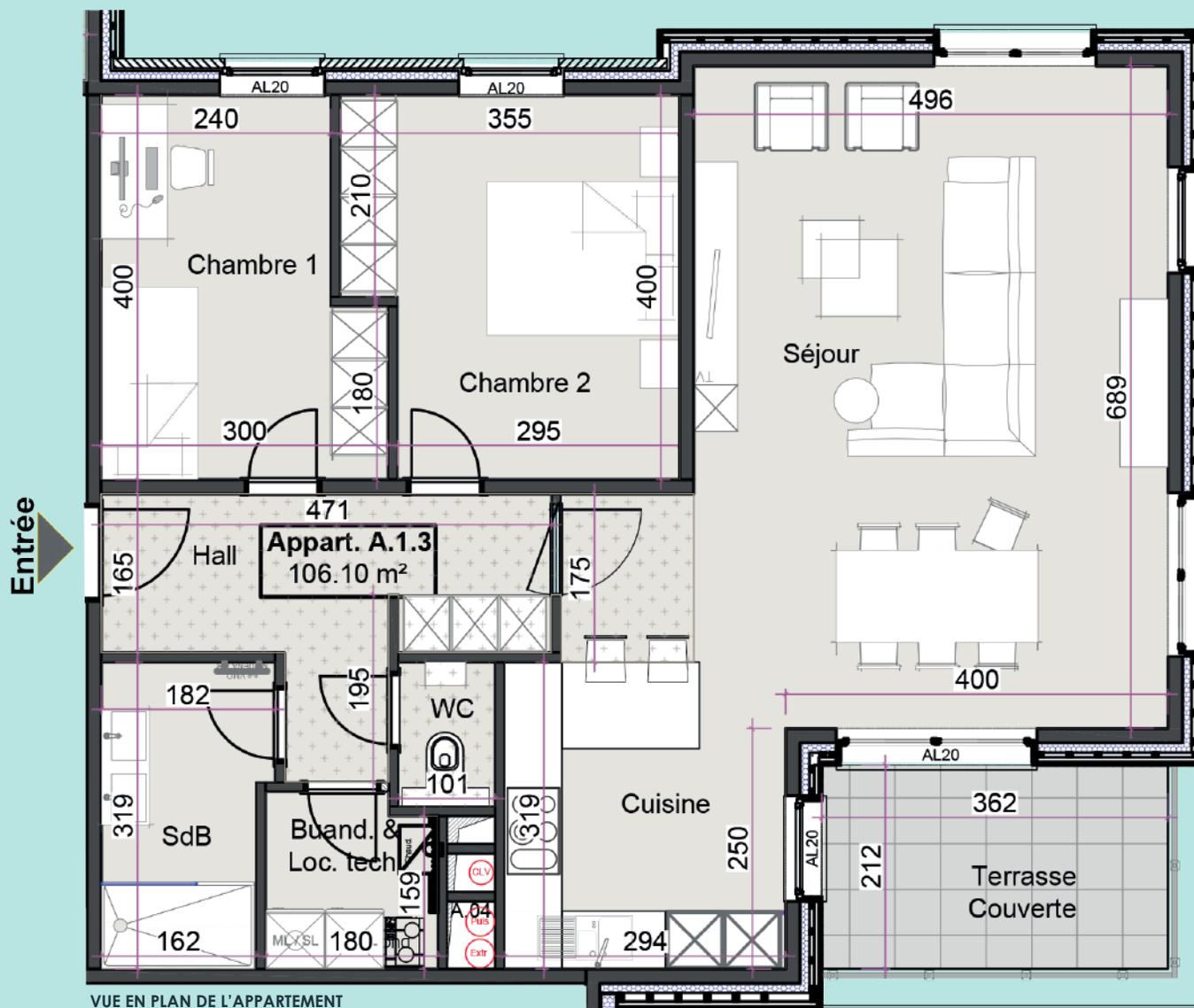
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" A1.3

1er Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 106,10 m²

Terrasse
± 7,67 m²



Façade avant



Façade gauche

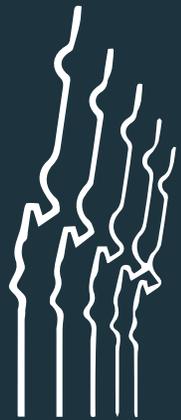


Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX



SIMULATION 3D



A1.4



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

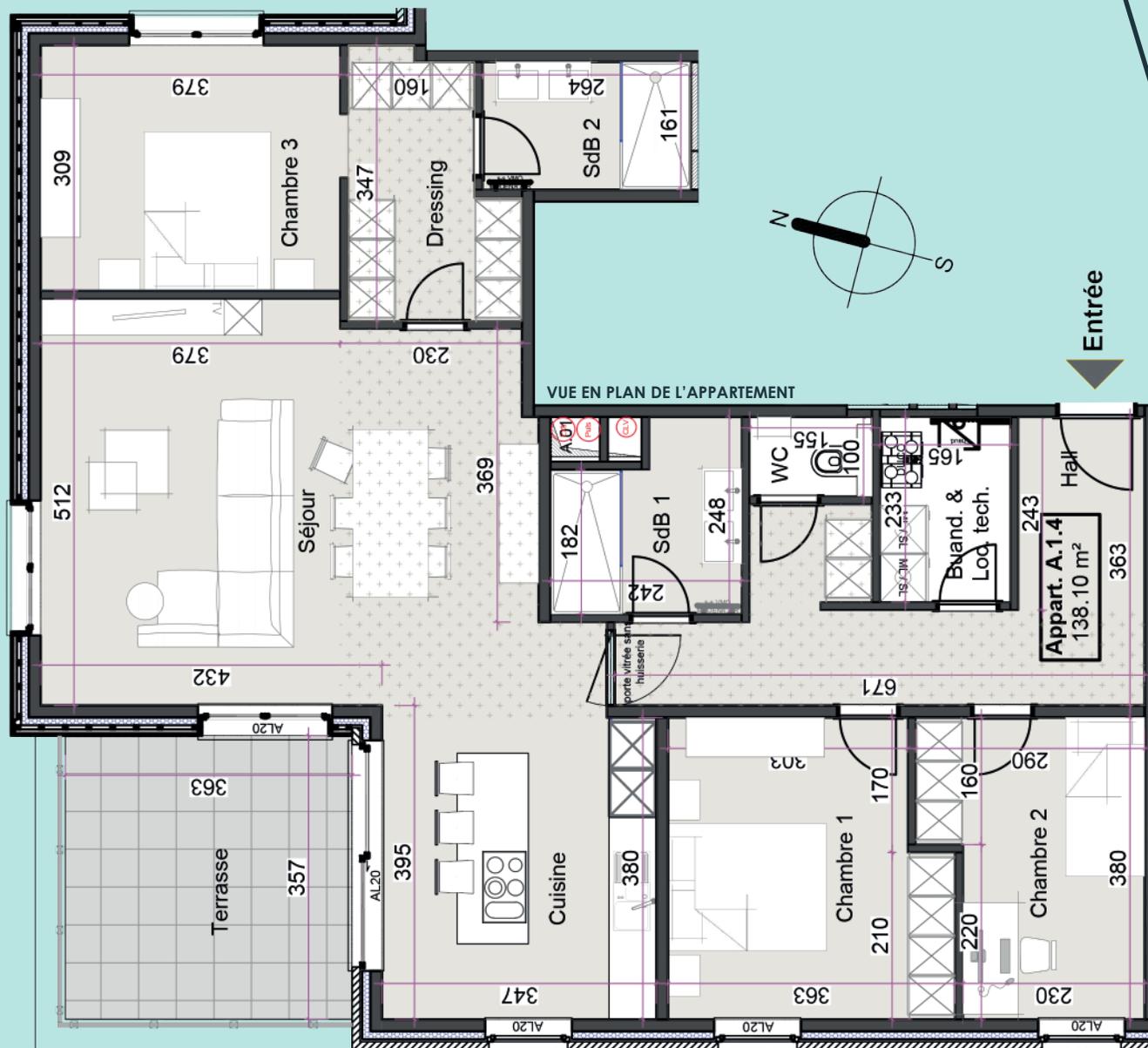
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" A1.4

1er Etage
Chambres : 3

Surface brute
± 138,11 m²

Terrasse
± 12,95 m²



Façade avant



Façade droite



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX

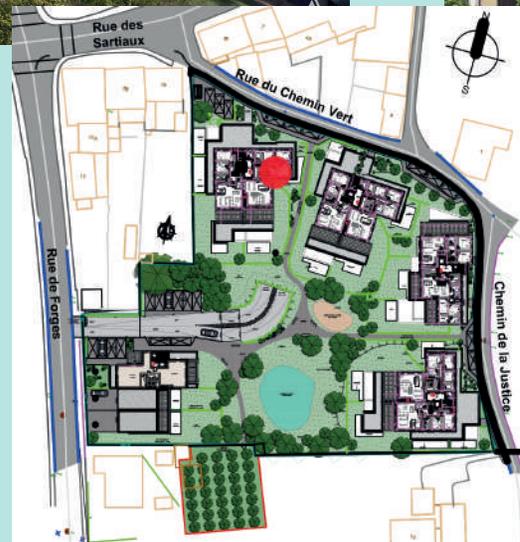


A2.1

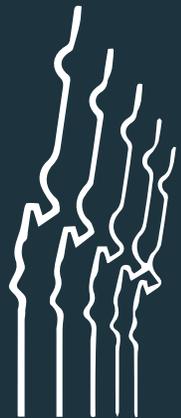


SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE



Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

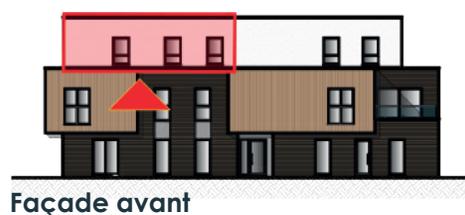
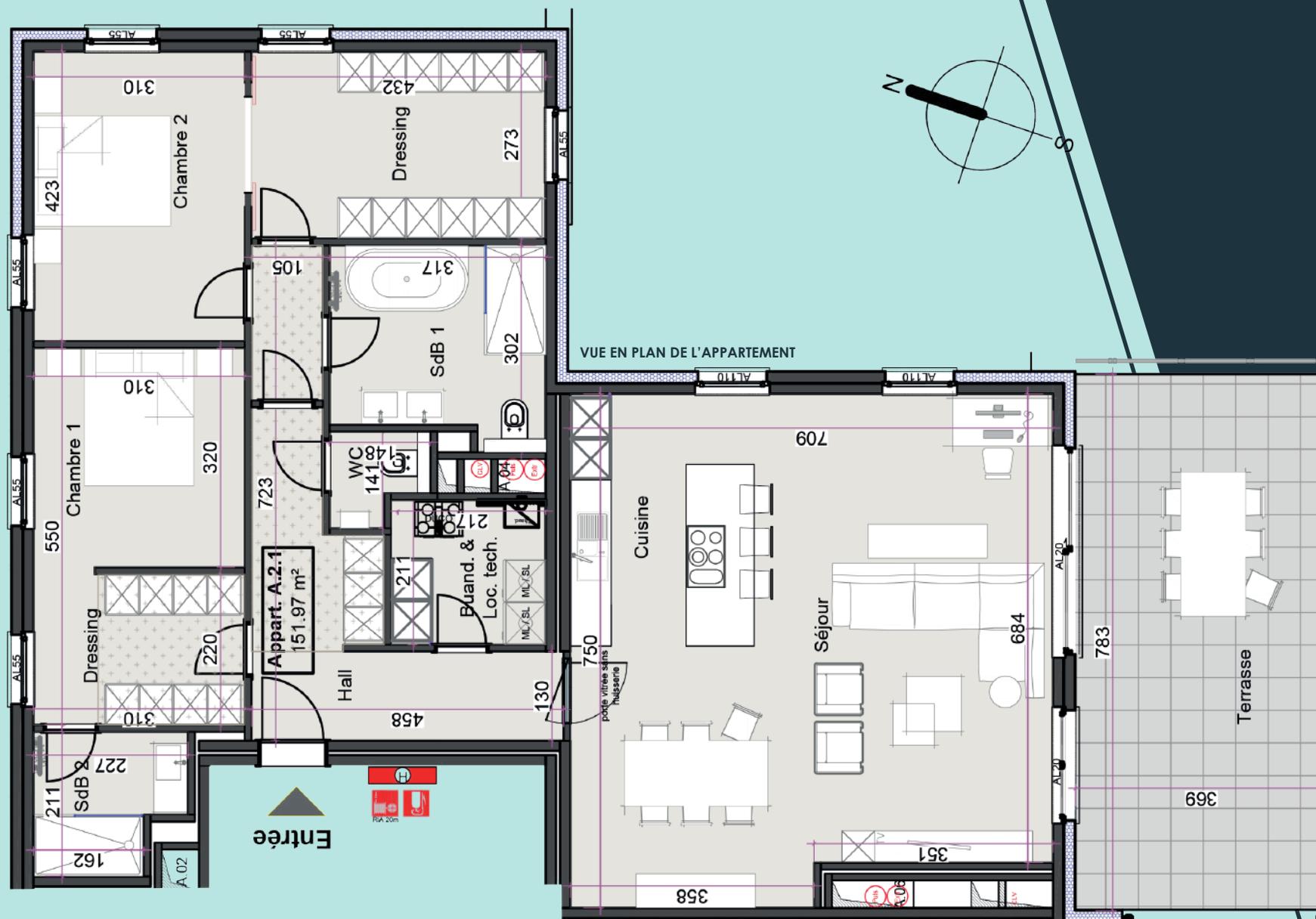
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" A2.1

2ème Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 150,73 m²

Terrasse
± 28,89 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX

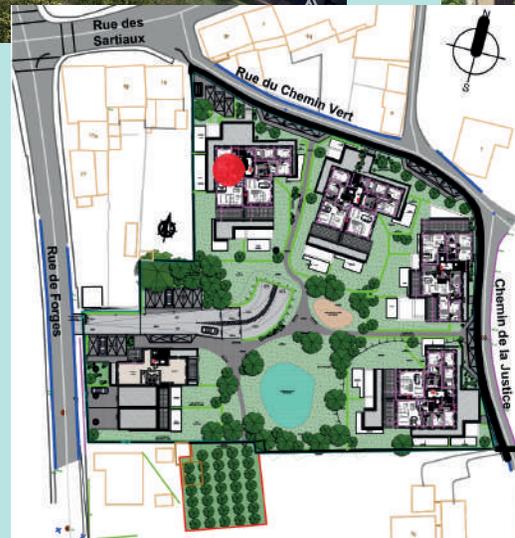


SIMULATION 3D

A2.2



SIMULATION 3D



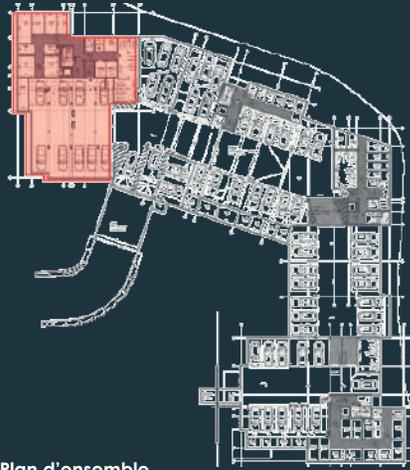
IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "A" CAVES & PARKINGS



Plan d'ensemble
des sous-sols sous les blocs
« A », « B », « C » et « D »

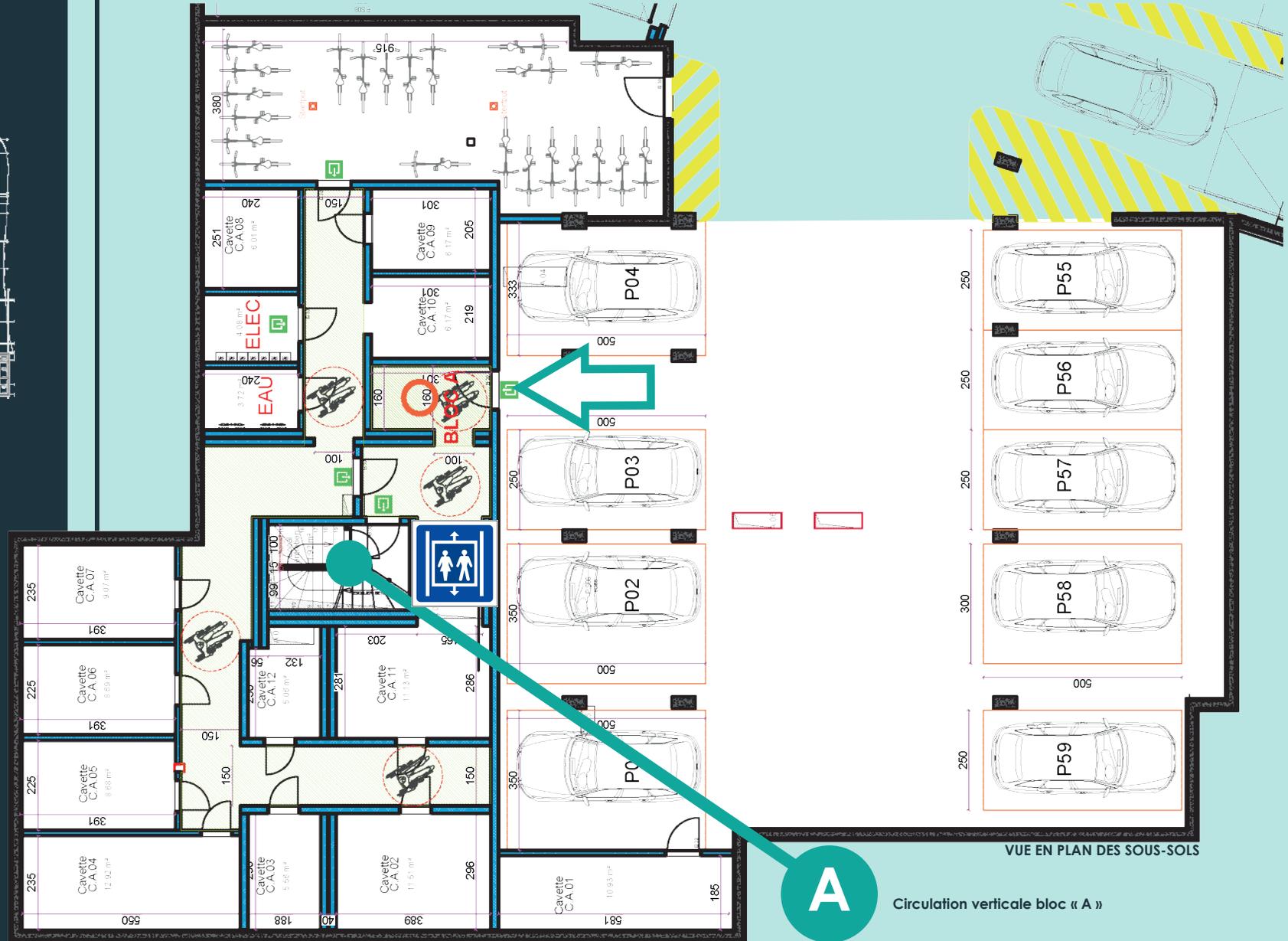


Proche de vous !

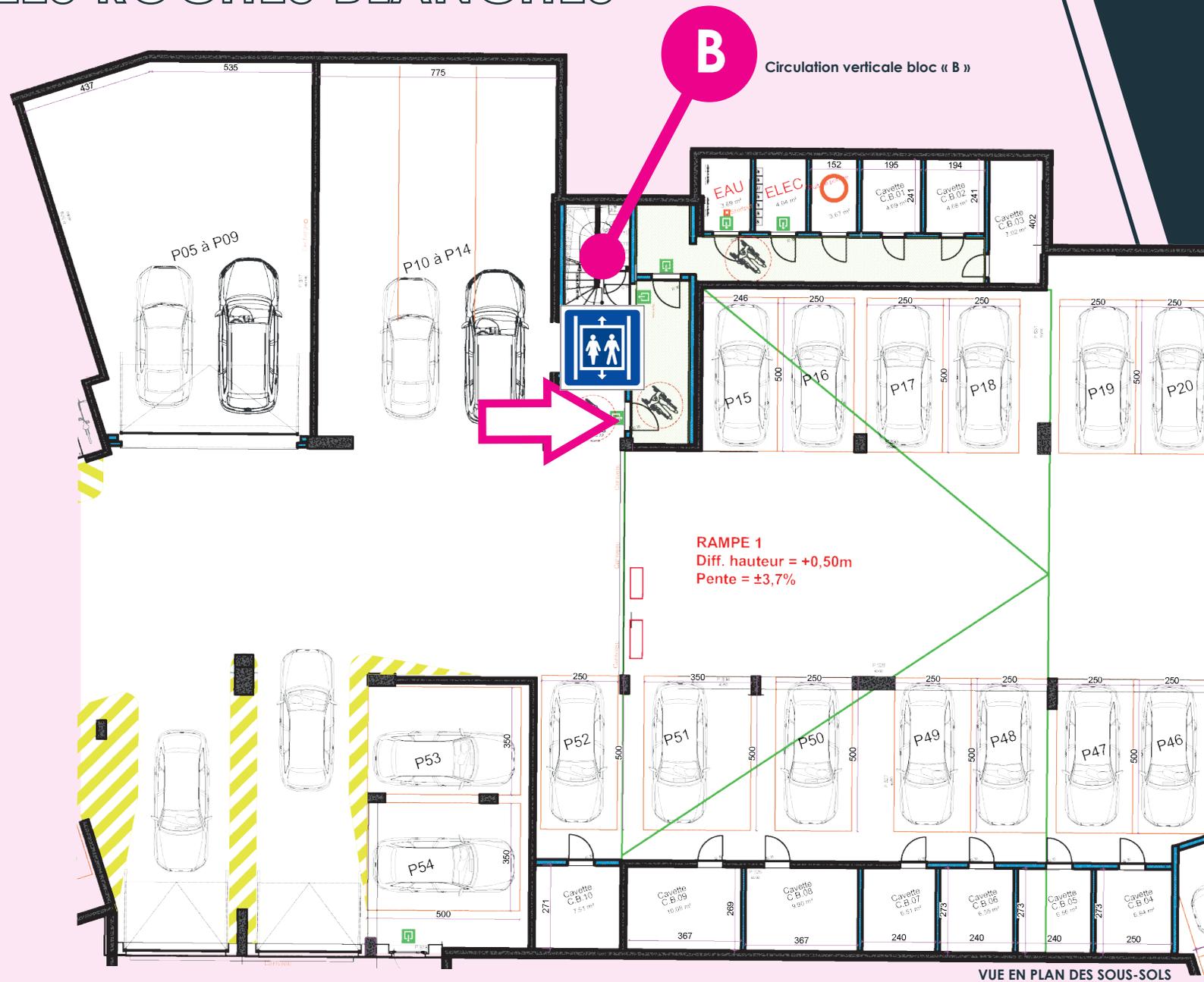


THOMAS & PIRON, LA FORCE D'UN TEAM

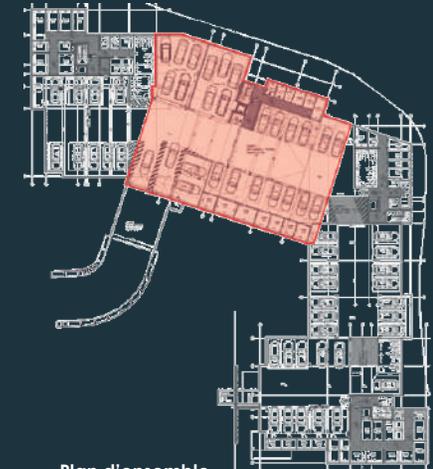
BLOC "A" RESIDENCE TERRES AUX CAILLOUX



BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



BLOC "B" CAVES & PARKINGS

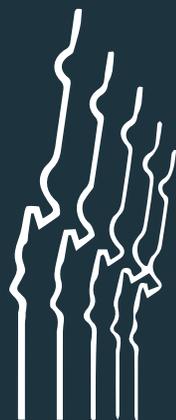


Plan d'ensemble
des sous-sols sous les blocs
« A », « B », « C » et « D »

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES

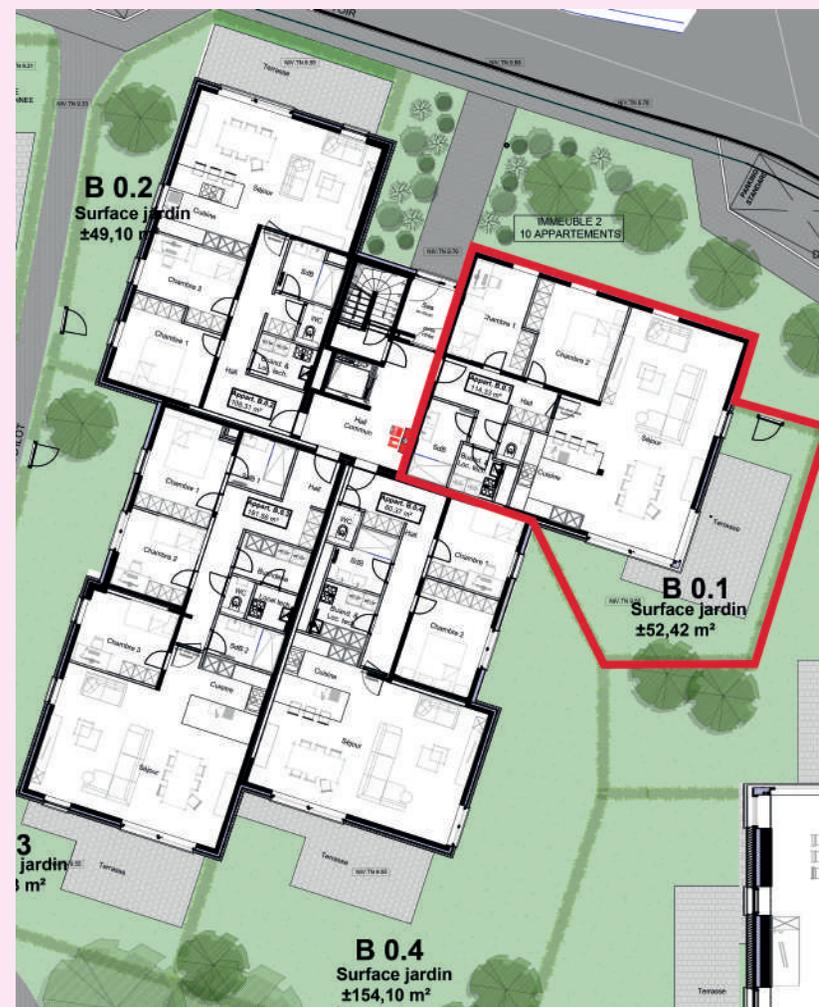


SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

B0.1



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

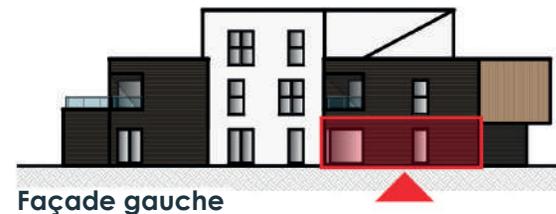
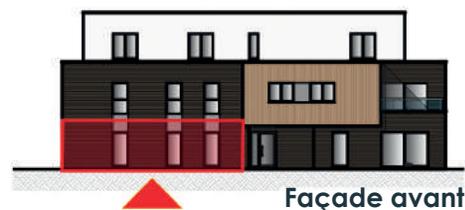
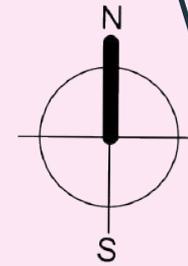
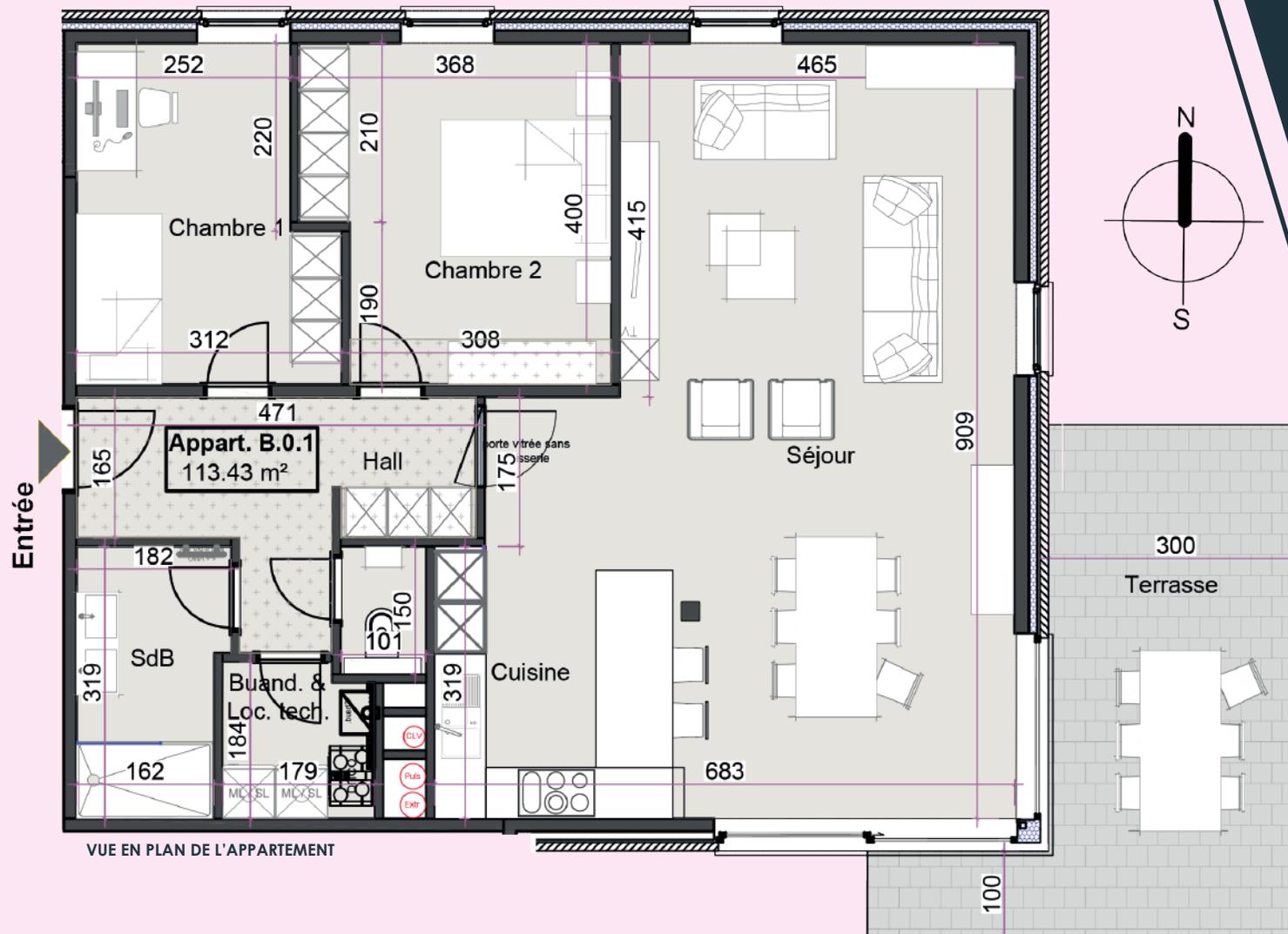
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B0.1

Rez de chaussée
Chambres : 2

Surface brute
± 113,43 m²

Jardin privatif
± 52,42 m²
dont terrasse
± 20,13 m²

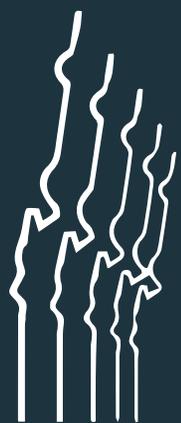


Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



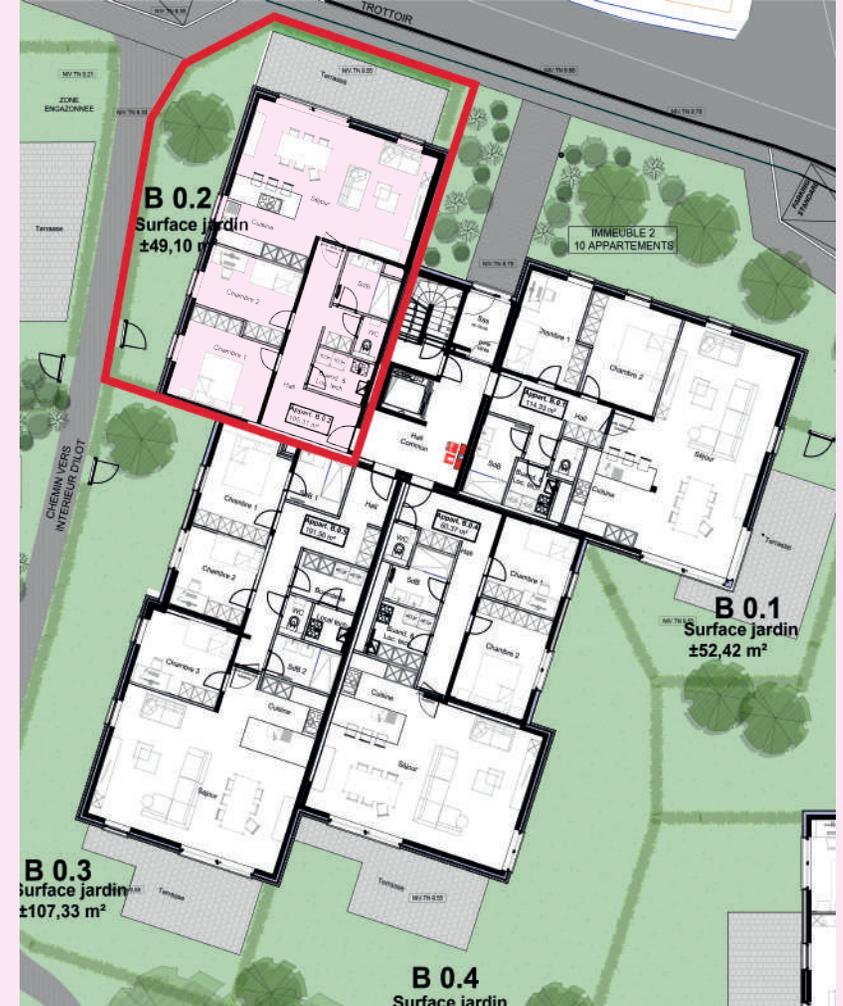
SIMULATION 3D



B0.2



IMPLANTATION GENERALE



VUE EN PLAN DU BLOC

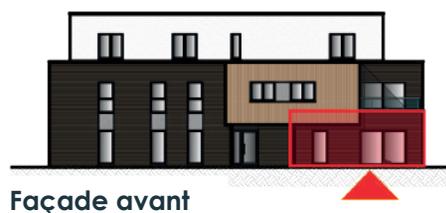
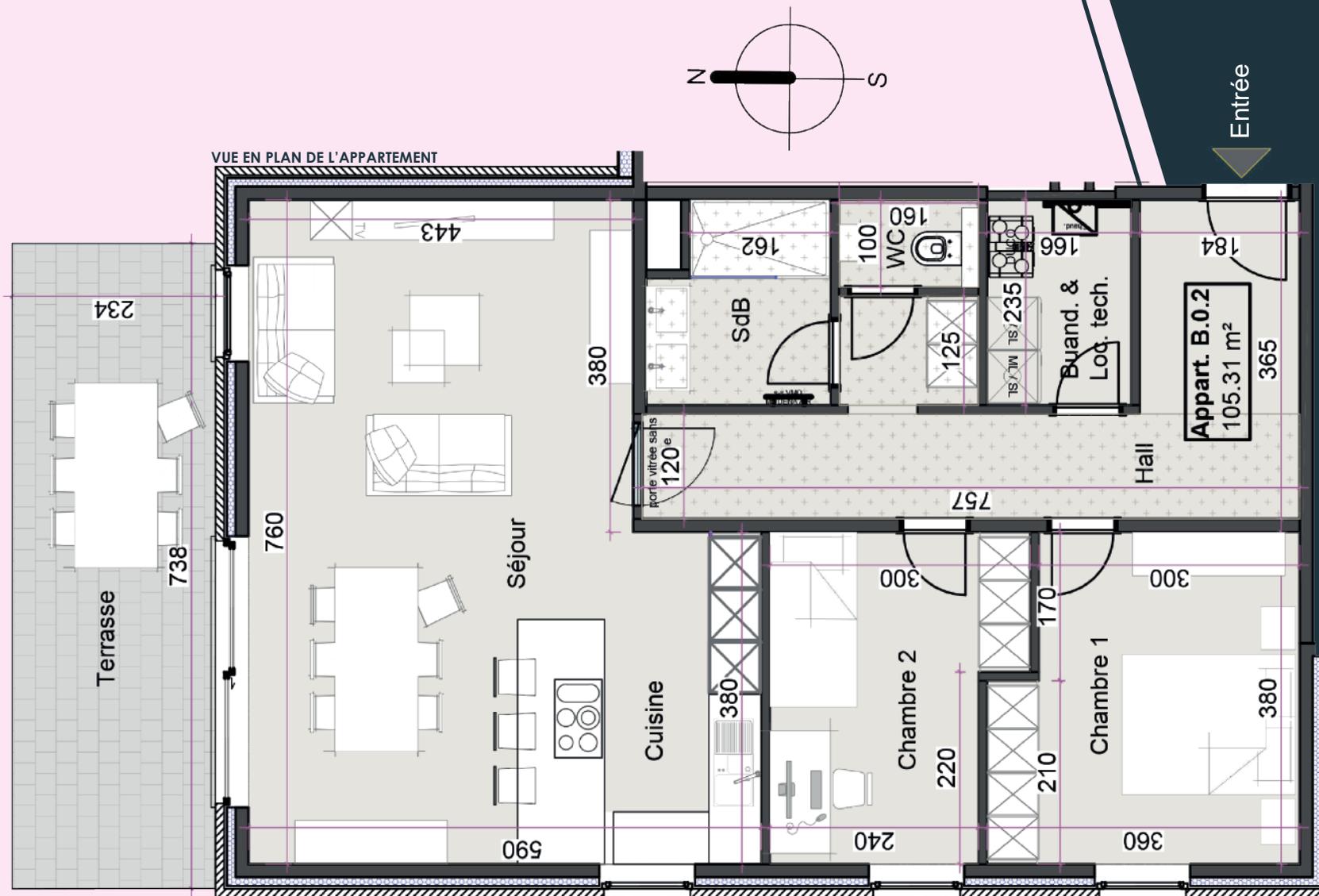
Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution. Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut. (*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B0.2

Rez de chaussée
Chambres : 2

Surface brute
± 105,31 m²

Jardin privatif
± 49,10 m²
dont terrasse
± 17,26 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



SIMULATION 3D



B0.3



IMPLANTATION GENERALE



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

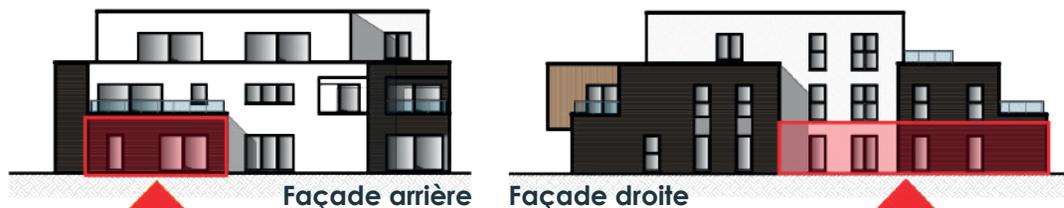
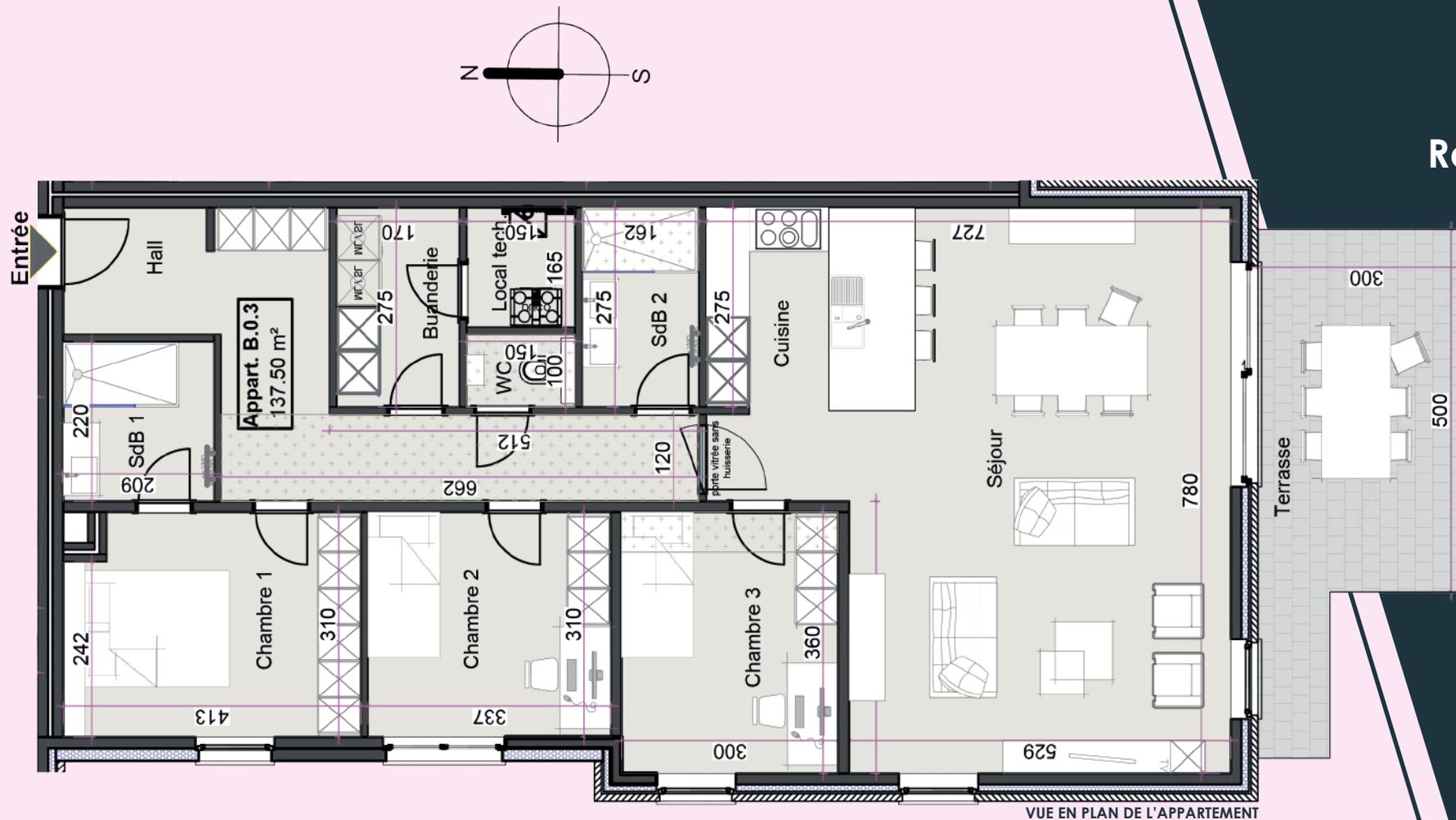
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B0.3

Rez de chaussée
Chambres: 3

Surface brute
± 137,50 m²

Jardin privatif
± 107,33 m²
dont terrasse
± 17,29 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



SIMULATION 3D

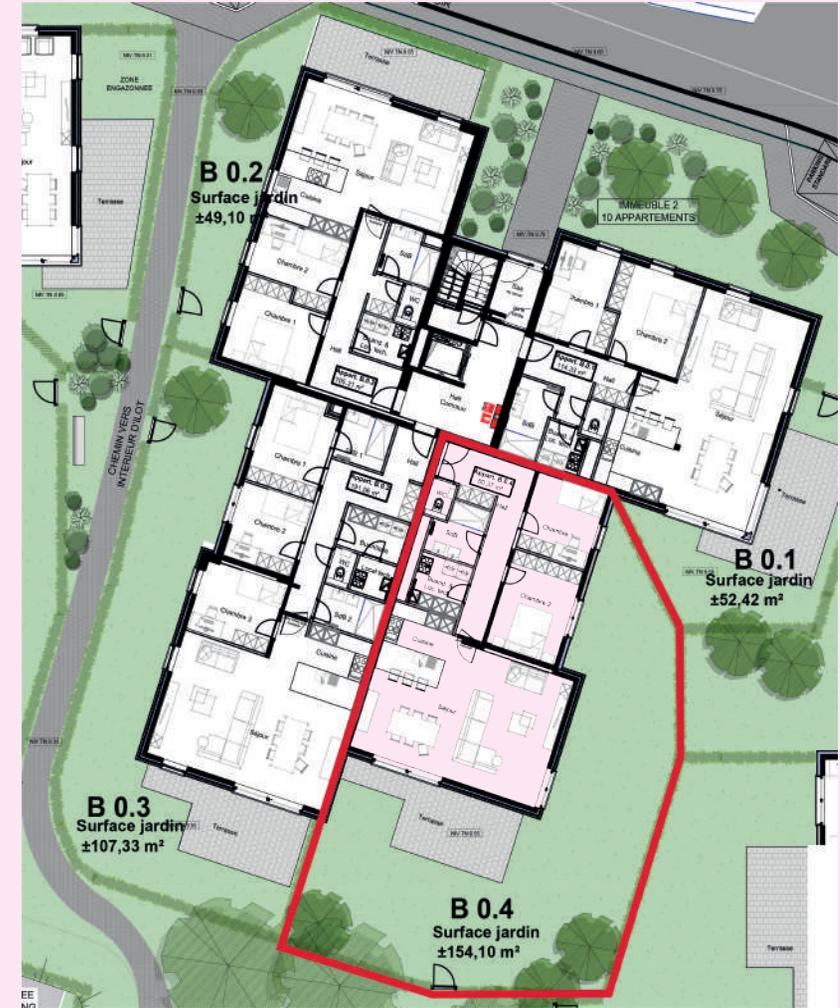


B0.4



IMPLANTATION GENERALE

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

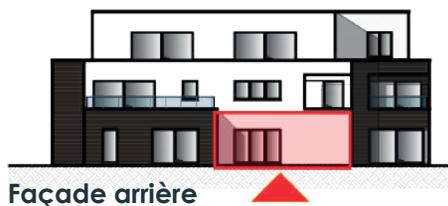
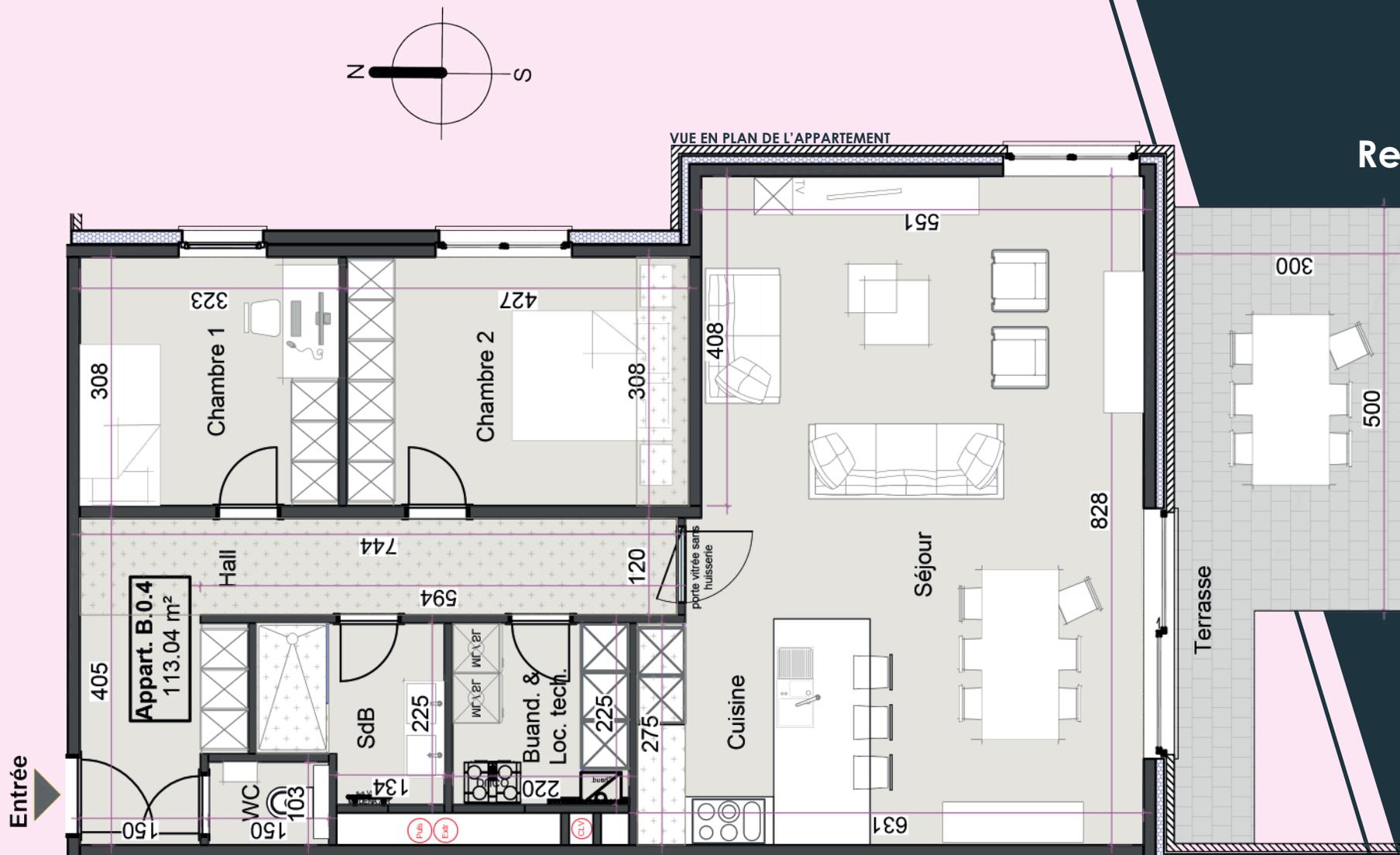
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B0.4

Rez de chaussée
Chambres : 2

Surface brute
± 113,04 m²

Jardin privatif
± 154,10 m²
dont terrasse
± 17,87 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



SIMULATION 3D

B1.1



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

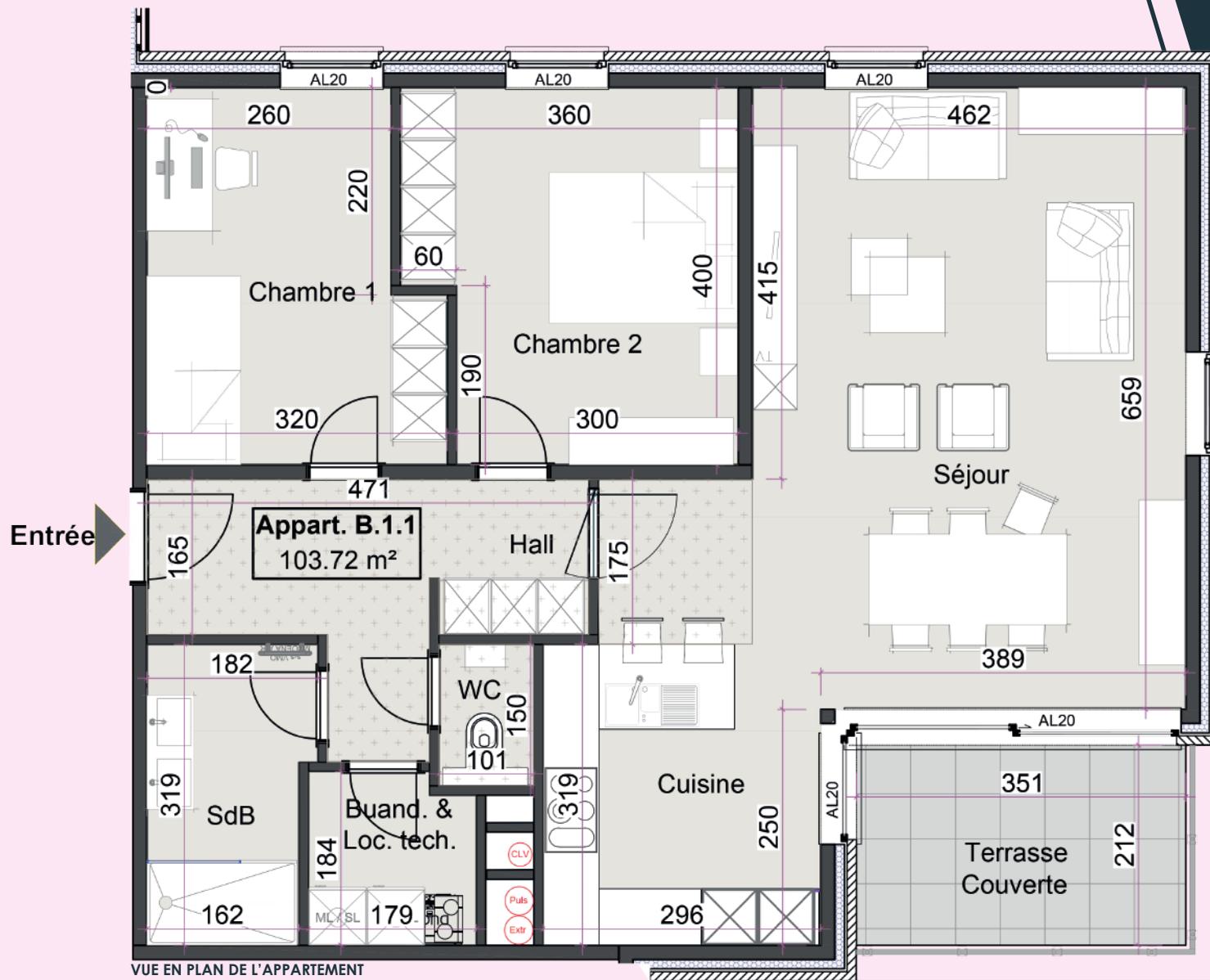
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B1.1

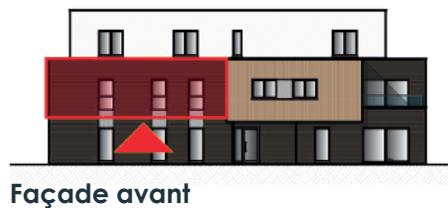
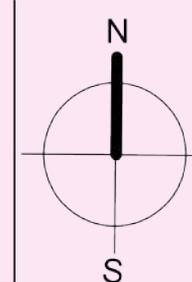
1er Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 103,72 m²

Terrasse
± 7,44 m²



VUE EN PLAN DE L'APPARTEMENT



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



SIMULATION 3D

B1.2



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

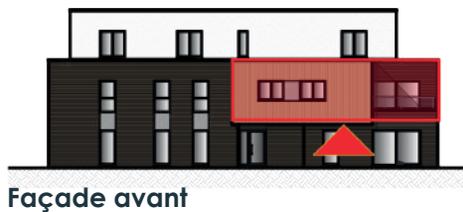
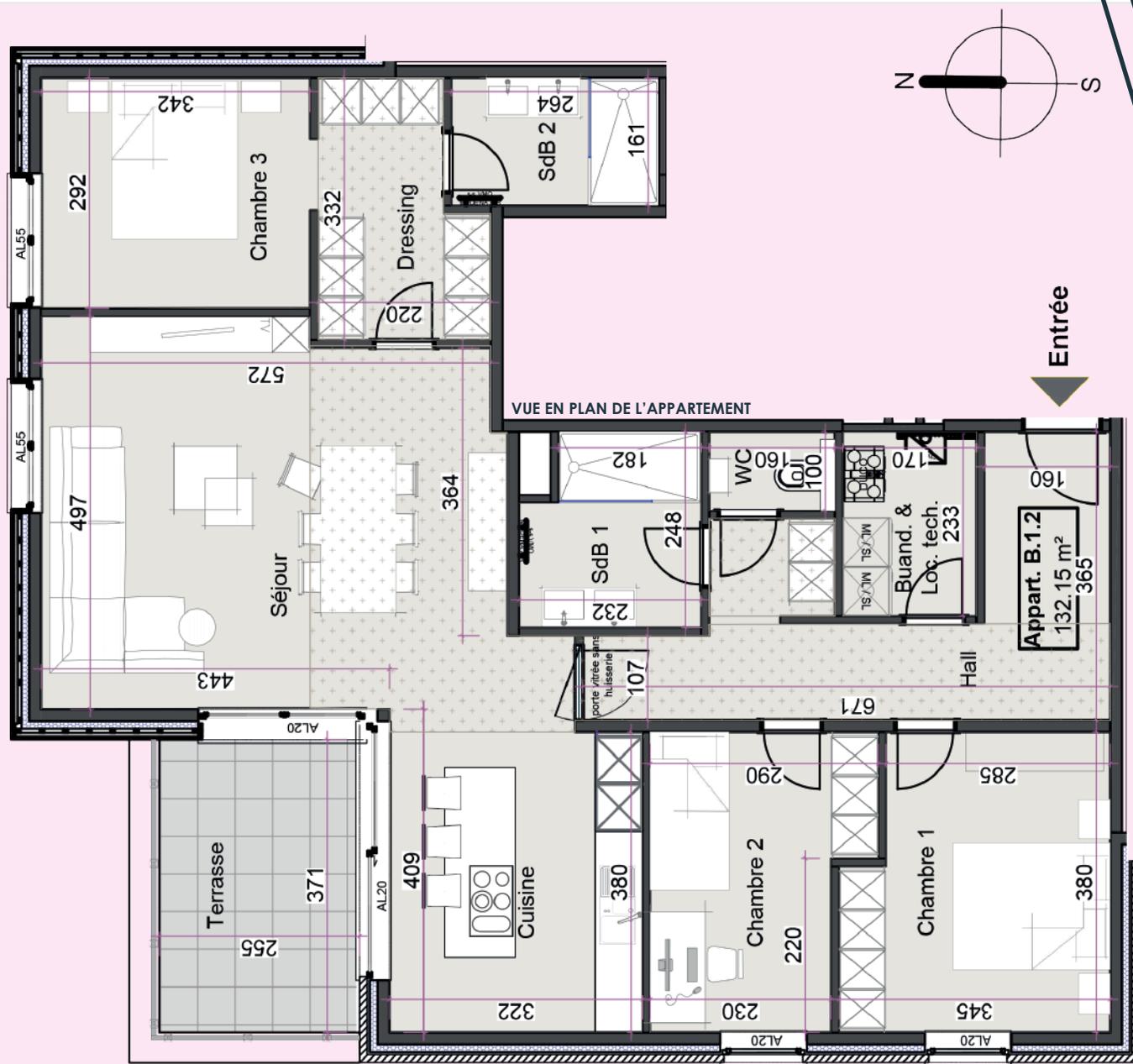
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B1.2

1er Etage
Chambres : 3

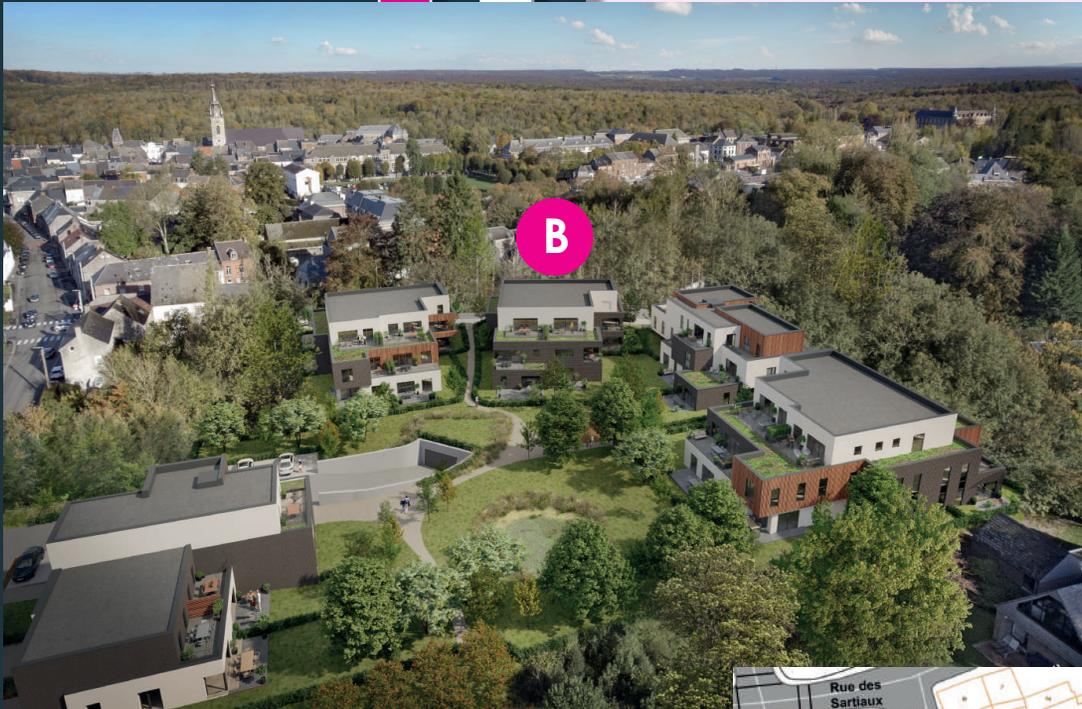
Surface brute
± 132,15 m²

Terrasse
± 9,46 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



SIMULATION 3D

B1.3



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



SIMULATION 3D

B1.4



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

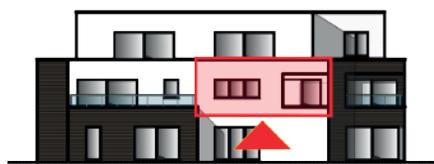
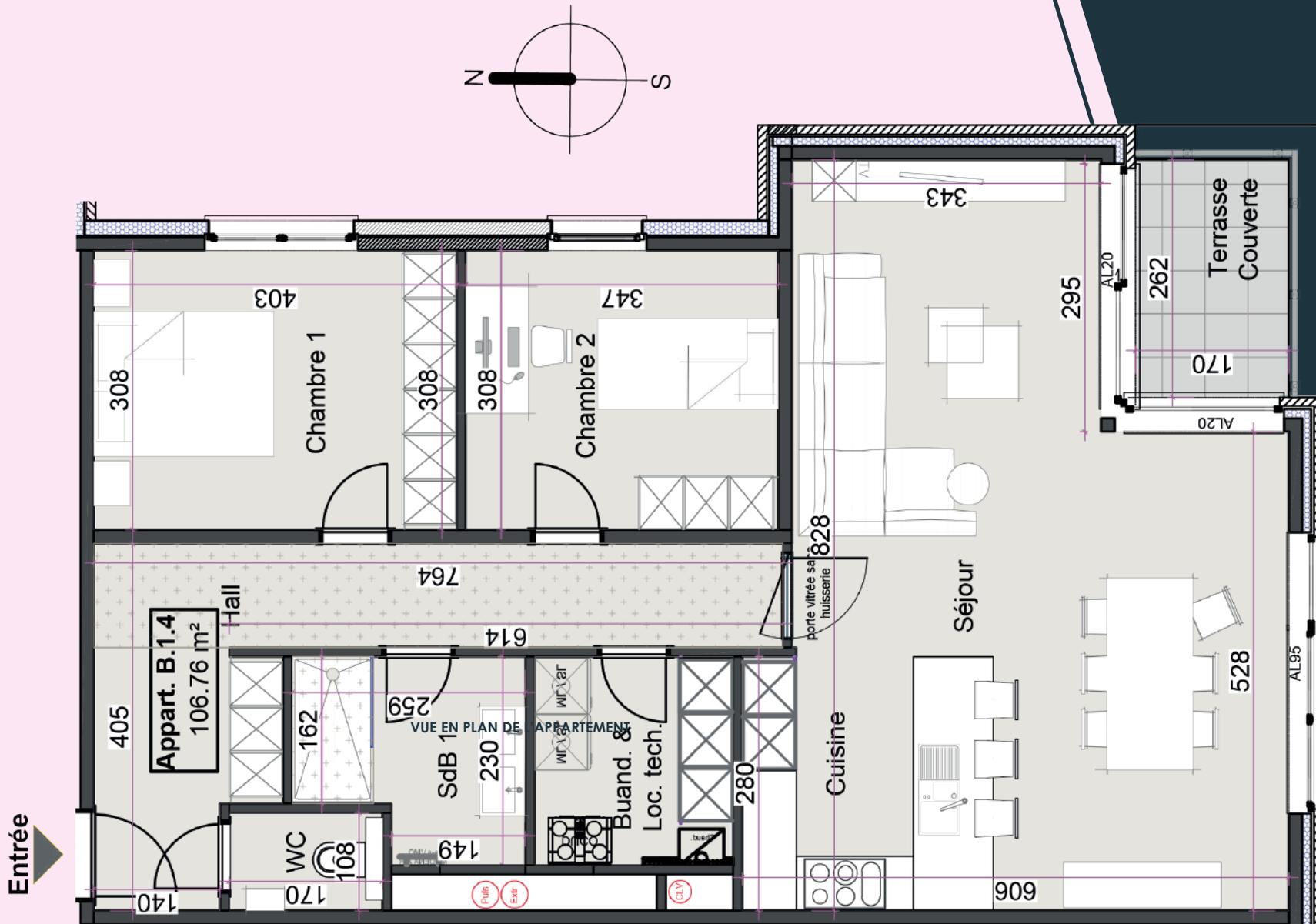
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B1.4

1er Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 106,76 m²

Terrasse
± 4,45 m²



Façade arrière



Façade gauche



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES

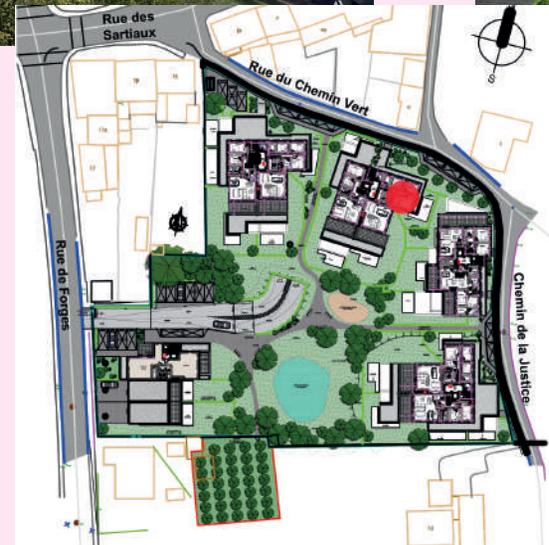


SIMULATION 3D

B2.1



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

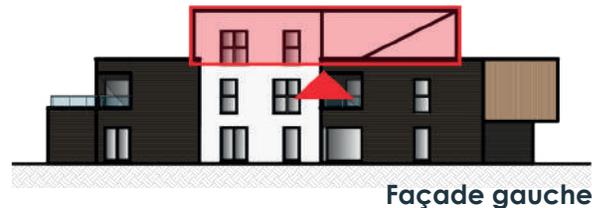
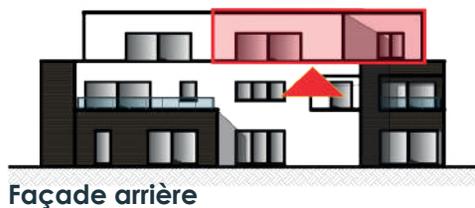
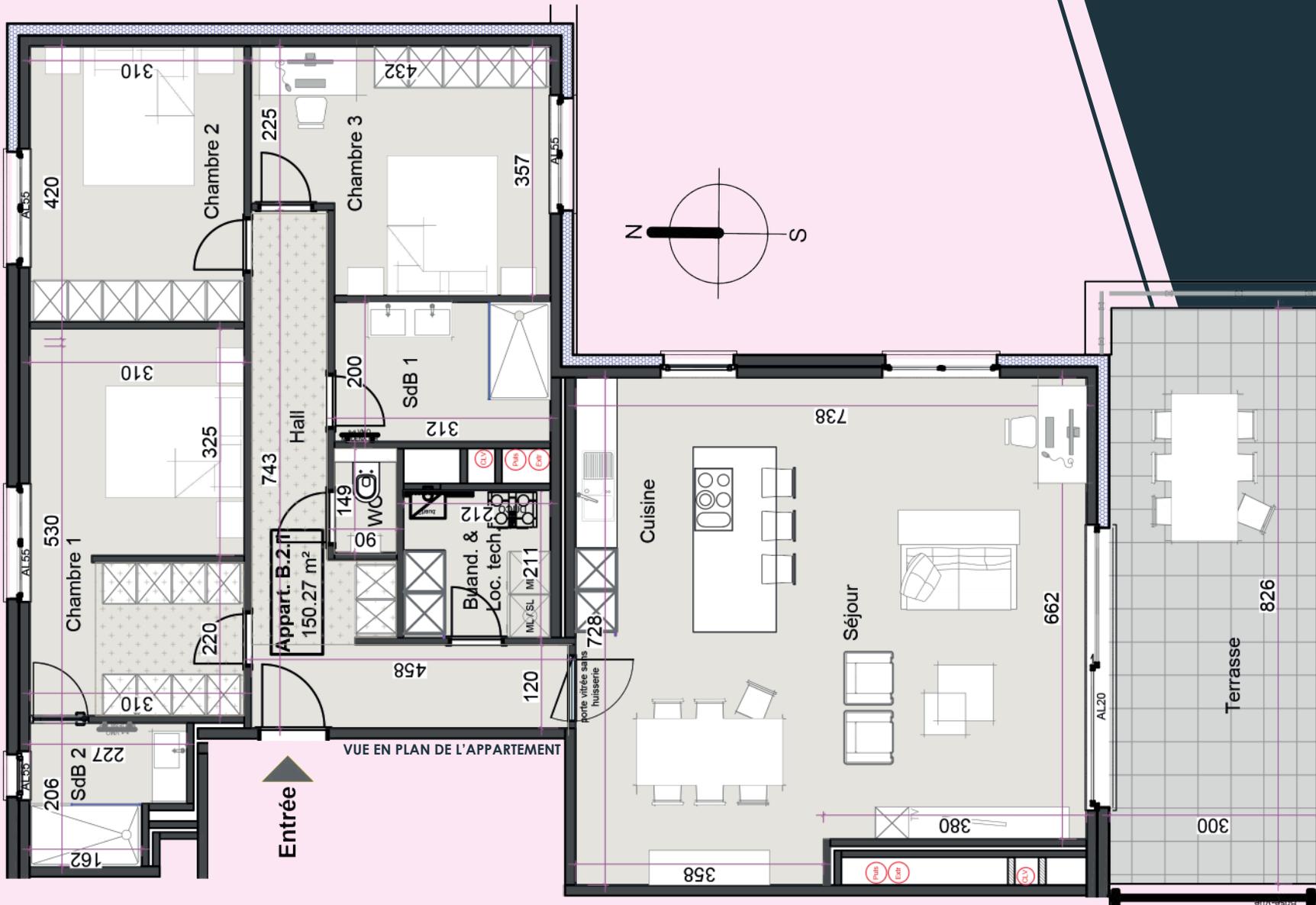
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "B" B2.1

2ème Etage
Chambres : 3

Surface brute
± 150,27 m²

Terrasse
± 24,78 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "B" RESIDENCE LES ROCHES BLANCHES



SIMULATION 3D

B2.2



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

LES ATOUTS

A VOIR
ABSOLUMENT!
CHANTIER
EN COURS

Un programme varié et 5 résidences au nom évocateur :

« Terres aux Cailloux » (ou Bloc A) :	11 appartements ;
« Les Roches Blanches » (ou Bloc B) :	10 appartements ;
« Green Roc » (ou Bloc C) :	8 appartements ;
« Pierre de Lune » (ou Bloc D) :	11 appartements ;
« Cœur de Granit » (ou Bloc E) :	2 maisons jumelées 5 cellules modulables à destination de bureau.

Ce projet est exclusif à plus d'un titre ; voici quelques uns de ses atouts qui lui confèrent toute sa singularité :

- Des bâtiments situés dans un environnement particulièrement verdoyant, autour d'un parc commun, dont le point commun est une architecture contemporaine d'une grande sobriété, associée à une volumétrie travaillée, voire sculptée ;
- Une association subtile de matériaux de façades qui contribuent à la personnalité de chacun des immeubles (briques, crépi et bardage en bois reconstitué) ;
- Des constructions qui rayonnent autour d'écrin de verdure et des appartements au rez-de-chaussée agrémentés par une zone de jardin privatif ;
- Un réseau de sentiers piéton intérieurs qui traversent la zone de parc ;
- Des typologies d'appartements et des agencements intérieurs extrêmement variés ;
- Des appartements systématiquement agrémentés, au minimum, d'une terrasse sous la forme d'un balcon ou aménagée sur une zone de toiture plate.
- Une qualité de vie comparable à celle que l'on trouve dans les campagnes environnantes à seulement quelques centaines de mètres du centre ;
- Un vaste parking en sous-sol qui s'étend d'un seul tenant sous la surface des blocs A, B, C et D, équipé d'une installation de protection incendie dernier cri avec dispositif de désenfumage entièrement automatisé et relié à une centrale de détection.



Partenaire exclusif de Sotraba

INFOS & VENTE : **071 / 33 19 20** - www.immocontact.be



A



Résidence Terres Aux Cailloux
(Bloc « A ») – 11 appartements

B



Résidence Les Roches Blanches
(Bloc « B ») – 10 appartements

C



Résidence Green Roc
(Bloc « C ») – 8 appartements

D



Résidence Pierre de Lune
(Bloc « D ») – 11 appartements

E



Résidence Cœur de Granit
(Bloc « E ») – 5 cellules bureau + 2 maisons



LES PROMOTIONS

La société de construction SOTRABA propose depuis 1981, tout son savoir-faire et son professionnalisme dans le domaine de la construction de logements neufs au travers d'un vaste choix de promotions immobilières. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site INTERNET pour découvrir en primeur le lancement de tous nos derniers projets exclusifs (www.sotraba.be) ; il y en a forcément un proche de chez vous.



Qu'il s'agisse d'appartements ou de maisons, chacun des biens vous est proposé à la vente entièrement parachevé pour une tranquillité optimale durant tout le chantier et une entière satisfaction à la remise des clés.

L'univers de la construction, de par les responsabilités qu'il engage et les attentes qu'il suscite, réclame une extrême rigueur de préparation et d'exécution dans de multiples domaines, car aucun détail ne peut être laissé au hasard. C'est pourquoi, depuis près de 40 ans, SOTRABA n'a cessé de peaufiner une méthodologie globale de construction particulièrement redoutable d'efficacité pour répondre aux exigences du plus grand nombre (candidats bâtisseurs ou candidats investisseurs). C'est notamment grâce au côté très actif de son département développement qui gère un vaste potentiel de terrains idéalement situés,

grâce à la préparation minutieuse des dossiers tout au long de leur mise au point en parfaite symbiose avec architecte(s) et bureau(x) d'étude, par des méthodes de mise en œuvre constamment à la pointe de ce qui se fait de mieux ou encore par la sélection rigoureuse de ses ouvriers, techniciens et partenaires sous-traitants que SOTRABA peut vous proposer des projets aussi exclusifs que variés.

Bien que filiale du groupe Thomas & Piron dont la réputation n'est plus à faire, SOTRABA a su conserver tous les avantages de l'esprit d'entreprise familiale avec notamment comme principaux atouts : maîtrise, qualité, rigueur, proximité, flexibilité, efficacité, passion, confiance et fiabilité. Sur les volets technique et contractuel, SOTRABA s'engage au respect d'un cahier des charges (1) à la fois détaillé et clair. Il est indispensable que vous compreniez parfaitement ce que vous achetez. Inutile de craindre le risque d'une mauvaise surprise après s'être engagé, la construction s'opère dans un cadre réglementaire sûr et parfaitement encadré.

Aujourd'hui, dans ce catalogue commercial, SOTRABA est fier de vous présenter une de ses dernières réalisations dont la construction est actuellement en cours : projet multi résidentiel « **Aux Portes de Chimay** »

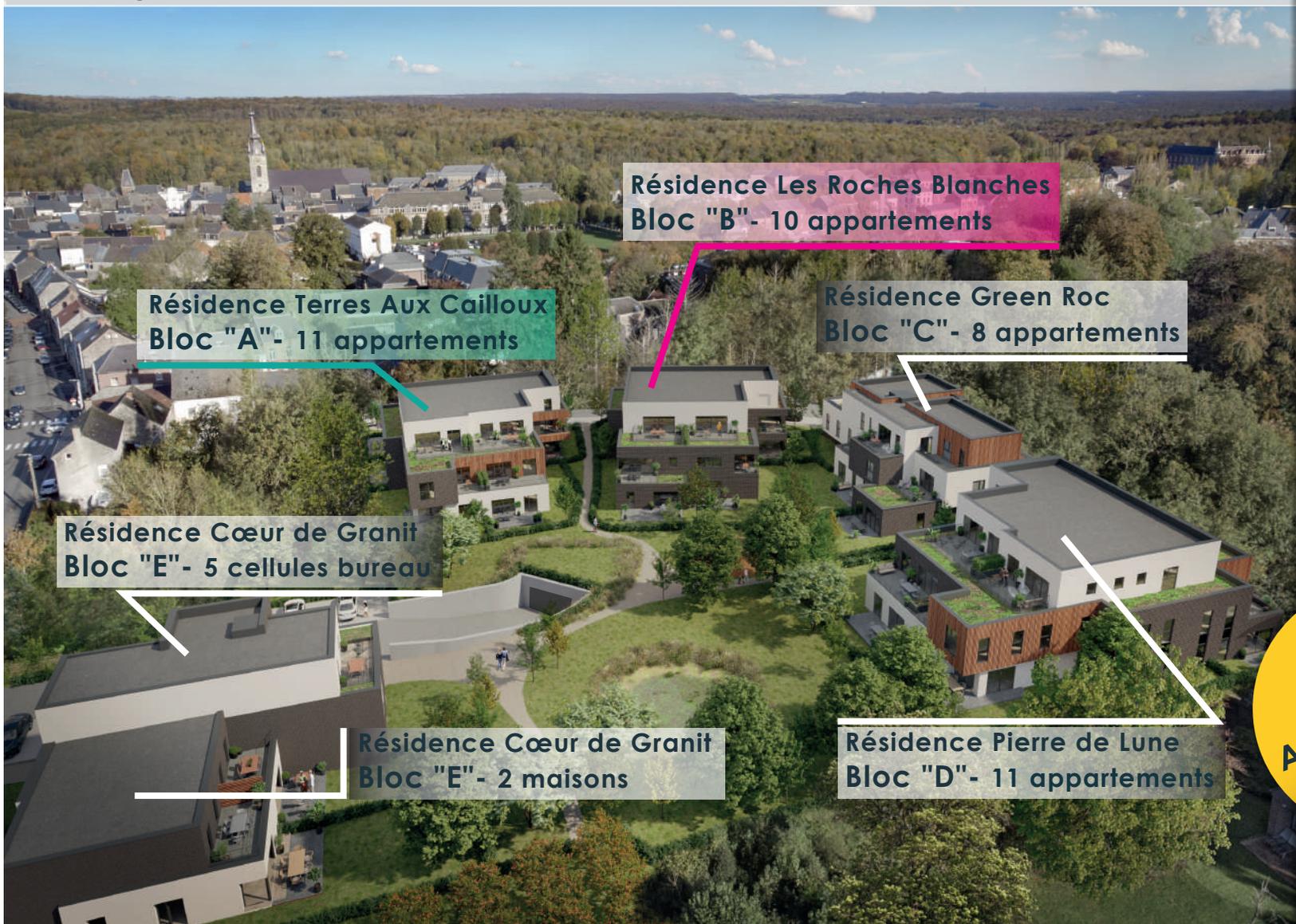


(1) Pour tout projet, le cahier des charges de référence décrit le niveau de finition et d'équipement prévu dans la déclinaison dite « de base ». En cas de contradiction(s) et/ou d'omission(s) avec les plans de vente, c'est lui qui prévaut et qui reste le document de référence



AUX PORTES DE CHIMAY

42 logements exclusifs + cellules bureau



Résidence Les Roches Blanches
Bloc "B" - 10 appartements

Résidence Terres Aux Cailloux
Bloc "A" - 11 appartements

Résidence Green Roc
Bloc "C" - 8 appartements

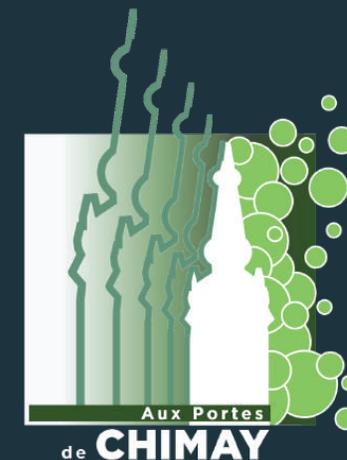
Résidence Cœur de Granit
Bloc "E" - 5 cellules bureau

Résidence Cœur de Granit
Bloc "E" - 2 maisons

Résidence Pierre de Lune
Bloc "D" - 11 appartements

A VOIR
ABSOLUMENT!

IMMO
CONTACT



TOME 1

BLOCS A & B

www.immocontact.be

LA QUALITE SANS CONCESSION

INFOS & VENTE : 071/33 19 20

Proche de vous !
SOTRABA
THOMAS & PIRON, LA FORCE D'UN TEAM

DEPUIS 1981

www.sotraba.be



Aux Portes
de **CHIMAY**

TOME 2

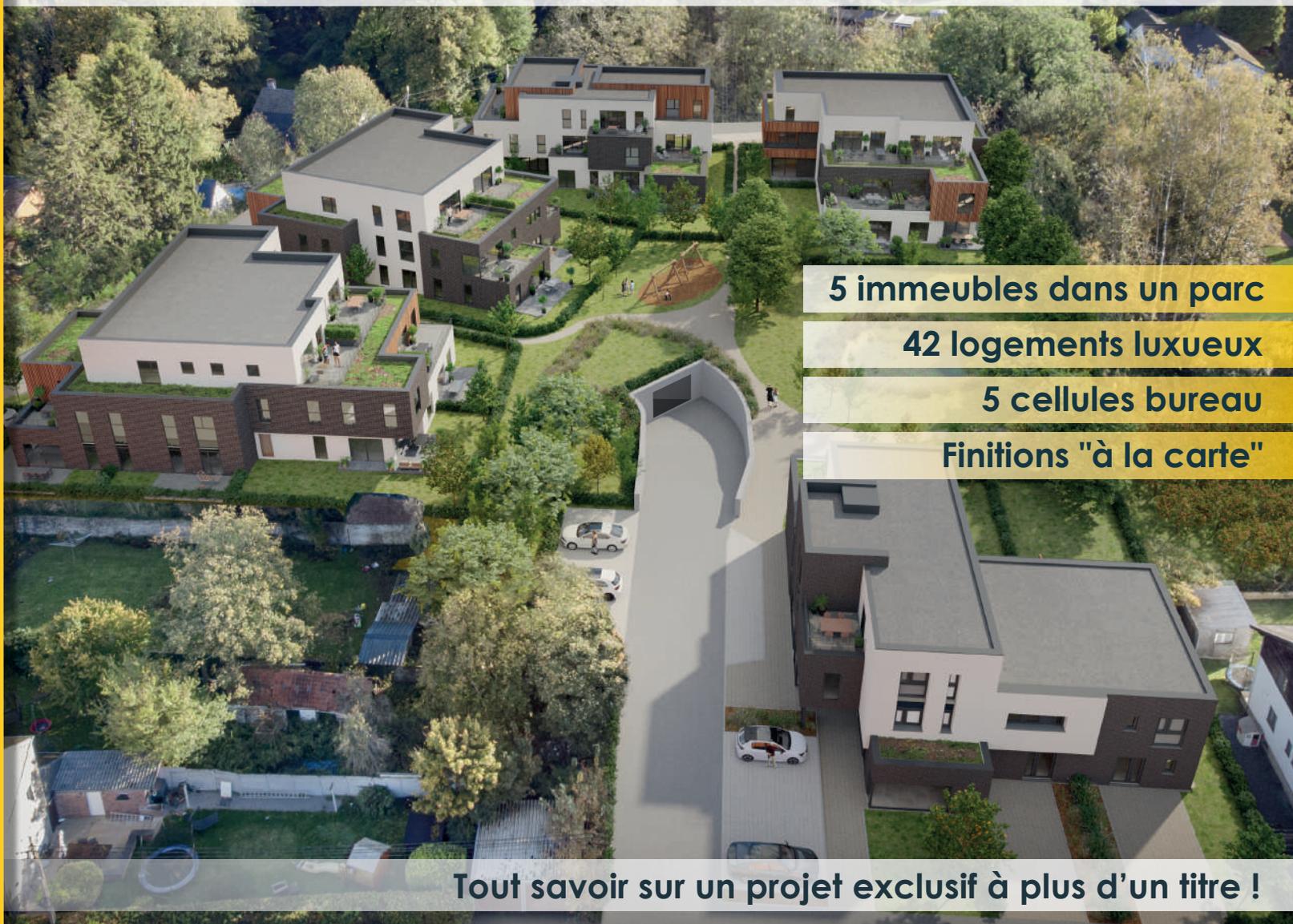
Blocs C, D & E

LE CATALOGUE DU PROJET

Résidences: Terres aux Cailloux & Les Roches Blanches

AUX PORTES DE CHIMAY

CHIMAY – Rue de Forges/rue du Chemin Vert/Chemin de la Justice



5 immeubles dans un parc

42 logements luxueux

5 cellules bureau

Finitions "à la carte"

Tout savoir sur un projet exclusif à plus d'un titre !

DEPUIS 1981

www.sotraba.be

Proche de vous !
SOTRABA
THOMAS & PIRON, LA FORCE D'UN TEAM

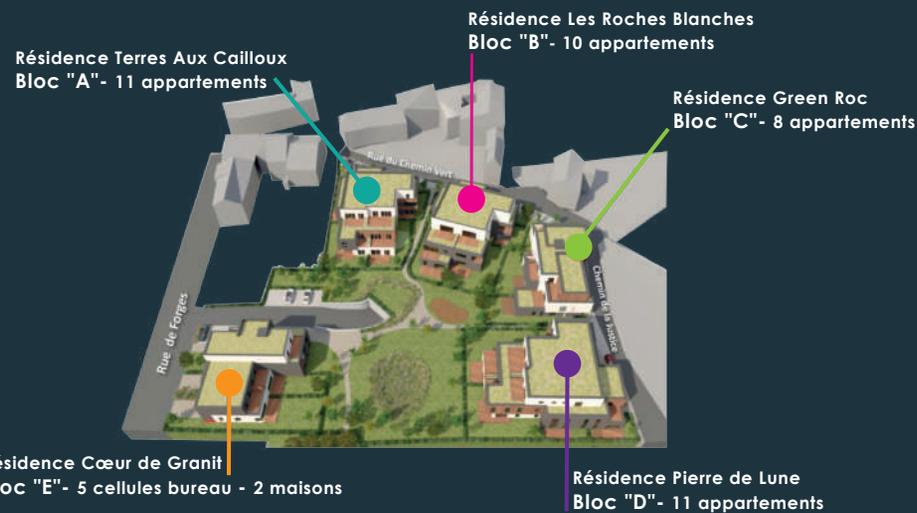
LA QUALITE SANS CONCESSION

INFOS & VENTE : 071/33 19 20

LA SITUATION



Le projet « Aux Portes de Chimay » est exclusif à plus d'un titre. A proximité immédiate de la place des Ormaux, accessible depuis la rue de Forges, la rue du Chemin Vert et le chemin de la Justice, il regroupe un ensemble de 5 immeubles qui prennent place dans un environnement verdoyant. Il s'agit des résidences dénommées « Terres aux Cailloux » (ou Bloc A), « Les Roches Blanches » (ou Bloc B), « Green Roc » (ou Bloc C), « Pierre de Lune » (ou Bloc D), et « Cœur de Granit » (ou Bloc E).



Vers BAINES

Vers SELOIGNES



Vers FROIDCHAPELLE -
CERFONTAINE

Vers COUVIN

LOCALISATION DU PROJET

LE PROMOTEUR

SOTRABA : la transparence est une évidence. Le rôle de cette rapide présentation de notre société et de sa philosophie n'est pas de critiquer le travail de nos concurrents, il est de promouvoir notre sérieux et notre expérience. Néanmoins nombreux sont les marchands de sommeil à des prix qui n'ont aucune logique. Chez Sotraba Constructions, nous offrons des garanties et nous ne travaillons pas sans avoir tous les éléments nécessaires à une réalisation top niveau.

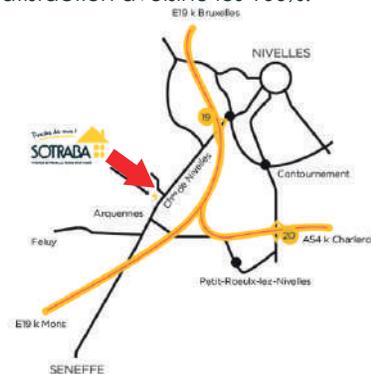
Sotraba Constructions a signé la Charte des Constructeurs d'Habitations Individuelles qui a été mise sur pied dans le but d'assainir le marché de la Construction et de mettre en évidence les entreprises sérieuses et honnêtes. Nous sommes agréés en catégorie D classe 6 sous le numéro 17515.

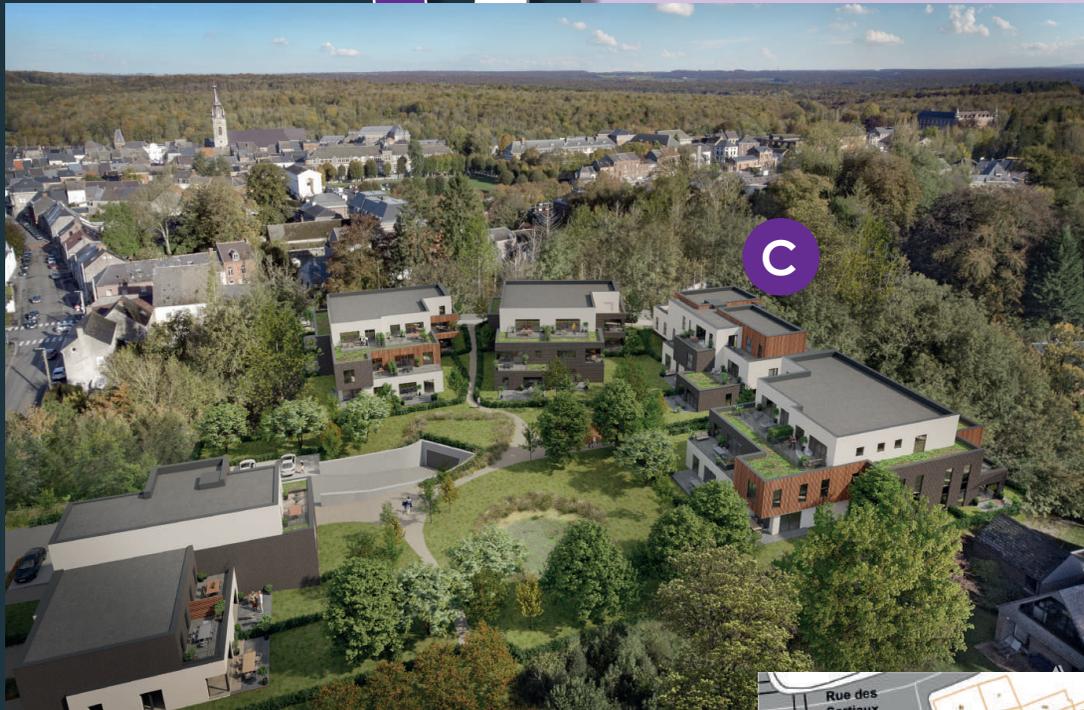
L'adhésion à la CHARTE constitue incontestablement une indication et une présomption de fiabilité et de sérieux. Les Signataires de la Charte s'engagent à garantir l'Application de l'Intégralité de la Loi Breyne dont voici l'essentiel...

- Le respect des prix et des délais fixés.
- Une double réception (provisoire et définitive),
- Des paiements échelonnés correspondants à l'avancement des travaux.
- Une garantie de solvabilité de l'entreprise.
- Le respect des principes d'éthique professionnelle.

- La garantie décennale : Tout professionnel intervenant sur la structure d'un bâtiment est légalement tenu de vous offrir une garantie décennale qui, comme son nom l'indique, doit vous protéger durant dix ans contre tous les vices de construction, et ce, dès la réception des travaux. L'entrepreneur et l'architecte sont donc tenus responsables pour les défauts graves (visibles ou non) mettant en danger la solidité du bâtiment et survenant après la remise définitive du bien immobilier nouvellement construit.
- Notez toutefois que les dégâts occasionnés par usure ou par manque d'entretien relèvent de la responsabilité du propriétaire.
- Le cautionnement bancaire pour garantir la bonne fin des travaux.
- Le versement d'indemnités en cas de retard.

Parce qu'un client heureux est un client qui en parlera autour de lui, notre taux de satisfaction avoisine les 100%.



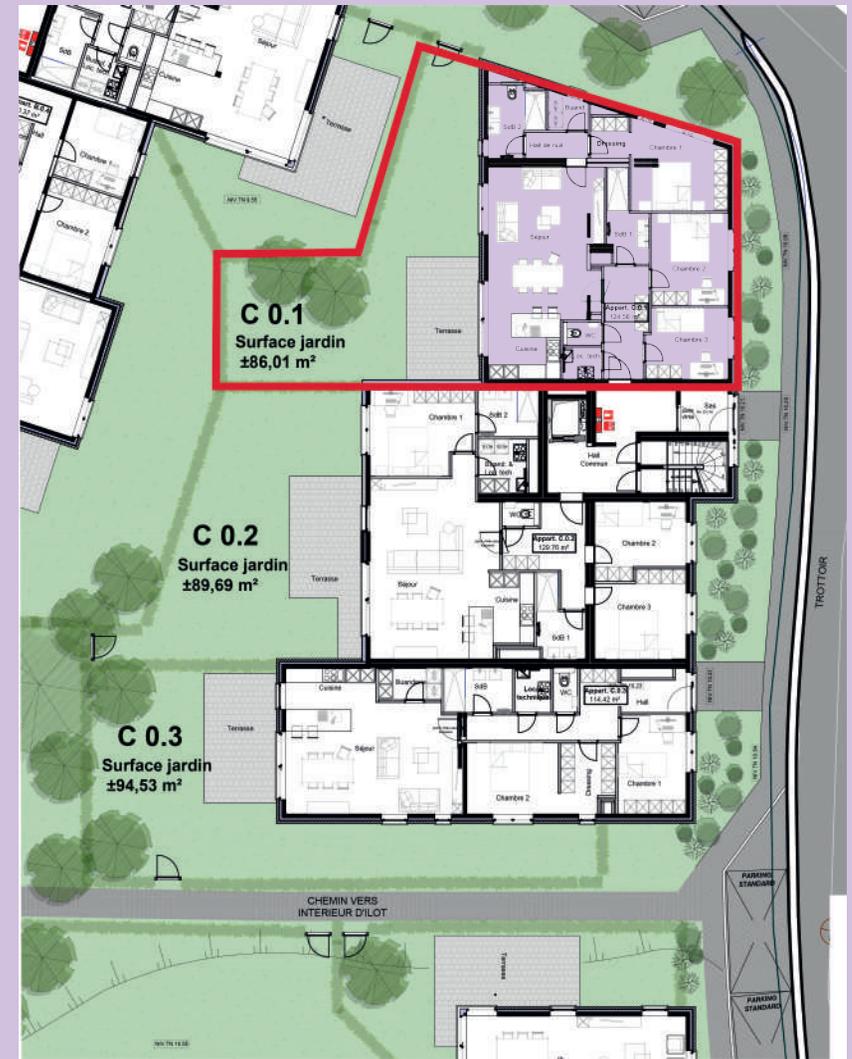


SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

C0.1



VUE EN PLAN DU BLOC

BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

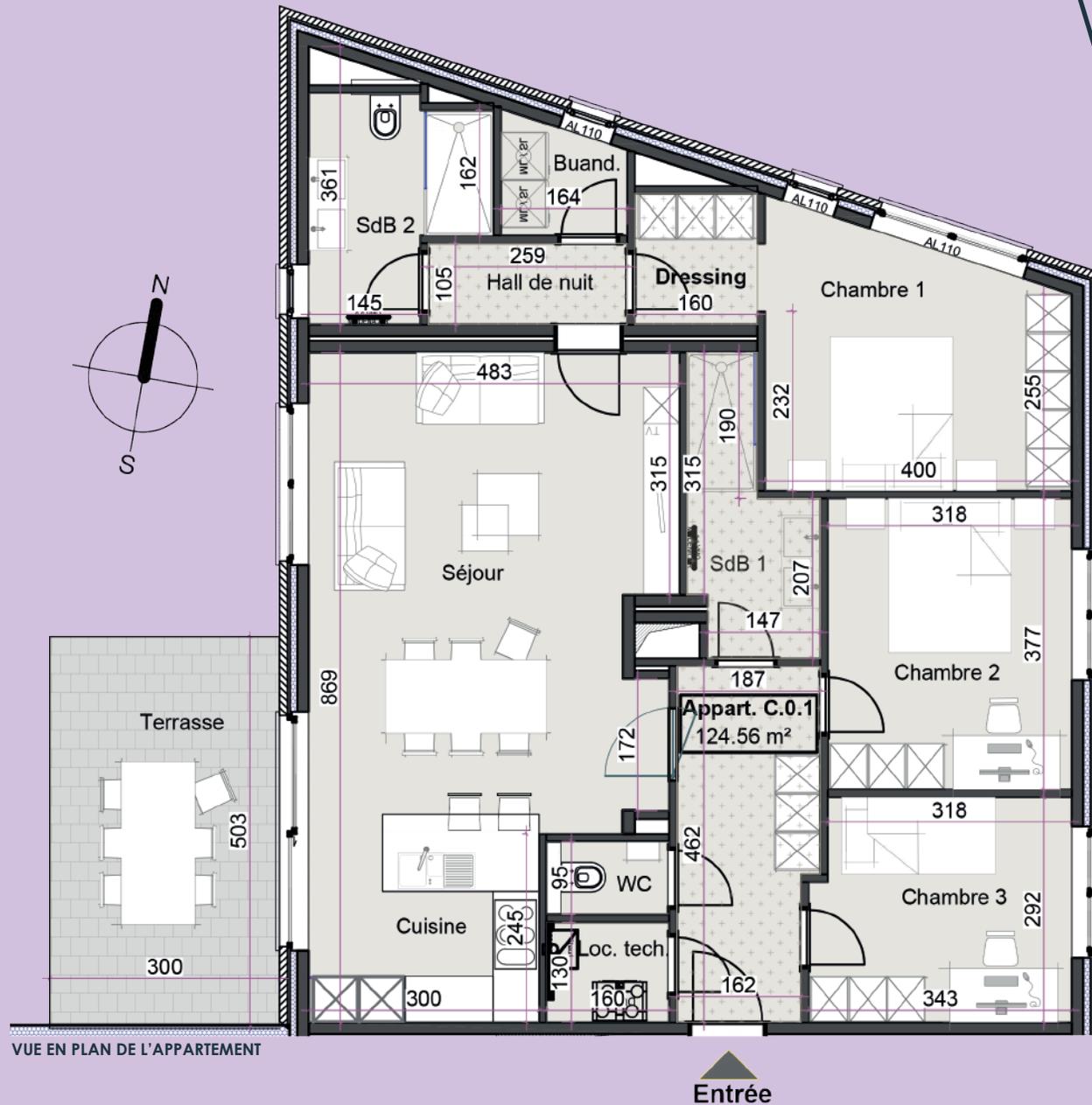
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "C" C0.1

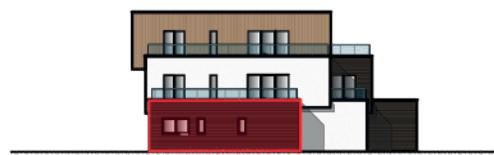
Rez de chaussée
Chambres : 3

Surface brute
± 124,56 m²

Jardin privatif
± 86,01 m²
dont terrasse
± 15,09 m²



Façade avant



Façade droite



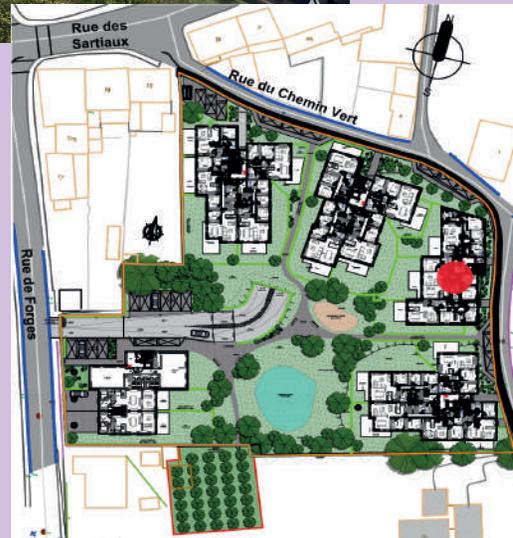
Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



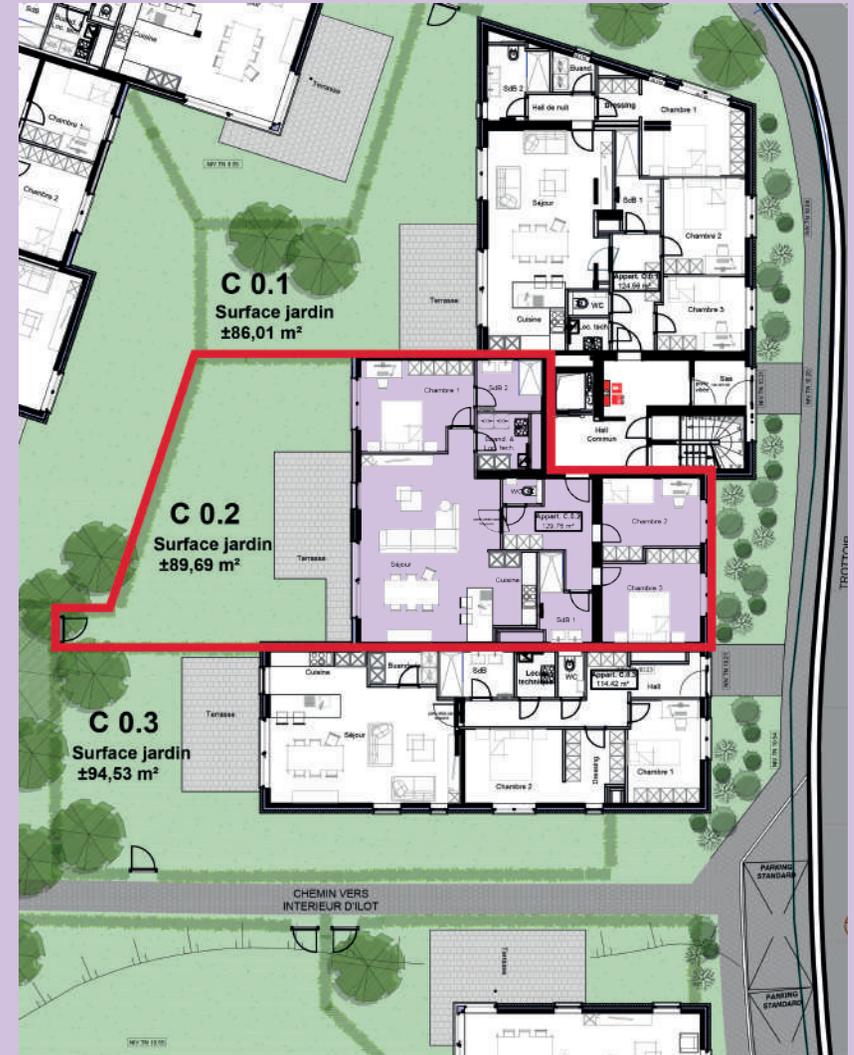
SIMULATION 3D

C0.2

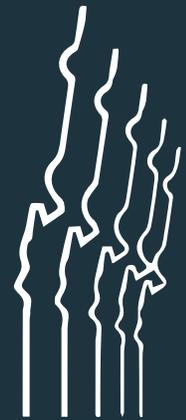
BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC



IMPLANTATION GENERALE



VUE EN PLAN DU BLOC



Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

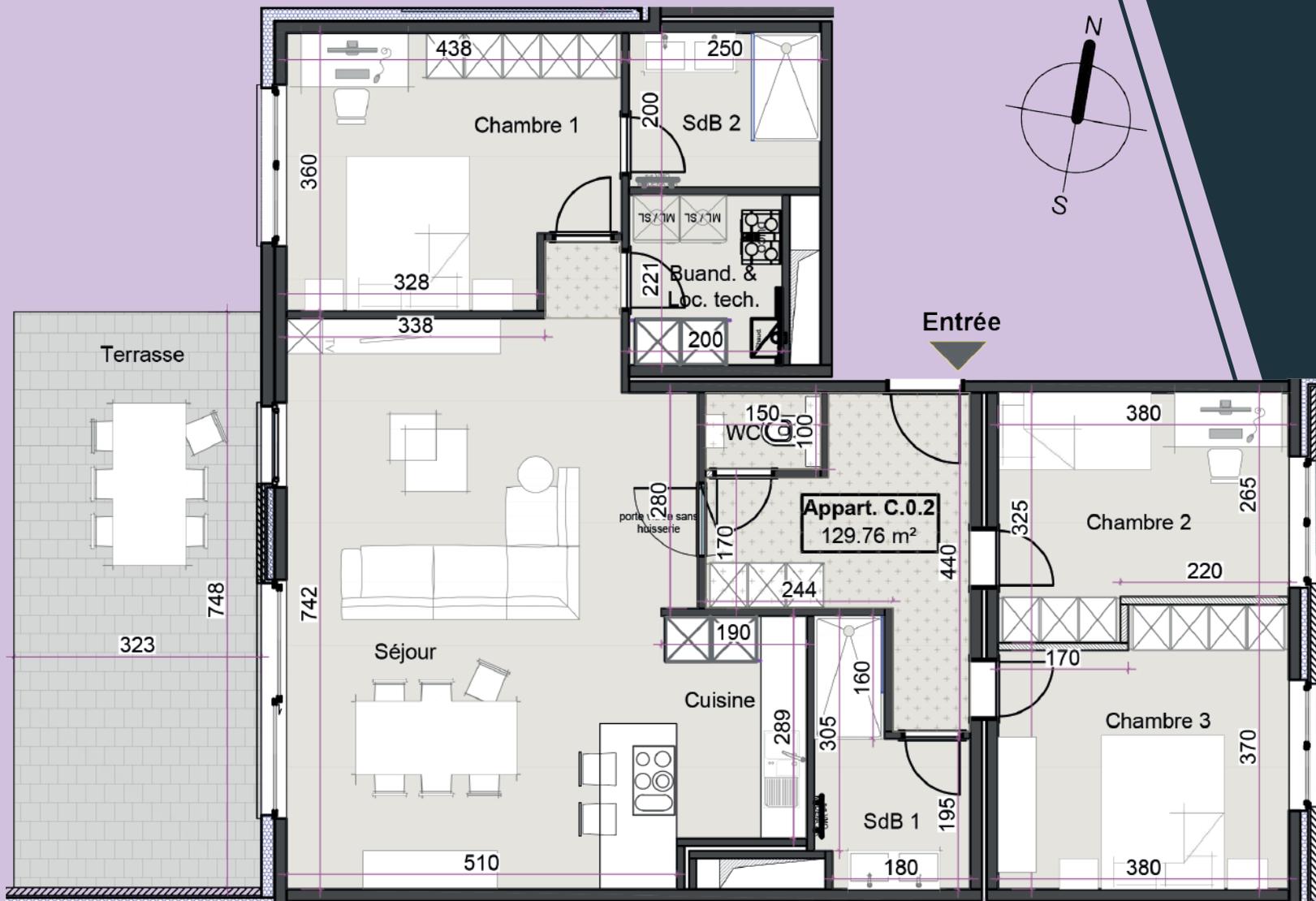
(*) Le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "C" C0.2

Rez de chaussée
Chambres : 3

Surface brute
± 129,76 m²

Jardin privatif
± 89,69 m²
dont terrasse
± 24,16 m²



Entrée

Appart. C.0.2
129.76 m²

VUE EN PLAN DE L'APPARTEMENT



Façade avant



Façade arrière



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

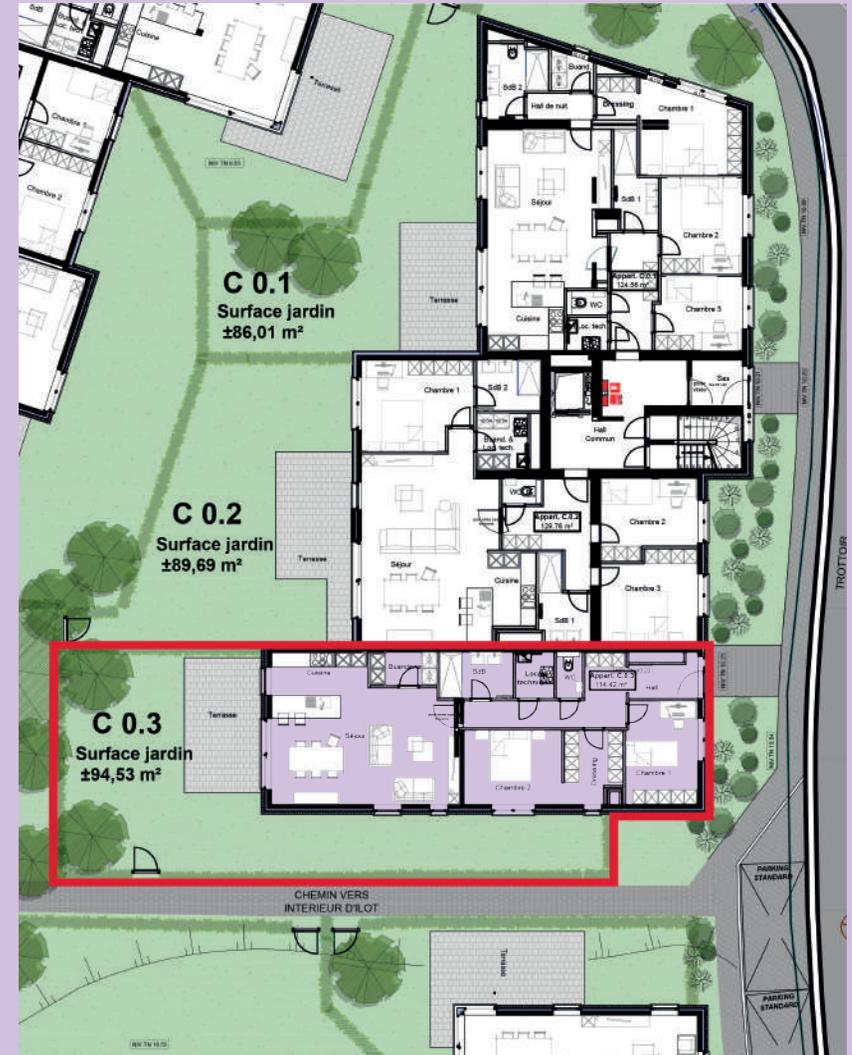


SIMULATION 3D

C0.3



IMPLANTATION GENERALE



VUE EN PLAN DU BLOC

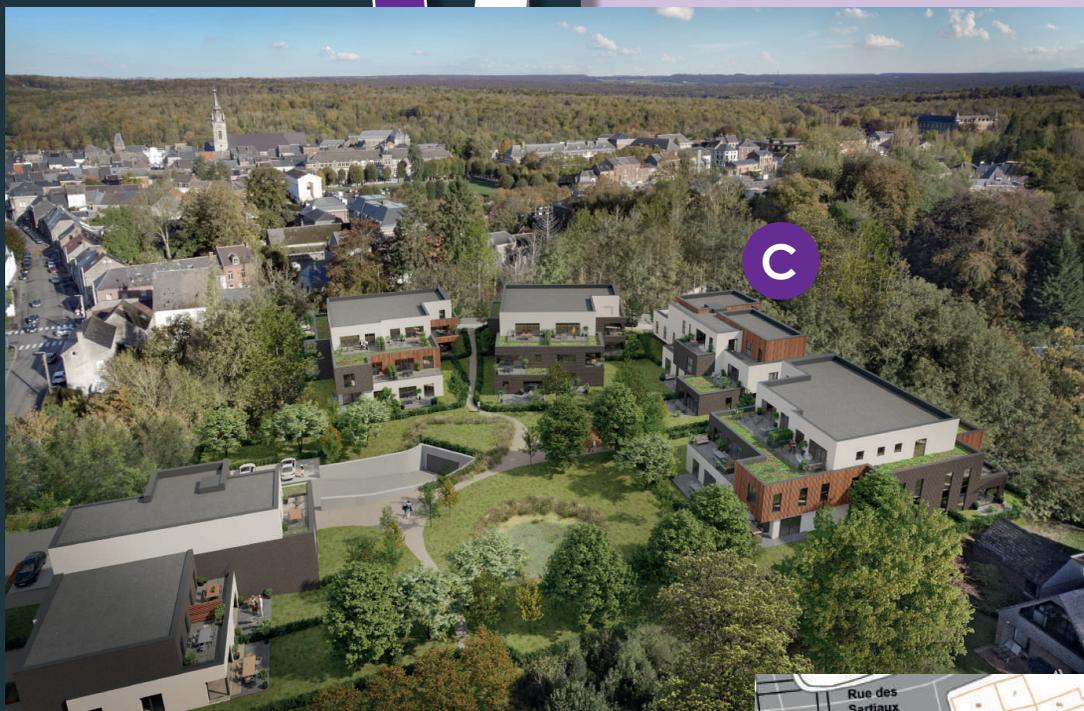
BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) Le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC



SIMULATION 3D



C1.1



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC



SIMULATION 3D



C1.2



SIMULATION 3D

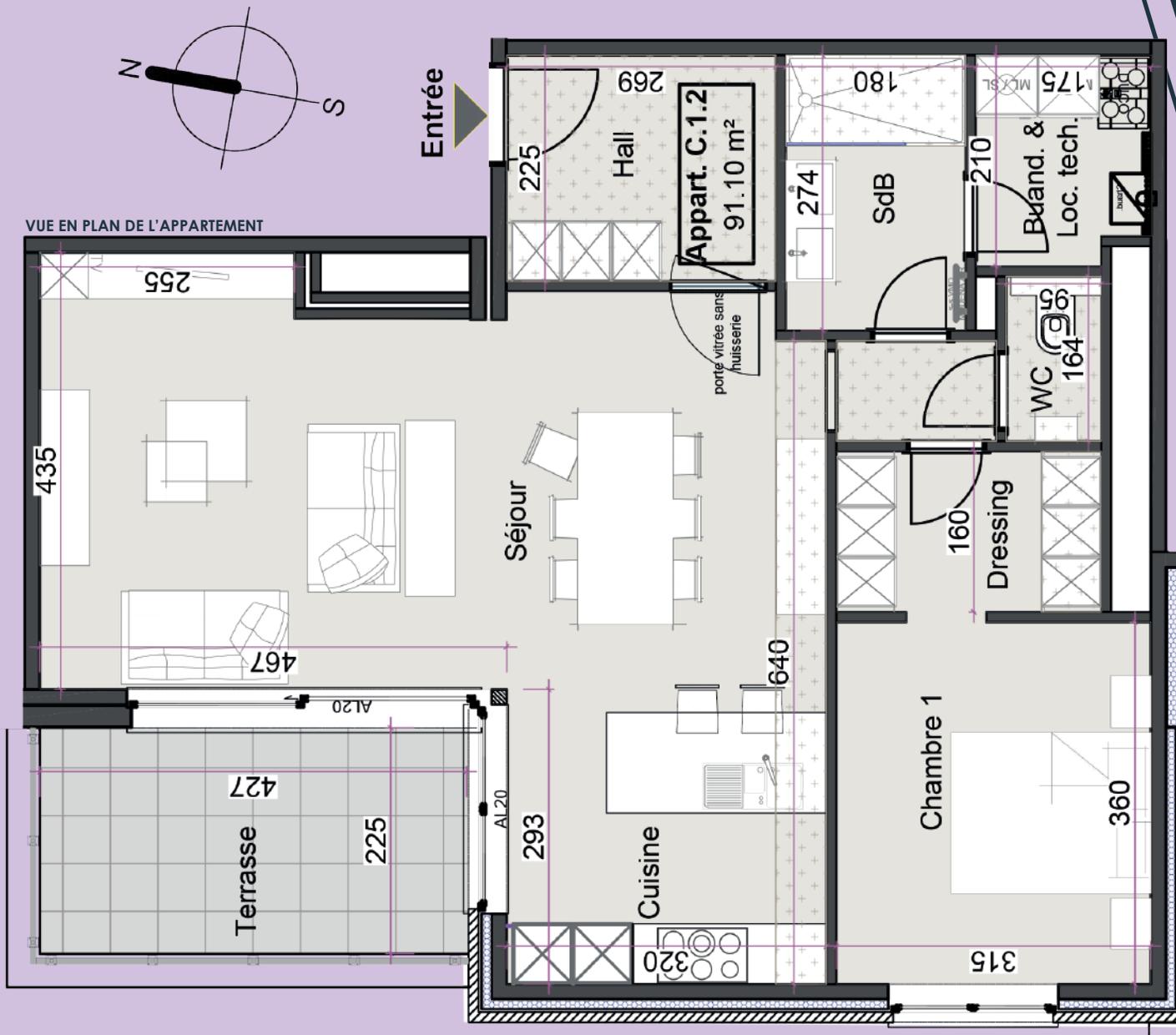


IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).



BLOC "C" C1.2

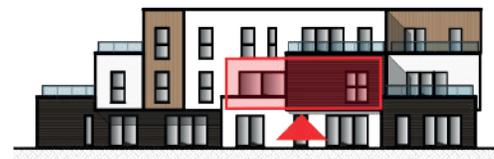
1er Etage
Chambre : 1

Surface brute
± 91,10 m²

Terrasse
± 9,65 m²



Façade gauche



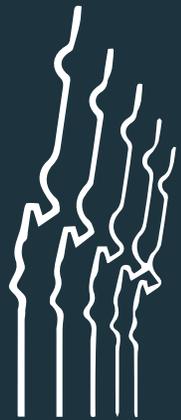
Façade arrière

 Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC



SIMULATION 3D



C1.3



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

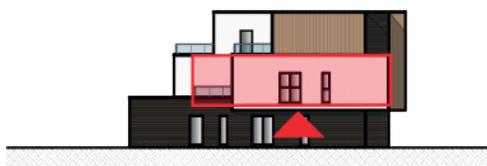
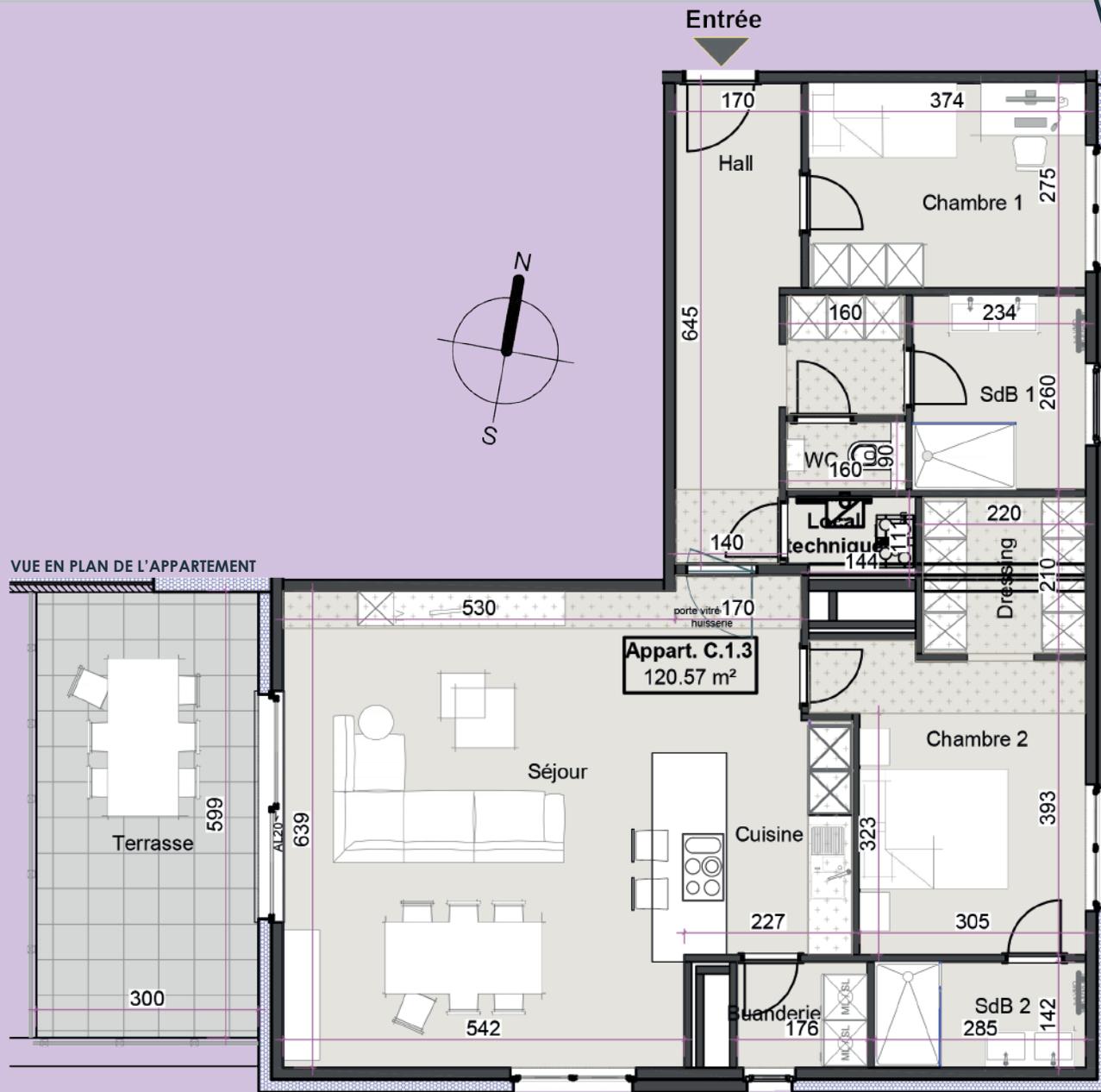
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "C" C1.3

1er Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 120,57 m²

Terrasse
± 17,91 m²



Façade gauche

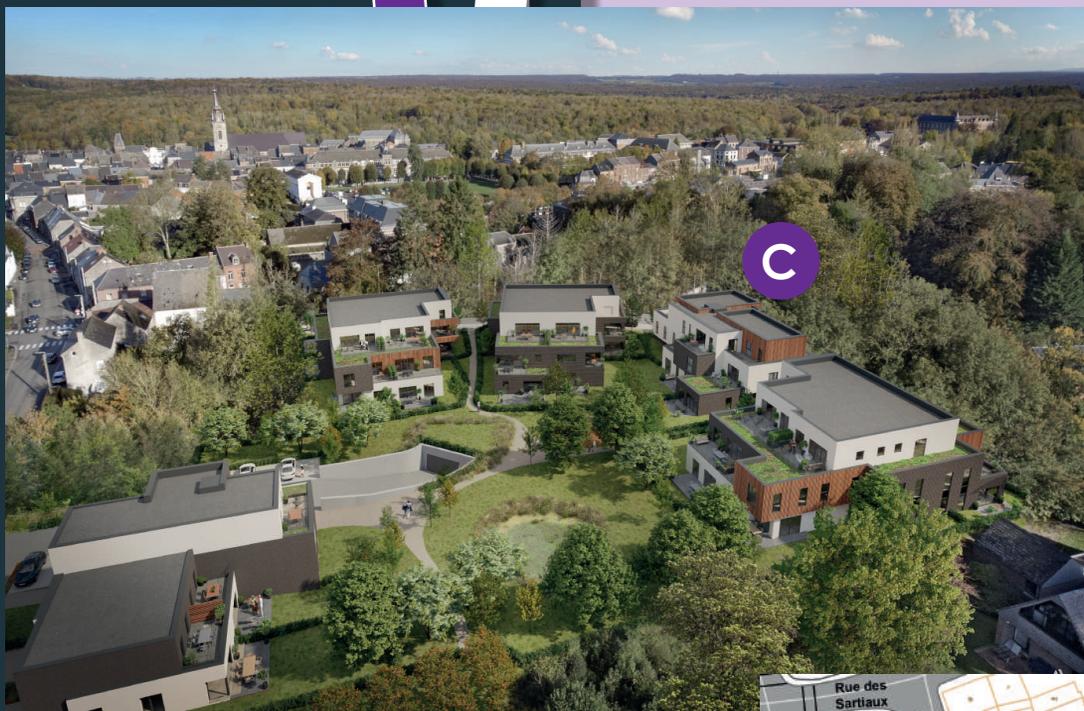


Façade arrière



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC



SIMULATION 3D



C2.1



IMPLANTATION GENERALE



SIMULATION 3D

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "C" C2.1

2ème Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 120,23 m²

Terrasse
± 39,31 m²



Façade arrière



Façade avant



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC

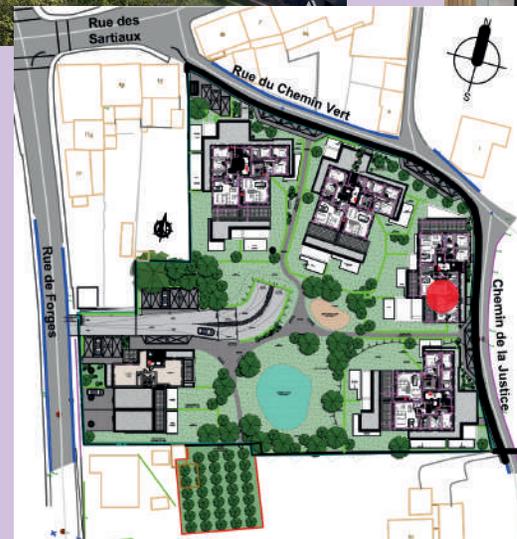


C2.2



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE



Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).



BLOC "C" C2.2

2ème Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 125,01 m²

Terrasses
± 16,45 m²
± 16,69 m²



Façade gauche



Façade arrière

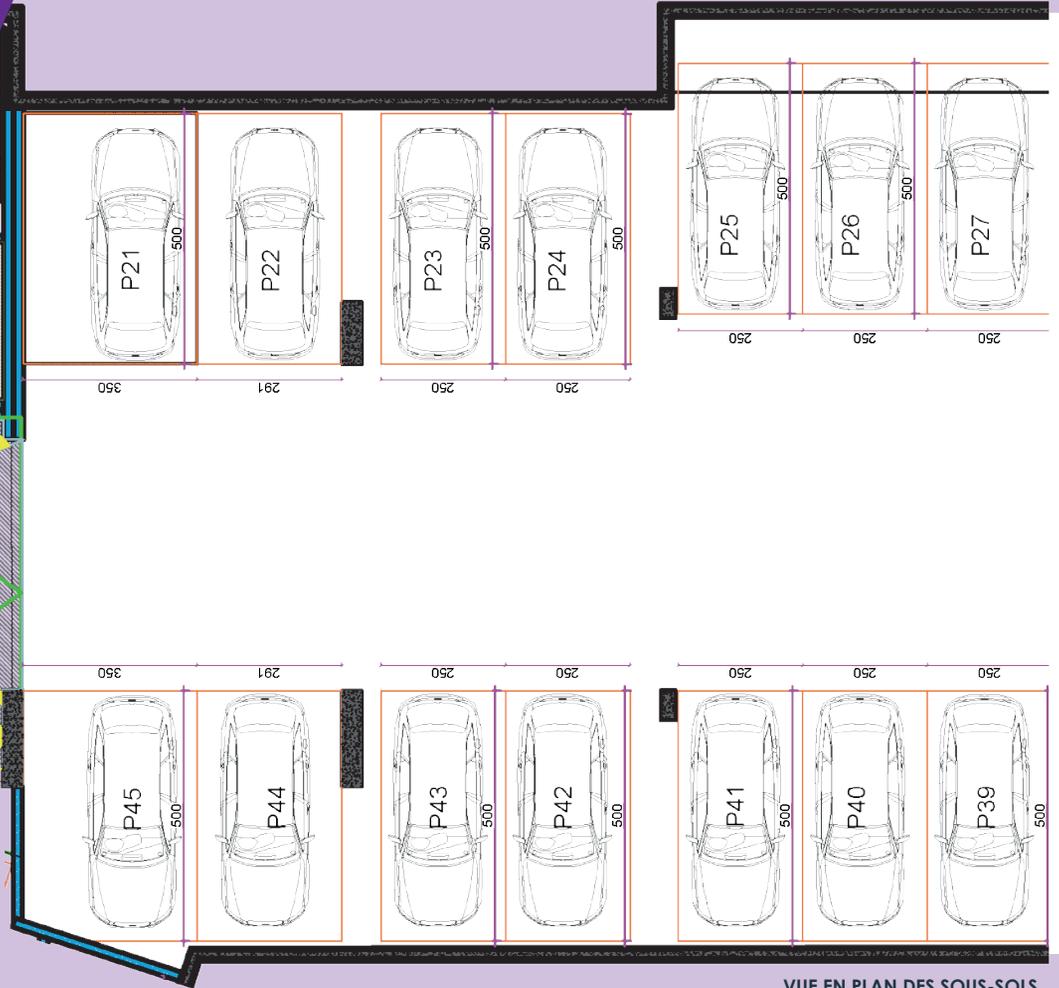


Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "C" CAVES & PARKINGS

BLOC "C" RESIDENCE GREEN ROC

Circulation verticale bloc « C »



VUE EN PLAN DES SOUS-SOLS



Plan d'ensemble
des sous-sols sous les blocs
« A », « B », « C » et « D »

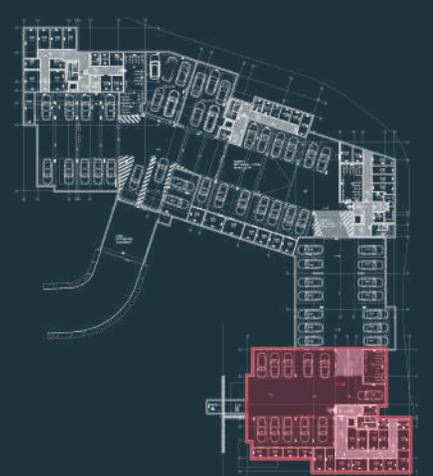
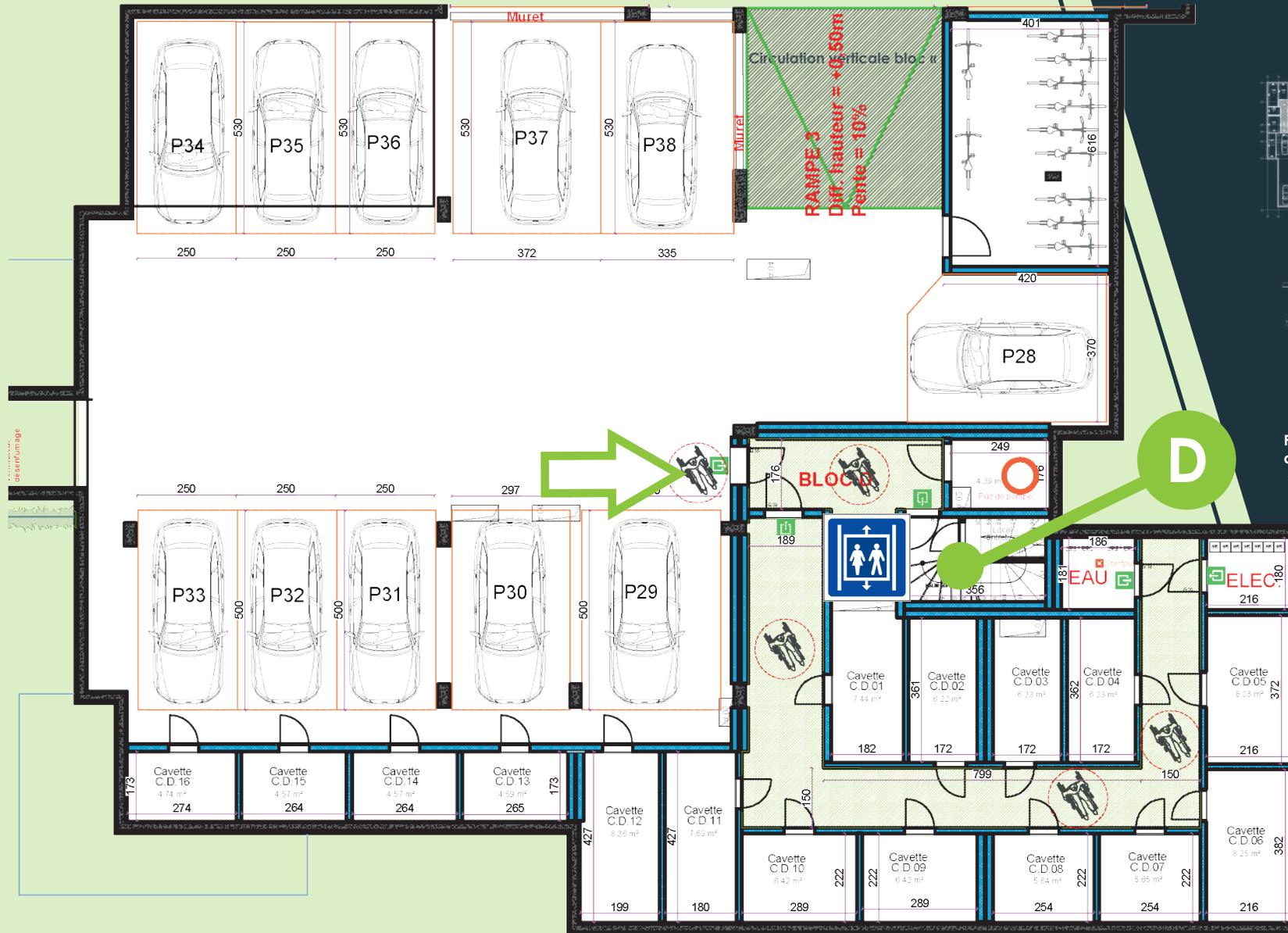
Proche de vous !

SOTRABA

THOMAS & PIRON, LA FORCE D'UN TEAM

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE

BLOC "D" CAVES & PARKINGS

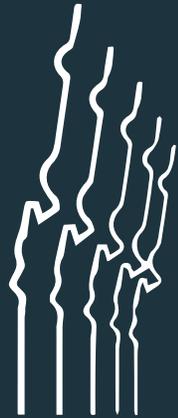


Plan d'ensemble
des sous-sols sous les blocs
« A », « B », « C » et « D »

VUE EN PLAN DES SOUS-SOLS



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

D0.1

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

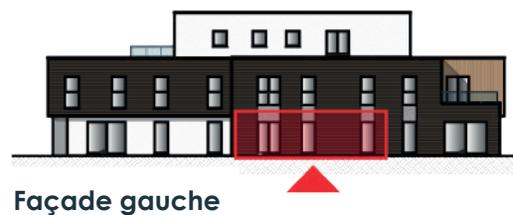
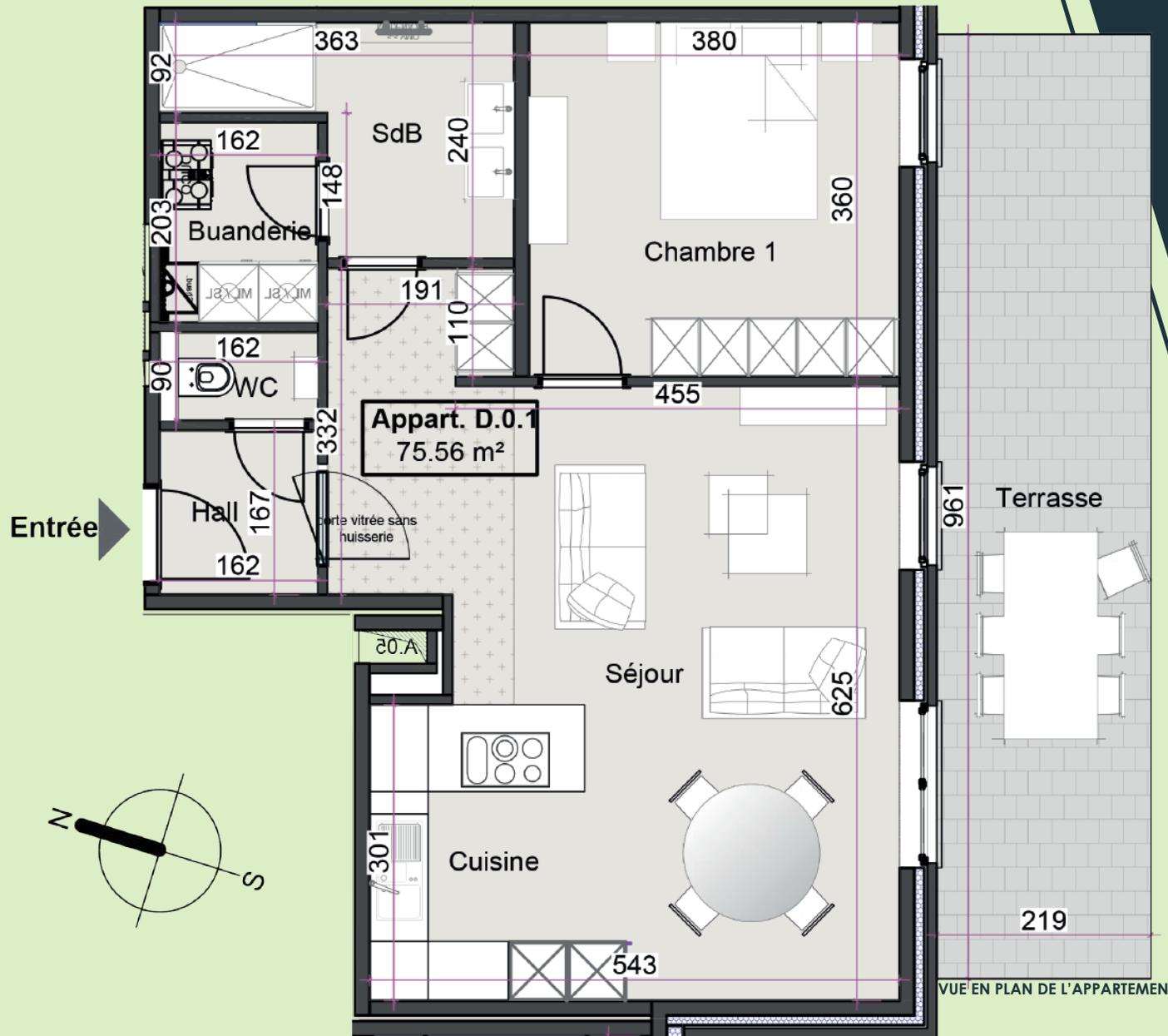
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "D" D0.1

Rez de chaussée
Chambre : 1

Surface brute
± 75,56 m²

Jardin privatif
± 34,14 m²
dont terrasse
± 21,07 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



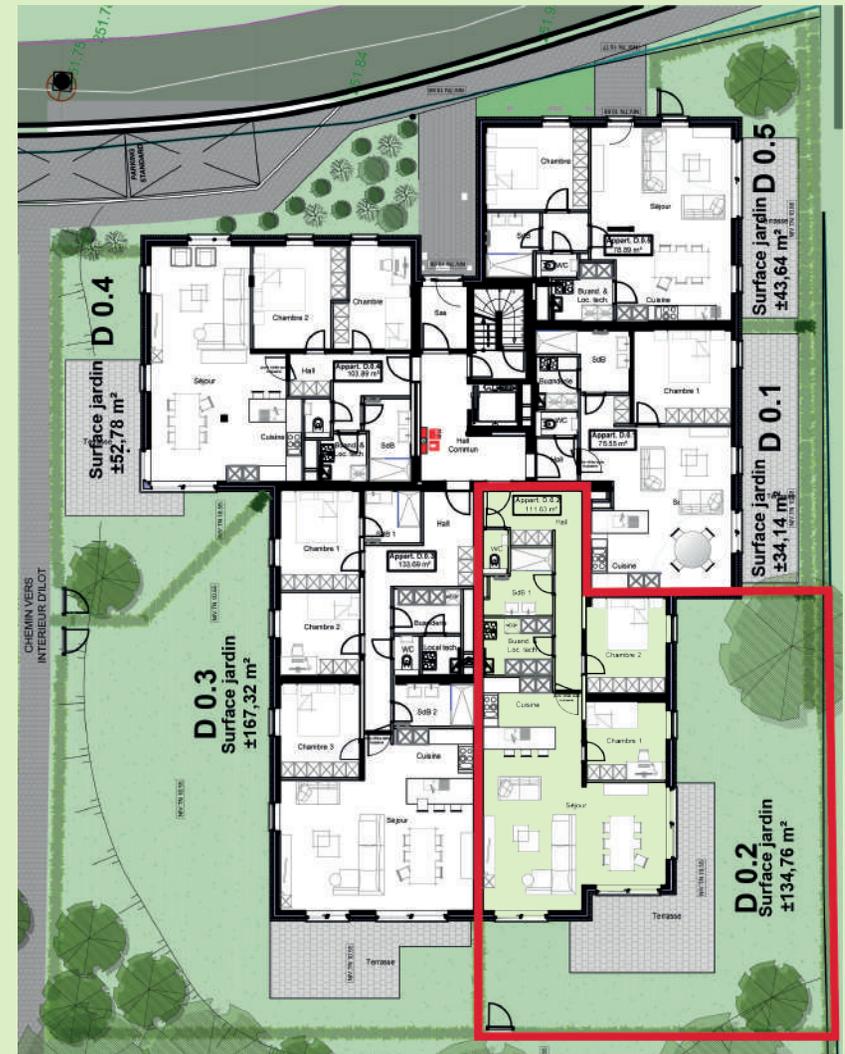
SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

D0.2

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

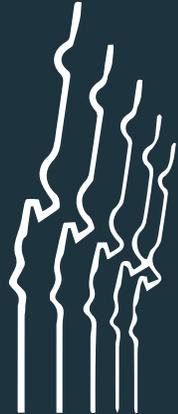
Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).



D

SIMULATION 3D

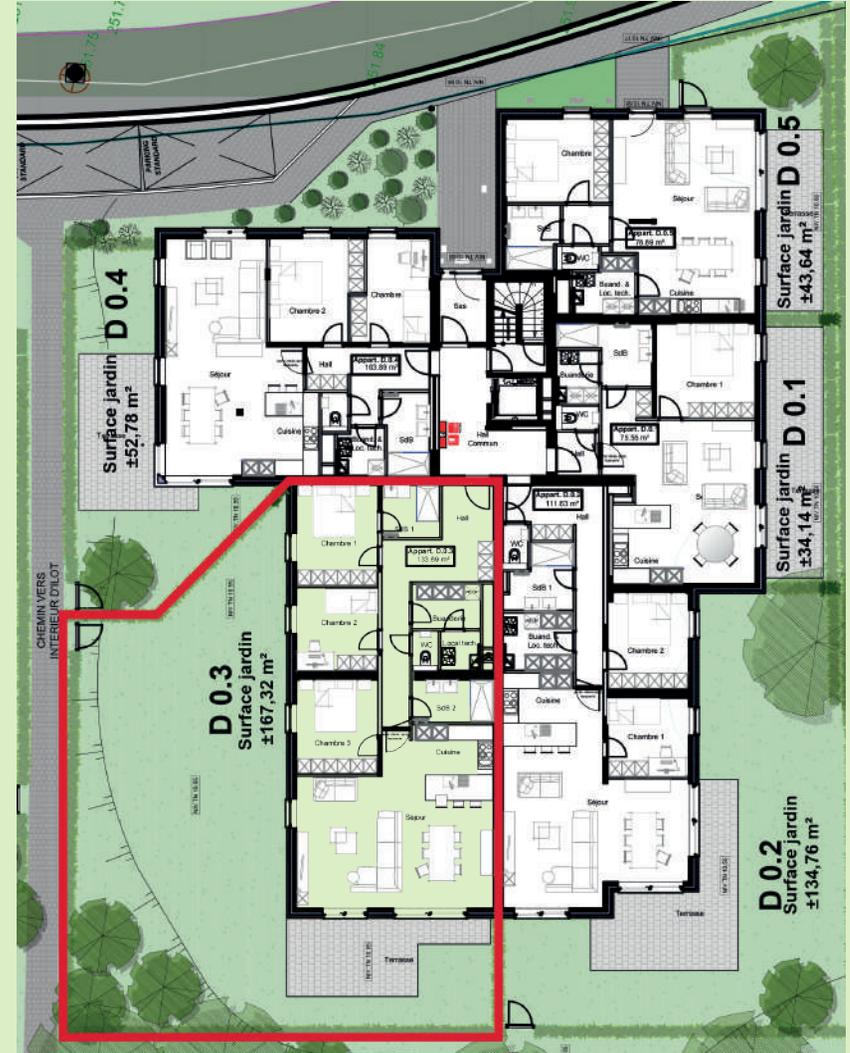


D0.3



IMPLANTATION GENERALE

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

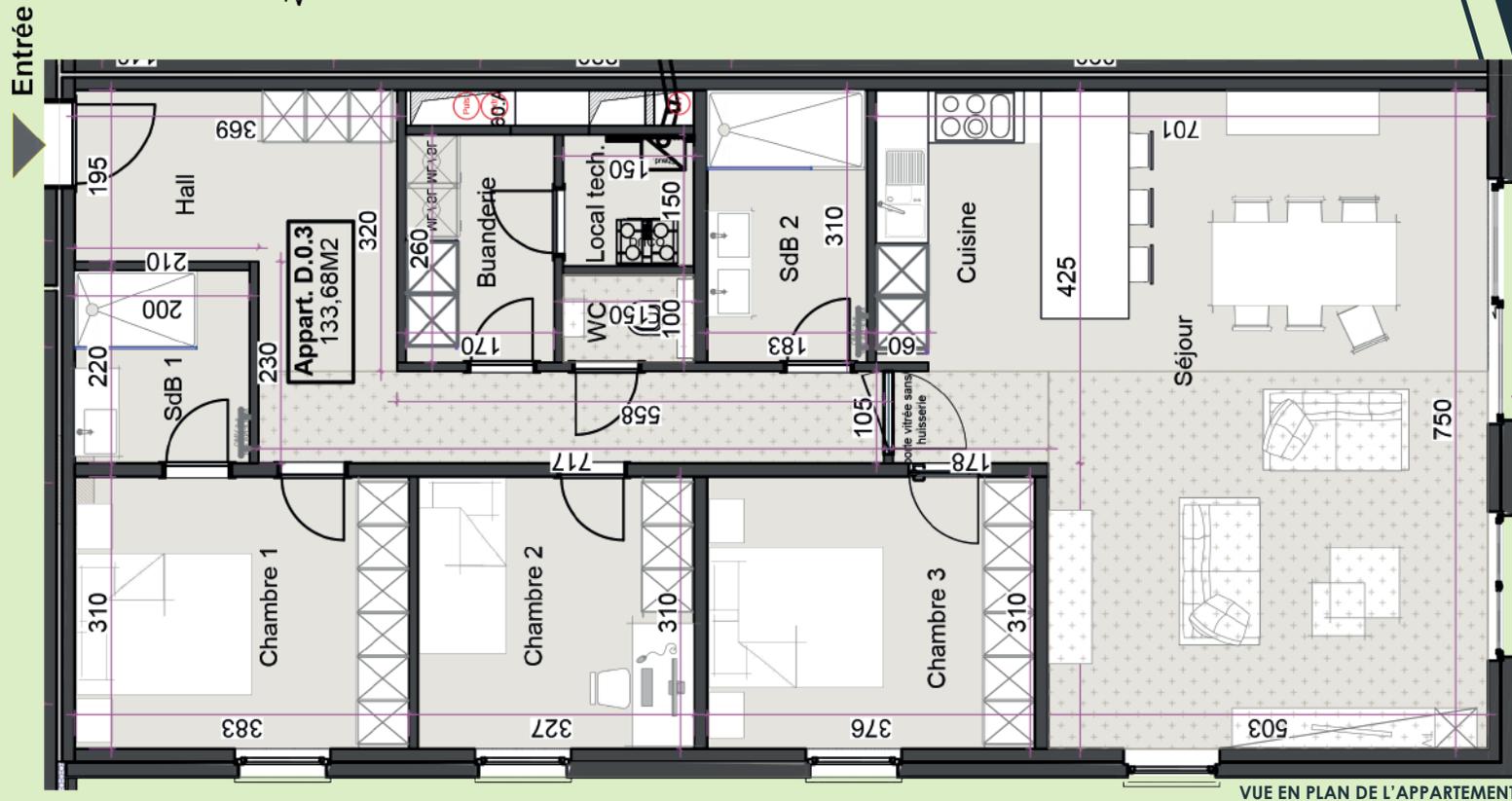
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "D" D0.3

Rez de chaussée
Chambres : 3

Surface brute
± 133,68 m²

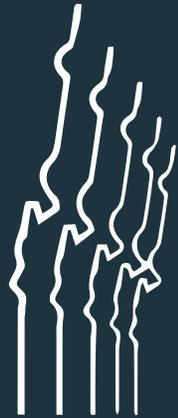
Jardin privatif
± 167,32 m²
dont terrasse
± 17,76 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



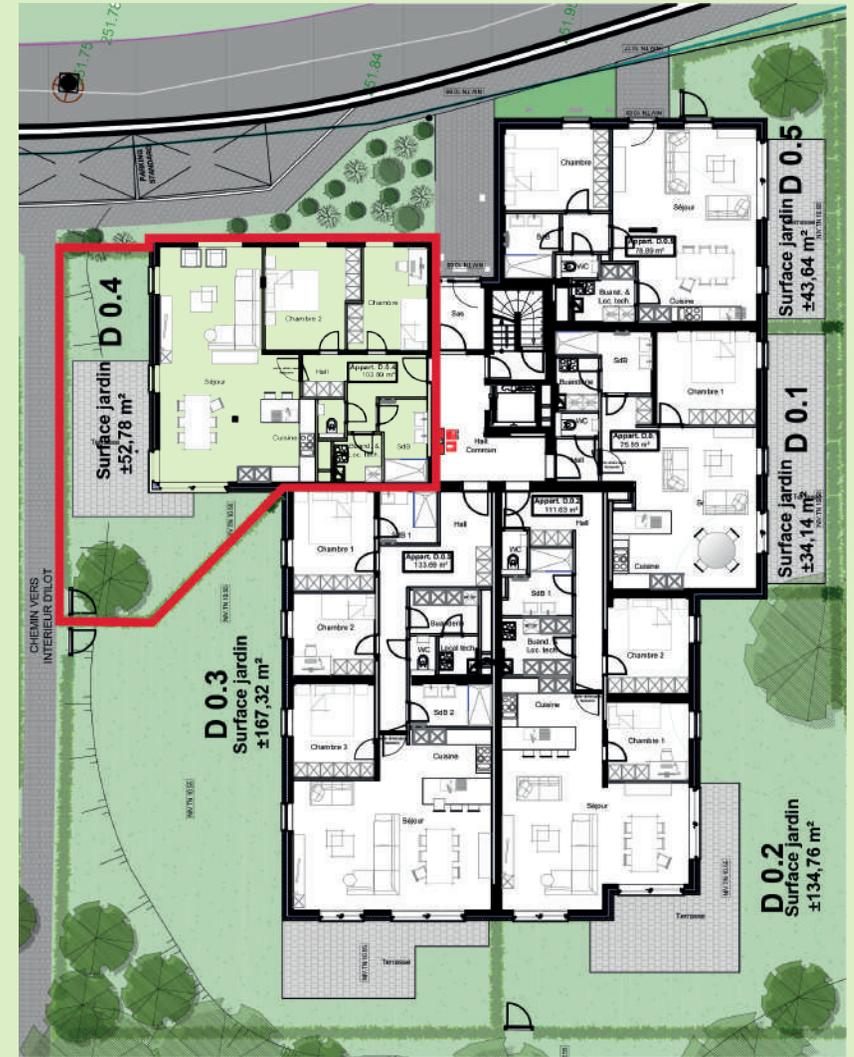
SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

D0.4

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

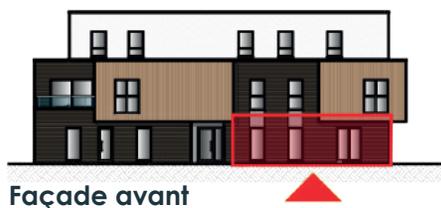
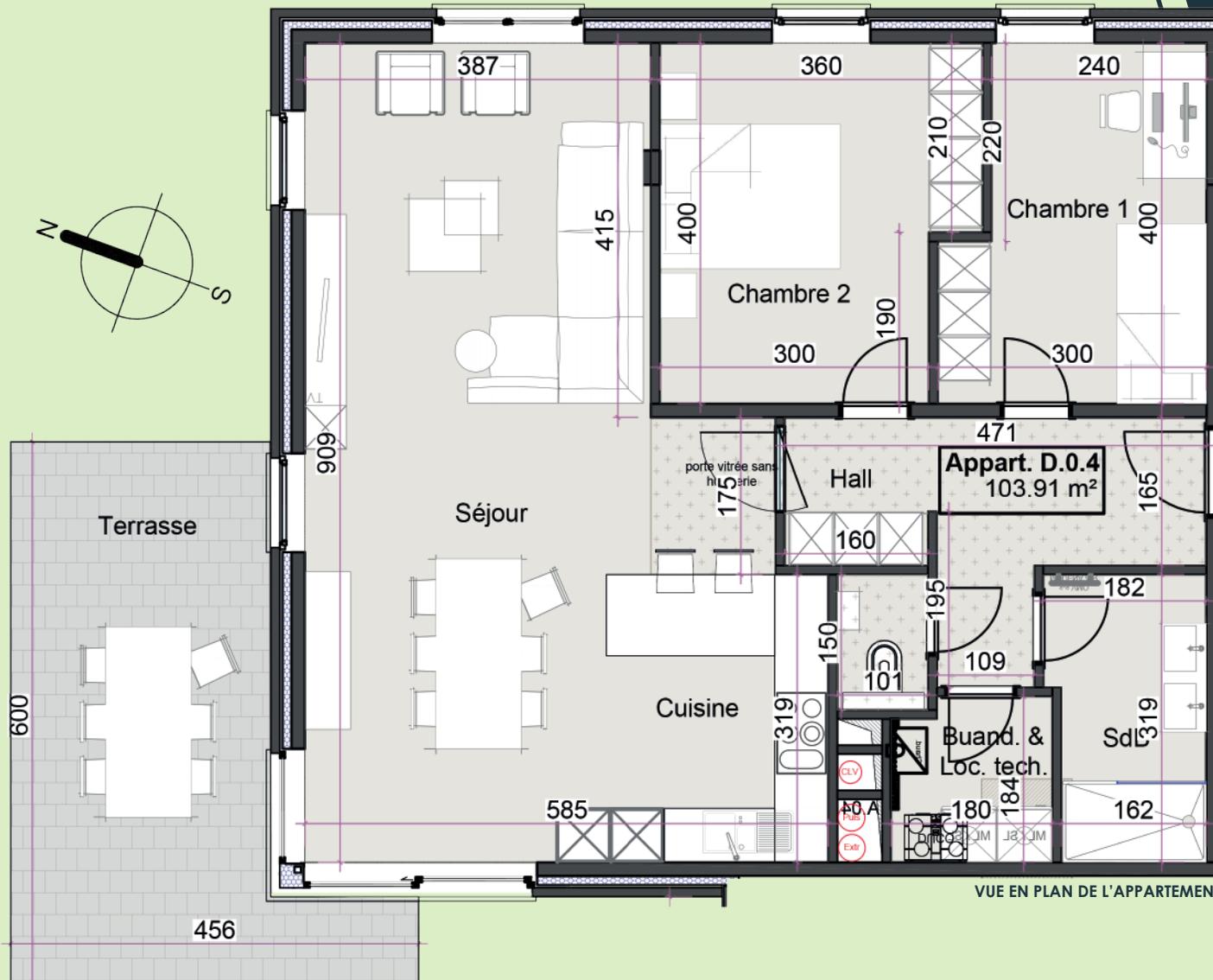
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "D" D0.4

Rez de chaussée
Chambres : 2

Surface brute
± 103,91 m²

Jardin privatif
± 52,78 m²
dont terrasse
± 18,98 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)



SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

D0.5

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



VUE EN PLAN DU BLOC

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

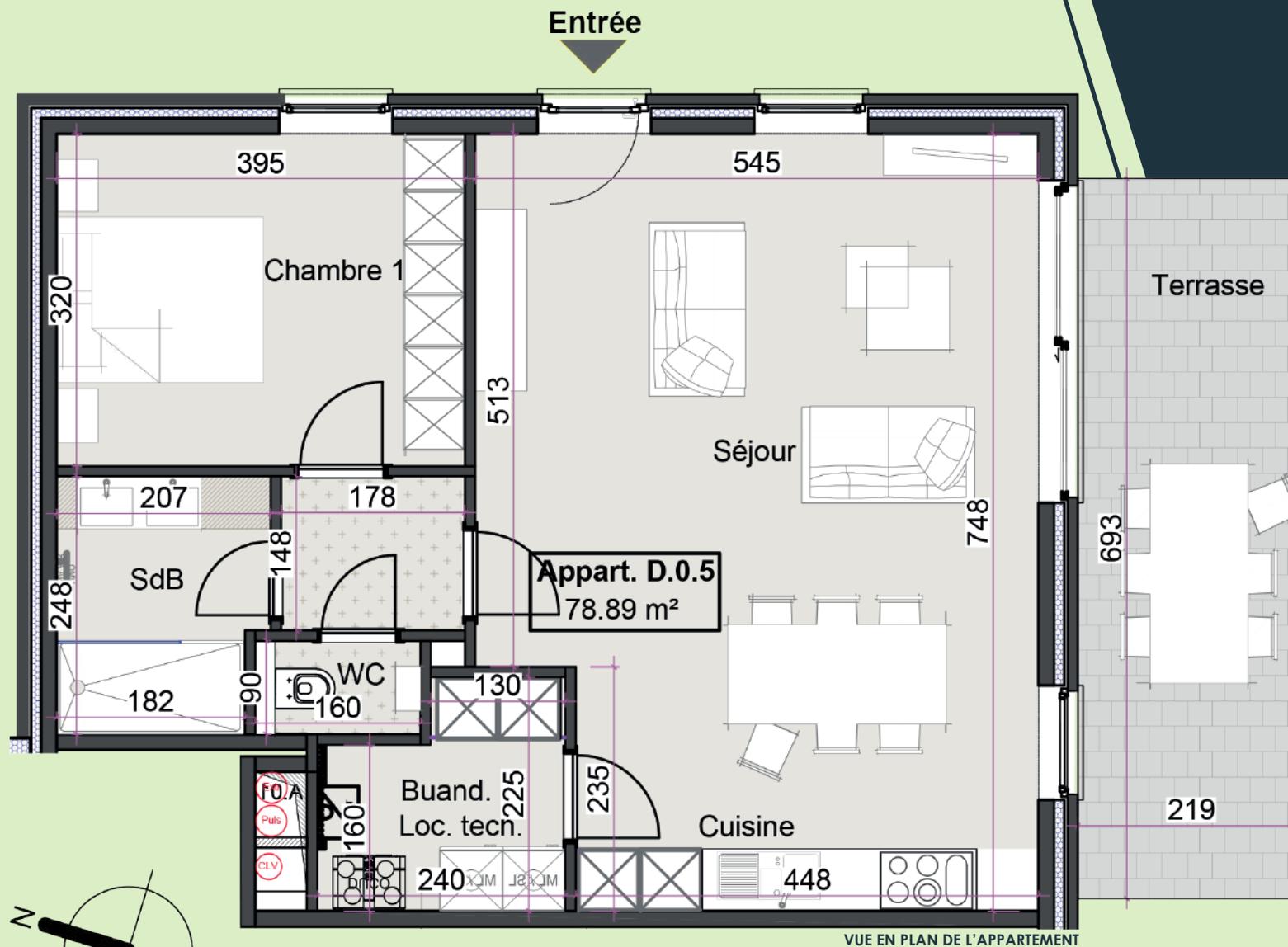
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "D" D0.5

Rez de chaussée
Chambre : 1

Surface brute
± 78,89 m²

Jardin privatif
± 43,64 m²
dont terrasse
± 15,20 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



D1.1



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



D1.2



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE



Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

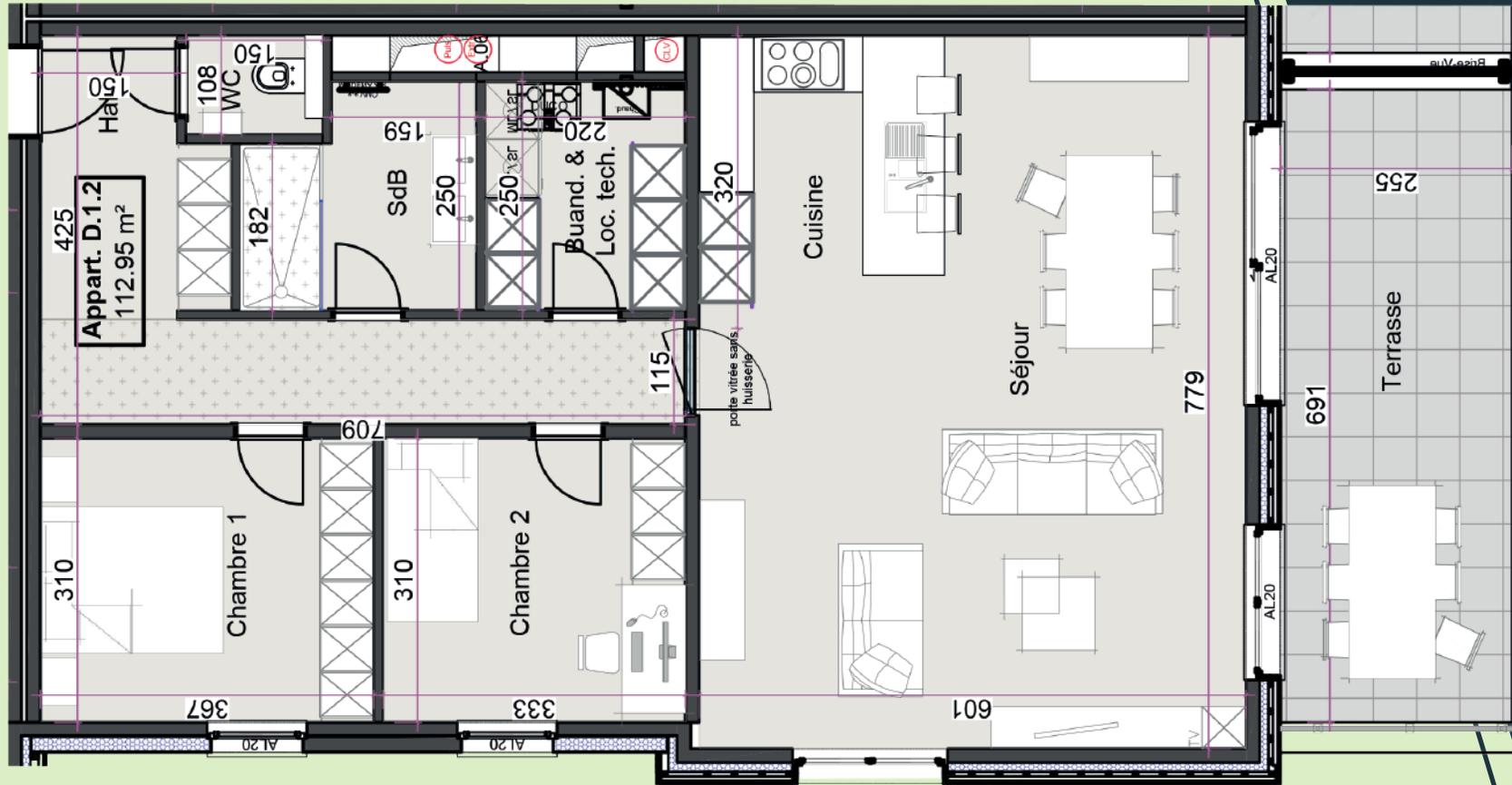
BLOC "D" D1.2

1er Etage
Chambres : 2

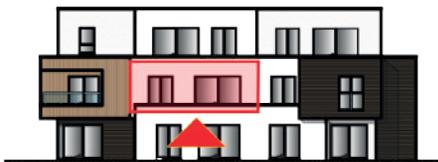
Surface brute
± 112,95 m²

Terrasse
± 12,62 m²

Entrée



VUE EN PLAN DE L'APPARTEMENT



Façade arrière



Façade droite



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



D1.3



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

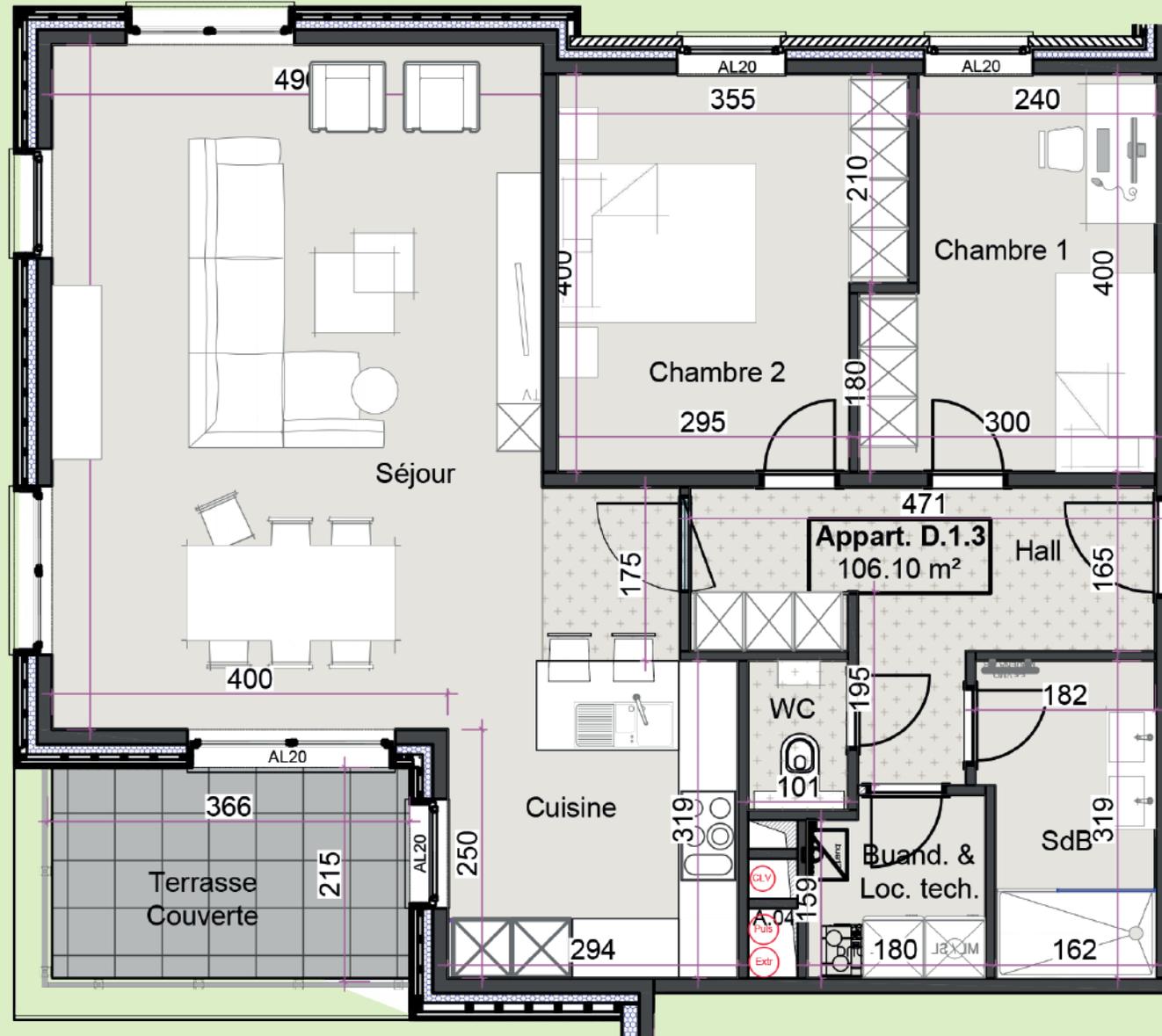


Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

VUE EN PLAN DE L'APPARTEMENT

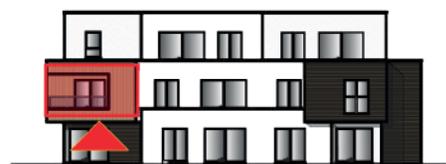


BLOC "D" D1.3

1er Etage
Chambres : 2

Surface brute
± 106,10 m²

Terrasse
± 7,67 m²



Façade arrière



Façade droite



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE

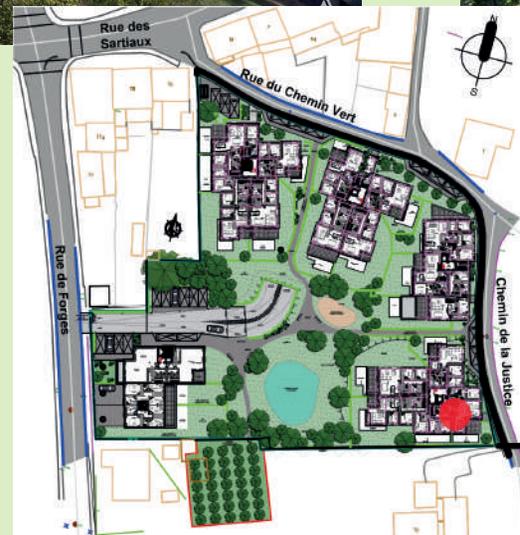


D1.4



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

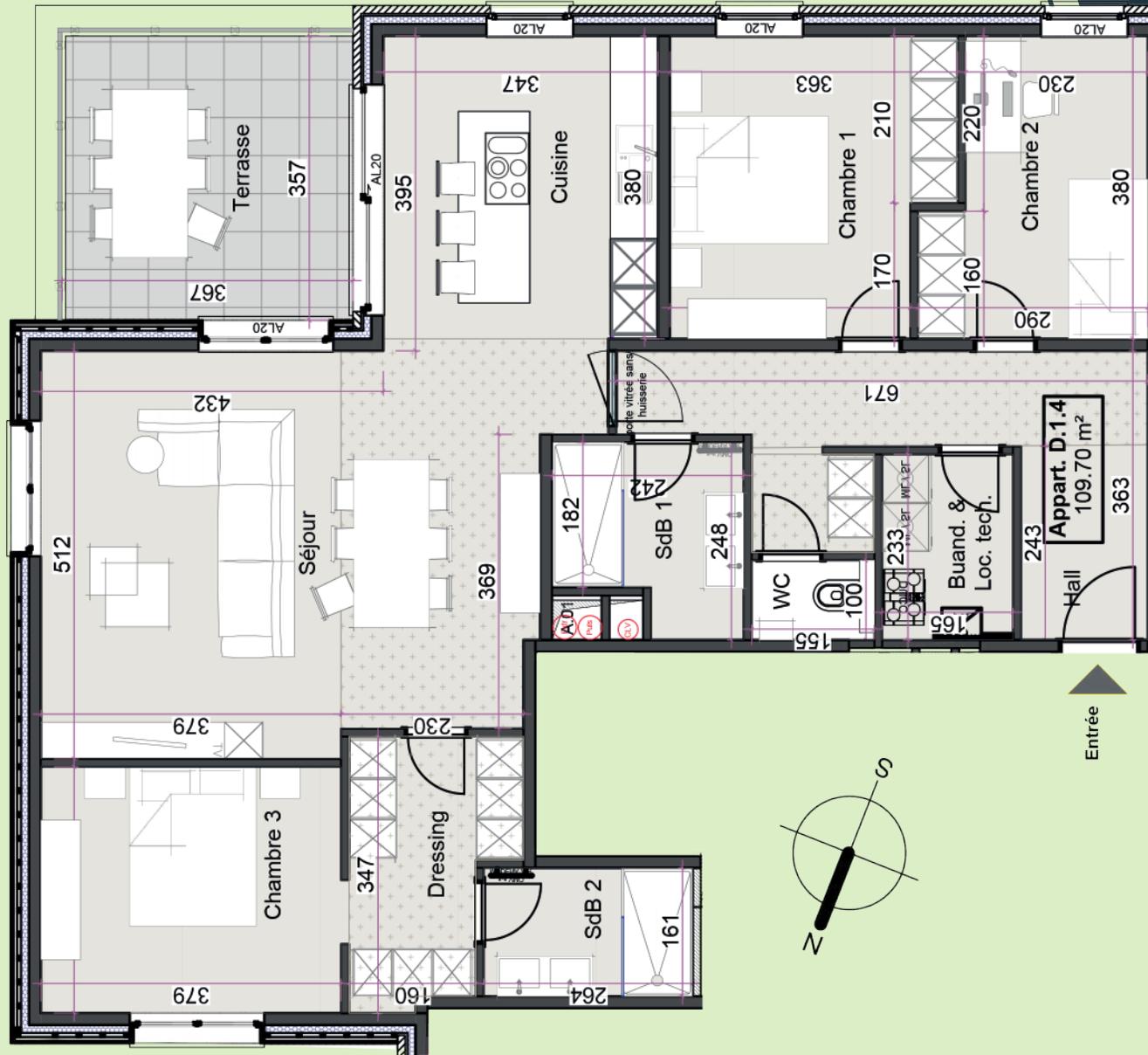


Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

VUE EN PLAN DE L'APPARTEMENT



BLOC "D" D1.4

1er Etage
Chambres : 3

Surface brute
± 109,70 m²

Terrasse
± 12,95 m²



Façade avant



Façade gauche



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



D2.1



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE



Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

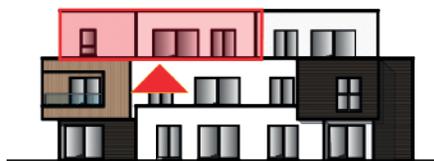
(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "D" D2.1

2ème Etage
Chambres : 3

Surface brute
± 151,97 m²

Terrasse
± 28,85 m²



Façade arrière



Façade droite



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "D" RESIDENCE PIERRE DE LUNE



D2.2



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE



Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).



SIMULATION 3D

BLOC "E" RESIDENCE COEUR DE GRANIT

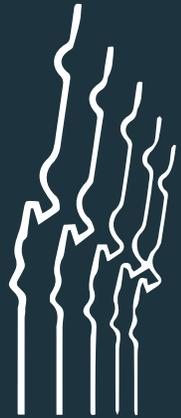
EO.1&2



IMPLANTATION GENERALE



SIMULATION 3D



VUE EN PLAN DU PLATEAU DE BUREAUX AVEC ABORDS

Les 5 cellules à destination de bureau du bloc « E » sont proposées à la vente en version « CASCO » (**). Seules les parties communes du bloc « E » seront livrées entièrement achevées.

L'agencement intérieur des cellules bureau est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente (blocs sanitaires & local technique/kitchenette) ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire).

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution.

Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

(**) Le plan du bloc E permet le partage de l'espace disponible en plusieurs bureaux disposant d'une entrée commune en façade latérale du bâtiment ainsi que d'un hall commun. En fonction de la demande et surtout des besoins en surface du ou des acquéreurs pour exercer leur(s) activité(s), la physionomie intérieure de l'immeuble pourra être adaptée en conséquence.

BLOC "E" E0.1&2

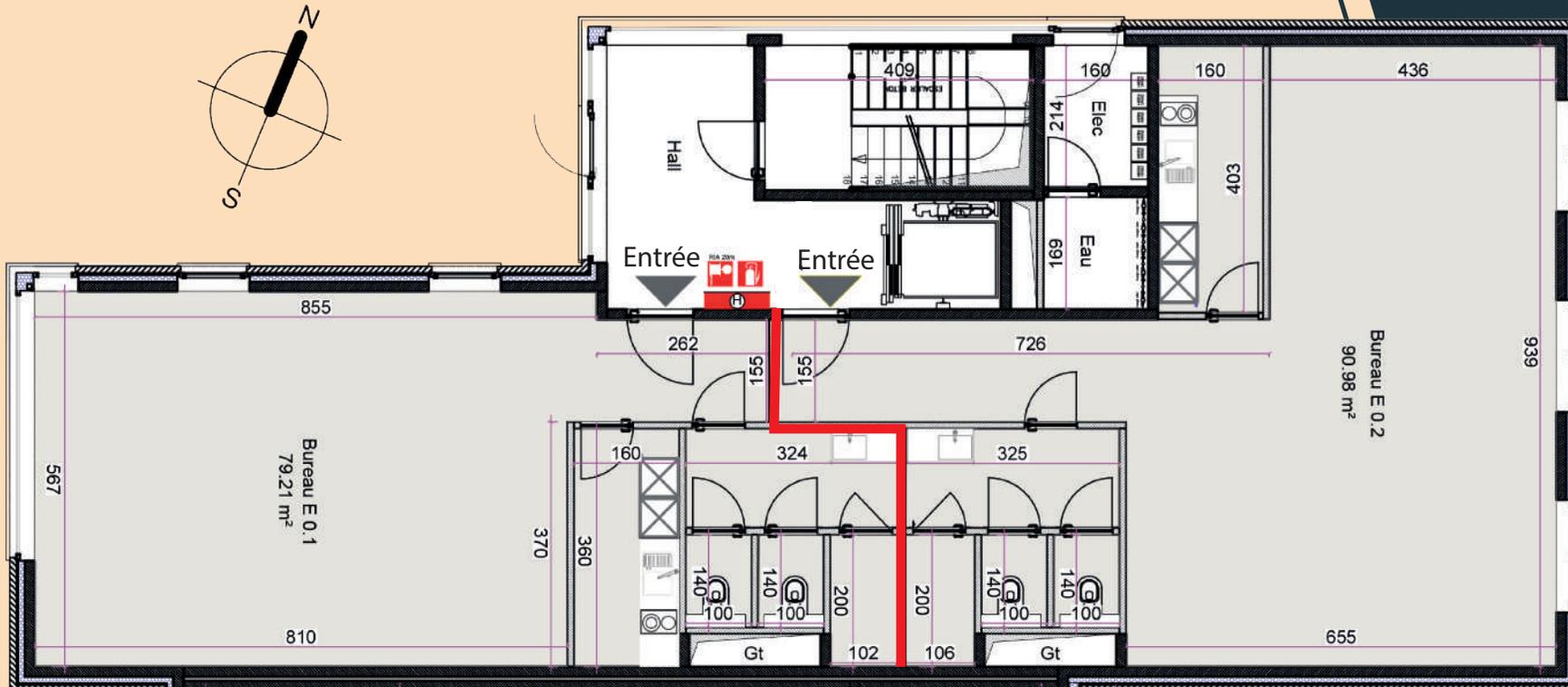
Bureaux
Rez de chaussée

E0.1

Surface brute
±79,21 m²

E0.2

Surface brute
±90,98 m²



VUE EN PLAN DU PLATEAU DE BUREAUX



Façade avant



Façade gauche



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "E" RESIDENCE COEUR DE GRANIT

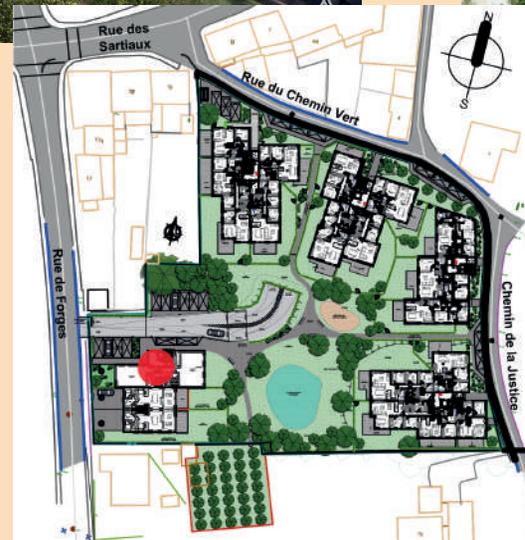


E1.1&2



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Les 5 cellules à destination de bureau du bloc « E » sont proposées à la vente en version « CASCO » (***) sans aménagements intérieurs ni techniques spéciales (2 au rez-de-chaussée, 2 au 1er étage et une au 2ème étage). Seules les parties communes du bloc « E » seront livrées entièrement parachevées. L'agencement intérieur des cellules bureau est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente (blocs sanitaires & local technique/kitchenette) ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire). Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

(***) Le plan du bloc E permet le partage de l'espace disponible en plusieurs bureaux disposant d'une entrée commune en façade latérale du bâtiment ainsi que d'un hall commun. En fonction de la demande et surtout des besoins en surface du ou des acquéreurs pour exercer leur(s) activité(s), la physionomie intérieure de l'immeuble pourra être adaptée en conséquence.

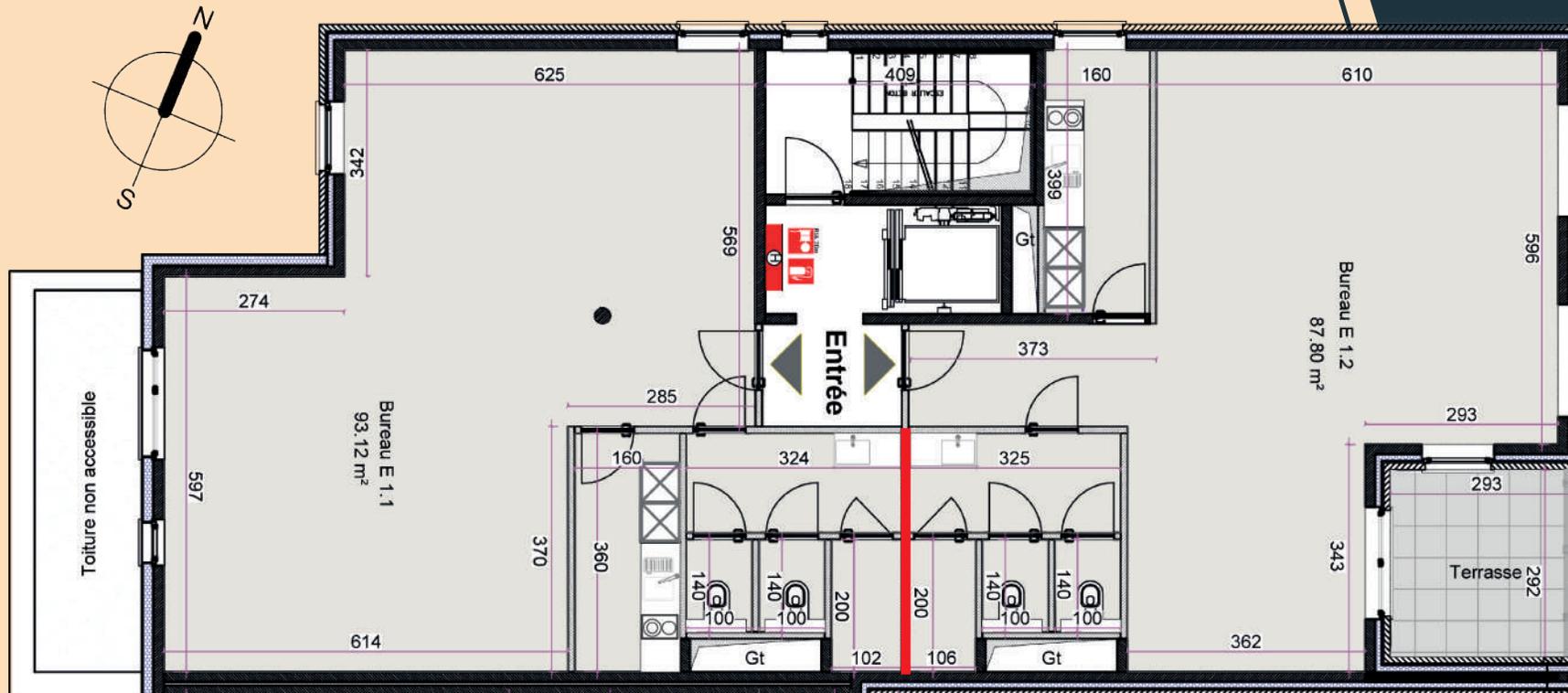
BLOC "E" E1.1&2

Bureaux
1er Etage

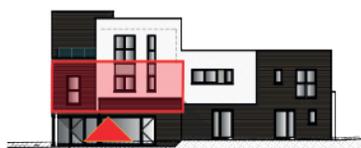
E1.1
Surface brute
± 93,12 m²

E1.2
Surface brute
± 87,80 m²

Terrasse
± 8,79 m²



VUE EN PLAN DES BUREAUX



Façade avant



Façade gauche



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "E" RESIDENCE COEUR DE GRANIT

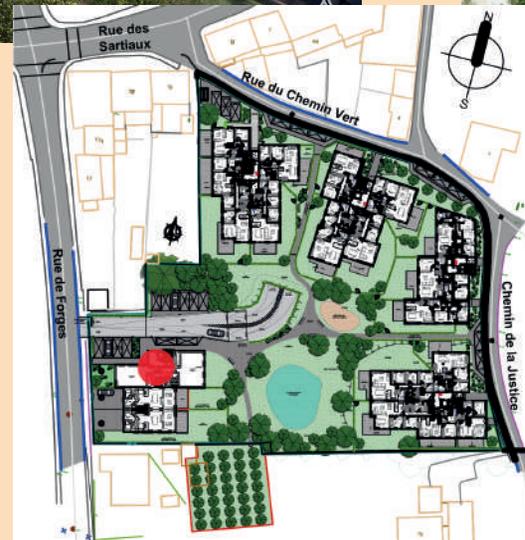


E2.1



SIMULATION 3D

SIMULATION 3D



IMPLANTATION GENERALE

Les 5 cellules à destination de bureau du bloc « E » sont proposées à la vente en version « CASCO » (***) sans aménagements intérieurs ni techniques spéciales (2 au rez-de-chaussée, 2 au 1er étage et une au 2ème étage). Seules les parties communes du bloc « E » seront livrées entièrement parachevées. L'agencement intérieur des cellules bureau est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente (blocs sanitaires & kitchenette) ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire).

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution.

Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

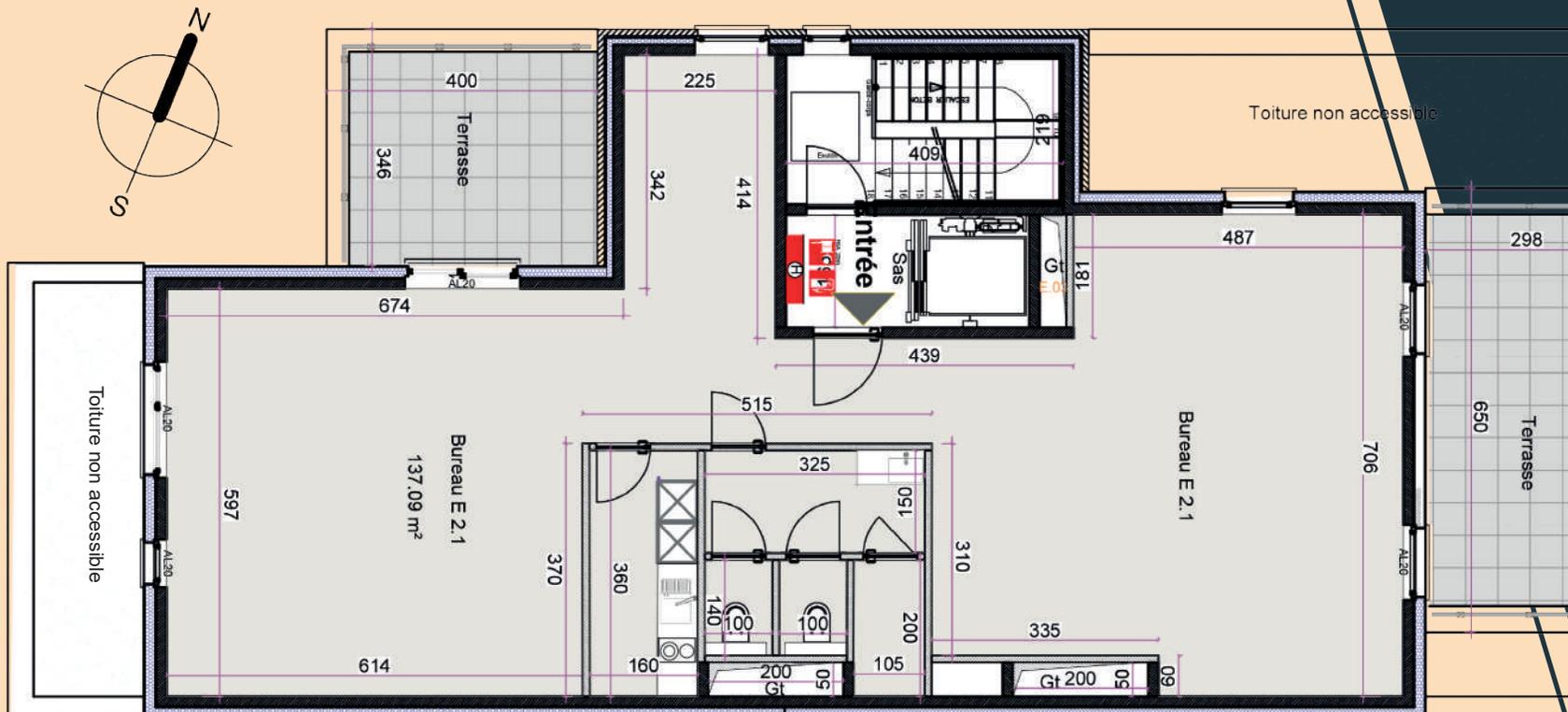
(**) Le plan du bloc E permet le partage de l'espace disponible en plusieurs bureaux disposant d'une entrée commune en façade latérale du bâtiment ainsi que d'un hall commun. En fonction de la demande et surtout des besoins en surface du ou des acquéreurs pour exercer leur(s) activité(s), la physionomie intérieure de l'immeuble pourra être adaptée en conséquence.

BLOC "E" E2.1

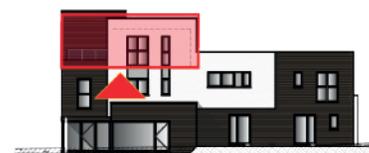
Bureau
2ème Etage

Surface brute
± 137,09 m²

Terrasses
± 13,84 m²
± 19,37 m²



VUE EN PLAN DU PLATEAU DE BUREAUX



Façade avant



Façade gauche



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

BLOC "E" RESIDENCE COEUR DE GRANIT



SIMULATION 3D

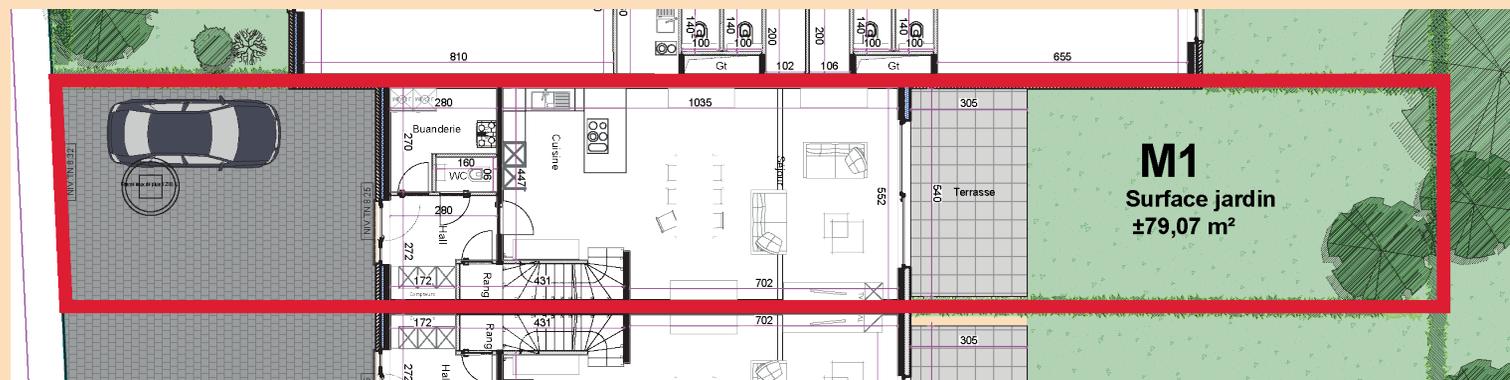
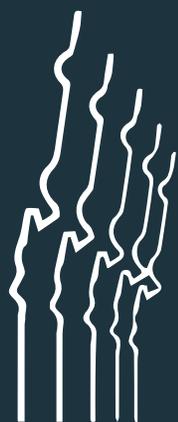


IMPLANTATION GENERALE



SIMULATION 3D

M1



VUE EN PLAN DE LA MAISON M1 AVEC LIMITES DE PARCELLE

Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) Le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).

BLOC "E" RESIDENCE COEUR DE GRANIT



SIMULATION 3D

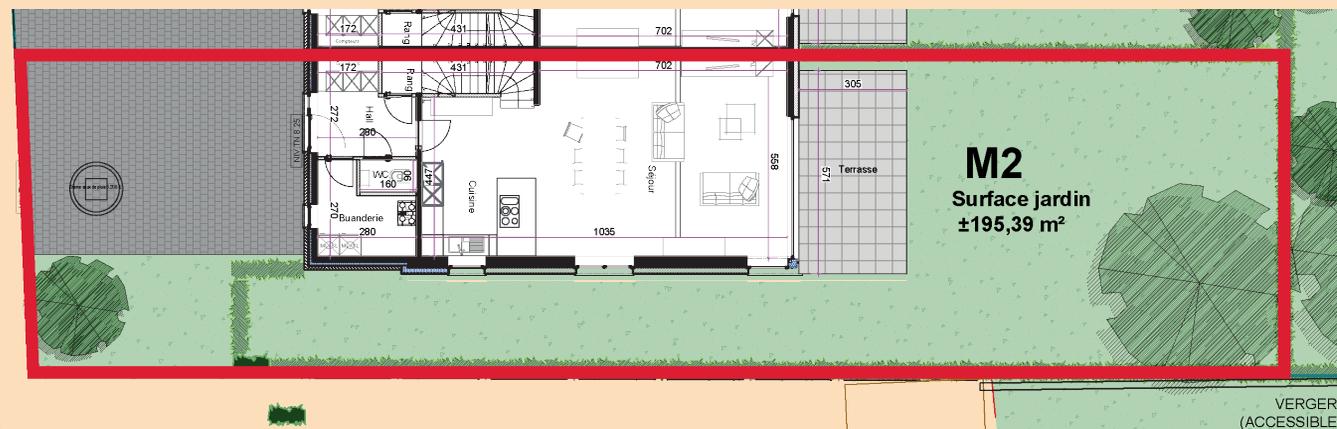


IMPLANTATION GENERALE



SIMULATION 3D

M2

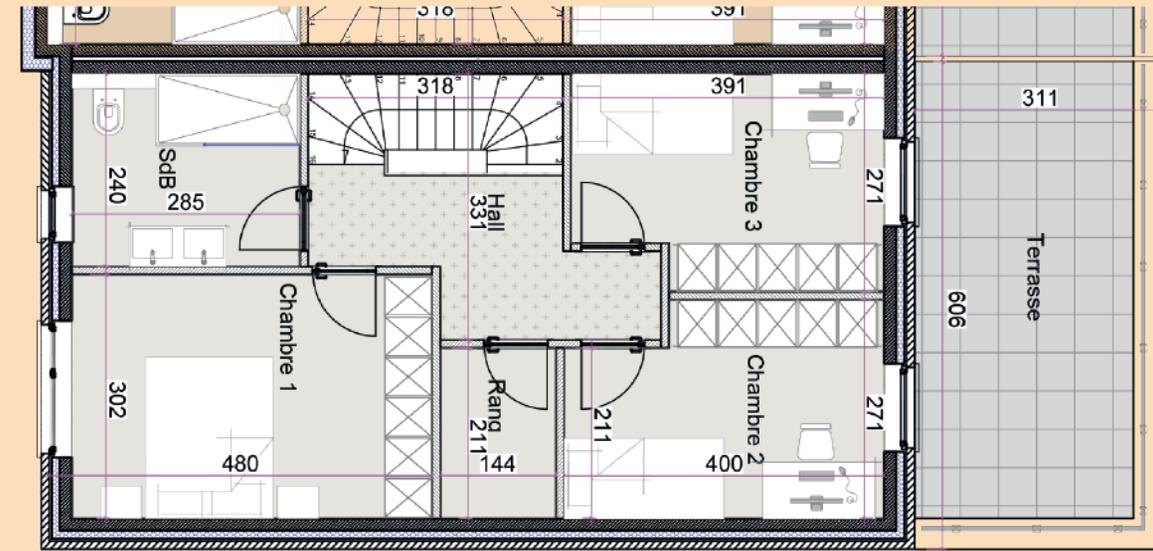


VUE EN PLAN DE LA MAISON M2 AVEC LIMITES DE PARCELLE

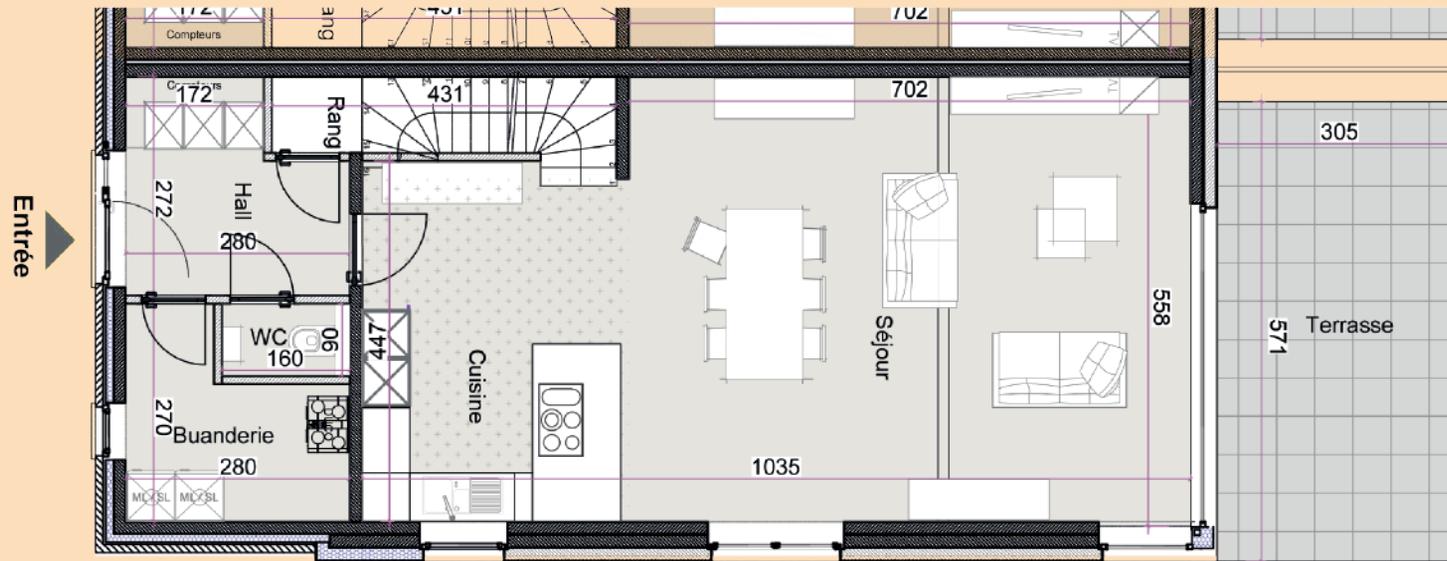
Le mobilier présent sur les plans est dessiné à titre indicatif et n'est pas compris dans le prix de vente ; son positionnement sert à donner une idée de l'agencement possible (non obligatoire) dans les différentes pièces en fonction de la logique des lieux telle que l'architecte l'a perçue lors de la conception des plans. Seuls, le mobilier de cuisine (*), les équipements liés aux installations, sanitaire, chauffage et ventilation sont compris suivant les descriptions reprises dans le cahier de charges. Les renseignements figurant sur les plans sont fournis à titre indicatif et sont non contractuels. Bien qu'ayant fait l'objet d'une attention toute particulière lors de l'élaboration du matériel commercial lié à la promotion du projet, les informations qui y sont reprises sont données sous réserve d'erreur(s) de saisie et/ou de modification(s) éventuelle(s) lors de l'établissement des plans d'exécution. Les vues 3D hyperréalistes qui illustrent l'ouvrage sont également données à titre purement indicatif. Leur modélisation, réalisée sur base des plans de permis d'urbanisme, n'a forcément pas pu intégrer toutes les dernières évolutions qui auraient pu être opérées ultérieurement sur les plans d'exécution.

Le cahier des charges ainsi que les documents contractuels de vente sont les seuls documents de référence qui précisent les travaux compris dans le prix. En cas de contradiction(s), le descriptif de vente de référence prévaut.

(*) Le candidat acquéreur dispose d'un budget cuisine à valoir sur un projet personnalisé (valeur de référence : ► voir cahier des charges).



VUE EN PLAN DE L'ETAGE



VUE EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

BLOC "E" M2

MAISON
Chambres : 3

Surface brute
±153,55 m²

Surface parcelle
± 3a 26 ca
dont terrasse
±17,41 m²



Localisation des zones présumées avec faux-plafonds (à confirmer sur les plans d'exécution finaux validés par le promoteur)

LES PROMOTIONS

La société de construction SOTRABA propose depuis 1981, tout son savoir-faire et son professionnalisme dans le domaine de la construction de logements neufs au travers d'un vaste choix de promotions immobilières.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site INTERNET pour découvrir en primeur le lancement de tous nos derniers projets exclusifs (www.sotraba.be) ; il y en a forcément un proche de chez vous.



Qu'il s'agisse d'appartements ou de maisons, chacun des biens vous est proposé à la vente entièrement parachevé pour une tranquillité optimale durant tout le chantier et une entière satisfaction à la remise des clés.

L'univers de la construction, de par les responsabilités qu'il engage et les attentes qu'il suscite, réclame une extrême rigueur de préparation et d'exécution dans de multiples domaines, car aucun détail ne peut être laissé au hasard. C'est pourquoi, depuis près de 40 ans, SOTRABA n'a cessé de peaufiner une méthodologie globale de construction particulièrement redoutable d'efficacité pour répondre aux exigences du plus grand nombre (candidats bâtisseurs ou candidats investisseurs). C'est notamment grâce au côté très actif de son département développement qui gère un vaste potentiel de terrains idéalement situés,

grâce à la préparation minutieuse des dossiers tout au long de leur mise au point en parfaite symbiose avec architecte(s) et bureau(x) d'étude, par des méthodes de mise en œuvre constamment à la pointe de ce qui se fait de mieux ou encore par la sélection rigoureuse de ses ouvriers, techniciens et partenaires sous-traitants que SOTRABA peut vous proposer des projets aussi exclusifs que variés.

Bien que filiale du groupe Thomas & Piron dont la réputation n'est plus à faire, SOTRABA a su conserver tous les avantages de l'esprit d'entreprise familiale avec notamment comme principaux atouts : maîtrise, qualité, rigueur, proximité, flexibilité, efficacité, passion, confiance et fiabilité. Sur les volets technique et contractuel, SOTRABA s'engage au respect d'un cahier des charges (1) à la fois détaillé et clair. Il est indispensable que vous compreniez parfaitement ce que vous achetez. Inutile de craindre le risque d'une mauvaise surprise après s'être engagé, la construction s'opère dans un cadre réglementaire sûr et parfaitement encadré.

Aujourd'hui, dans ce catalogue commercial, SOTRABA est fier de vous présenter une de ses dernières réalisations dont la construction est actuellement en cours : projet multi résidentiel « **Aux Portes de Chimay** »

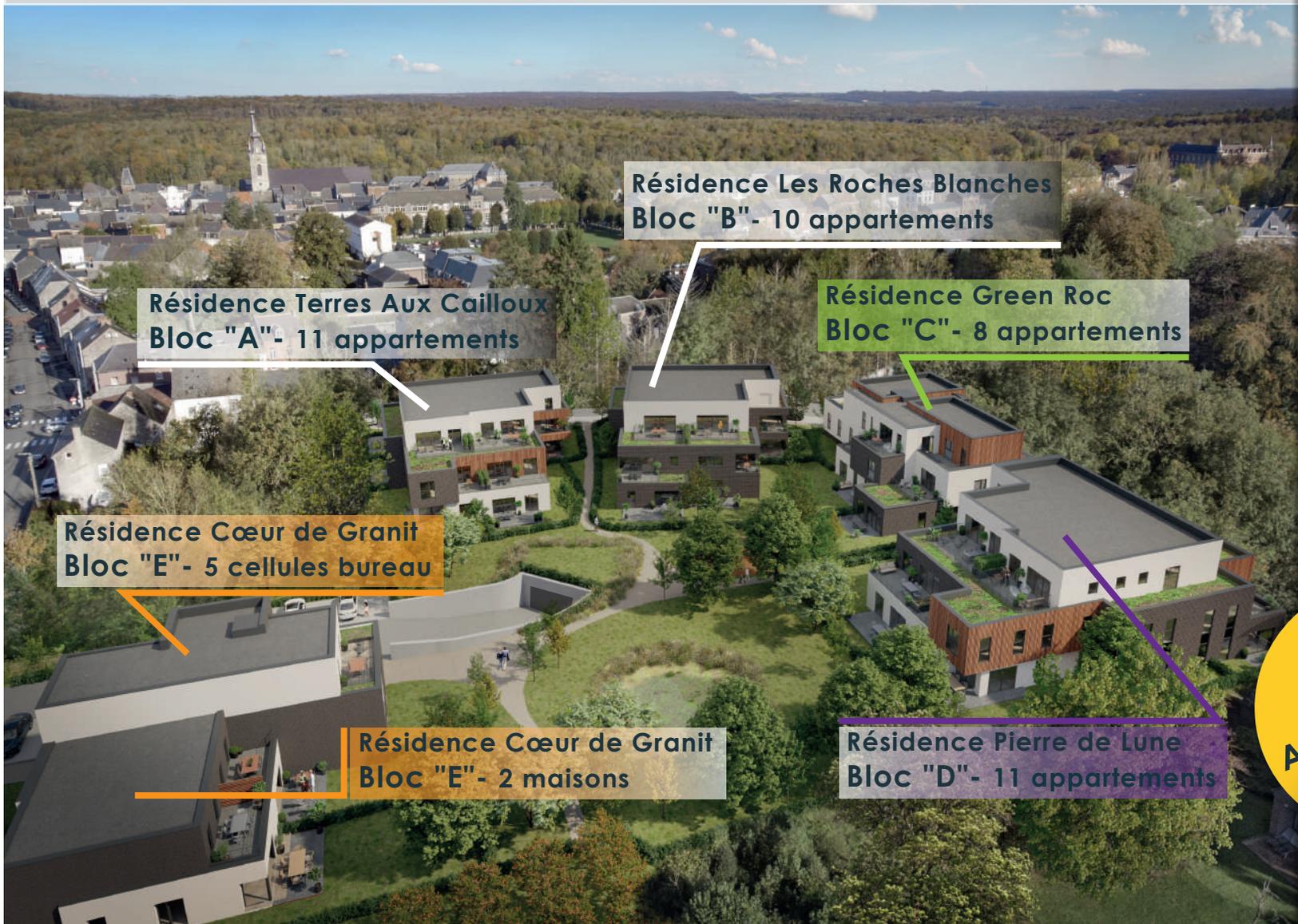


(1) Pour tout projet, le cahier des charges de référence décrit le niveau de finition et d'équipement prévu dans la déclinaison dite « de base ». En cas de contradiction(s) et/ou d'omission(s) avec les plans de vente, c'est lui qui prévaut et qui reste le document de référence



AUX PORTES DE CHIMAY

42 logements exclusifs + cellules bureau



Résidence Les Roches Blanches
Bloc "B" - 10 appartements

Résidence Terres Aux Cailloux
Bloc "A" - 11 appartements

Résidence Green Roc
Bloc "C" - 8 appartements

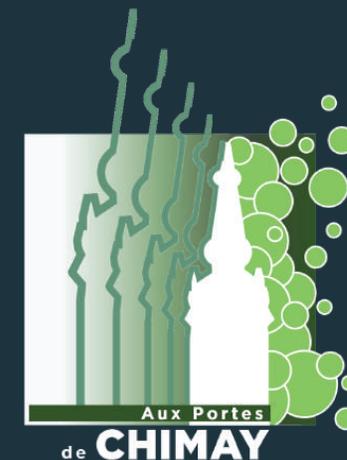
Résidence Cœur de Granit
Bloc "E" - 5 cellules bureau

Résidence Cœur de Granit
Bloc "E" - 2 maisons

Résidence Pierre de Lune
Bloc "D" - 11 appartements

A VOIR
ABSOLUMENT!

IMMO
CONTACT



TOME 2

BLOCS C, D & E

www.immocontact.be

LA QUALITE SANS CONCESSION

INFOS & VENTE : 071/33 19 20

Proche de vous !
SOTRABA
THOMAS & PIRON, LA FORCE D'UN TEAM

DEPUIS 1981

www.sotraba.be